



Université Mouloud MAMMERY Tizi-Ouzou

Faculté Génie de la Construction

Département d'Architecture

Mémoire de Master II en vue de l'obtention du Diplôme d'Architecte



Thème :

Renouvellement de l'interface urbano-portuaire du Quartier de la Marine

Intitulé :

Palais des congrès et d'expositions Marqueur Architectural et Urbanistique d'Alger Métropole



Option : Architecture, Ville et Patrimoine

Atelier : Architecture et Ambiances urbaines

Etudiantes:

M^{elle} ROSTANE Aicha

M^{elle} MEHAREB Yasmina

Encadreur :

M^{me} Benzerrari Selma Ep Nafaa

Soutenu le 26 juin 2019

Session : 2018/2019

Remerciements

En préambule à ce mémoire, nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le tout puissant et miséricordieux, qui nous a donné la force et la persévérance d'accomplir ce Modeste travail et nous a donné la patience et le courage durant ces longues années d'études.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et amples remerciements à notre encadreur : **M^{me} Nafaa** pour le savoir qu'elle nous a inculqué et l'effort qu'elle a fourni pour nous encadrer aussi ses conseils, son soutien constant, sa disponibilité, et sa patience envers nous.

Nos remerciements chaleureux et anticipés vont aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils vont porter à notre travail de recherche, ainsi qu'à leurs temps consacré pour examiner et évaluer notre travail.

Nous adressons des remerciements particuliers à **M Rassoul, M Ait AIDER** et **M Betrouni** pour le temps qu'ils nous ont accordé et surtout le soin et la qualité de leurs explications.

Nous tenons à remercier tous nos professeurs du département d'architecture et en particulier, nos enseignants qui ont travaillé fermement, pour leurs efforts fournis durant notre cursus universitaire.

Nous remercions l'ensemble des organismes qui nous ont accueilli et nous ont alimenté avec la documentation nécessaire pour notre travail.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Enfin, nul mot ne peut exprimer notre gratitude à nos très chers parents qui sans eux on n'aurait pas accomplis nos études.

Dédicaces

Du profond de mon cœur ;je dédie ce travail a tous ceux qui me sont chers ,

A ma cher Mère Farida. *Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect ; mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être ,je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours , que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés ,le fruit de vos innombrables sacrifices , Dieu le très haut ,vous accorder santé ,bonheur , et longue vie .*

Amon très cher père Belaid. *Le premier et le dernier homme de ma vie, source d'amour d'affection, de générosité et de sacrifices, tu était toujours la prés de moi pour me soutenir ,m'encourager et de me guider avec tes précieux conseils. Que ce travail soit le témoignage des sacrifices que vous n'avez cessai de déployer pour mon éducation et mon instrument, Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour et l'admiration que je porte au grand homme que vous êtes, Dieu vous accorder santé ,bonheur, et longue vie .*

A mes très chers sœurs Chahinez et Liza *Pour leurs soutiens et leurs sentiment d'amour aux moment les plus difficiles, je vous souhaite pleins de succès de joie et de bonheur ;que dieu vous garde et illumine vos chemins.*

A mon chouchou frère Alilou ; *Que dieu te garde pour nous, tu es le charme de notre petite famille je te souhaite que su bonheur et de réussite dans toute ta vie .*

A mon cher cousin Moussa ; *Merci énormément pour ton soutien plus que précieux .merci pour ton grand cœur et toutes tes qualités qui seraient trop langues a énumérer*

A la mémoire de mon Ancle alilou

Ce travail est dédié a mon ancle décédé en 2008 , qui m'a toujours poussé et motivé dans mes études ,j'espère que, du monde qui est sein maintenant ,il apprécie humble geste comme preuve de reconnaissance de ma part ; que j'ai toujours prié poule le salut de son Ame .

A mon grand père Mouh Said et mes grandes mers Ouiza et Feroudja pour leurs soutien ,Amour et générosité .

A ma chers tante Nacira et ancle Omar pour votre accueil, votre soutien et votre aide durant toute l'année .

A mes chers amis d'enfances Massi; Lynda ,Dihya ,Sonia ,Imane ,

*A ma chère binôme Yasmine et mon ami Bukhalfa , merci pour tous les moments passé ensembles, je te souhaite la réussite dans ta vie
A mes copines Sabrina, Amina , joho ,sarah , maya, lila Merci pour les bons moments qu'on a partager afin de donner naissance a ce projet*

Aicha

Dédicaces

A cœur vaillant rien d'impossible,... A conscience tranquille tout est accessible,... Malgré les obstacles qui s'opposent,... Les études sont avant tout,... Notre unique et seul atout... Souhaitant que le fruit de nos efforts fournis Jour et nuit, nous mènera vers le bonheur fleuri

Je dédie ce modeste travail :

*A ma très chère maman **Djamila** : Affable, honorable : tu représentes pour moi la source de tendresse et l'exemple de dévouement. Ta prière et ta bénédiction m'ont été d'un grand secours pour mener à bien mes études. Aucune dédicace ne serait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites. Je te dédie ce travail en témoignage de mon amour. Puisse Dieu, le tout puissant, te préserver pour nous.*

*A mon cher papa **Ahcene** : Autant d'expression ne saurait exprimer ma gratitude pour toi. Tu as su m'inculquer le sens de responsabilité et de la confiance en toi. Je te dois papa ce que je suis aujourd'hui, ta fillette qui t'aime beaucoup. Que dieu t'accorde santé, bonheur, quiétude de l'esprit et te protège pour nous.*

*A ma chère sœur **Sabrina** et son mari **Amar**, qui malgré la distance tu as été toujours encourageante pour moi. Je te remercie ma sœur chérie pour l'aide que tu m'as apporté dans mes études et spécialement cette année et aussi de ton affection si sincère et en approche de ton mariage, je te souhaite une vie pleine de bonheur, tu mérites.*

*A ma chère sœur **Safia** et son mari **Yahia** et leur petit bébé qui accueillera ce monde bientôt et qui a fait la joie de ses parents et de nous tous
Je te dédie ce travail à toi ma sœur, ma fidèle accompagnatrice.*

*A ma chère grande sœur **Taous** et son mari **Mahamed** et leurs fils, les adorés de leur tente Mina : **Amayas** et **Cyliane***

*A mes deux cher frère **Aziz** et **Moumouh** qui sont ma fierté.*

*A ma copine d'enfance **Thiziri** : avec qui mon enfance été joyeuse.*

*A toi ma binôme **Aicha** et ton cousin **Moussa**, merci d'être une véritable amie et je te souhaite la réussite dans ta vie.*

*Au groupe « **Azar** » avec qui on a passé des moments inoubliables et des fous rire incontournable.*

*A mes cher voisins **Mamou** et **Soraya** et leurs enfants : **Amayas**, **Hocine** et **Lysser***

*A mes chers cousins **Naima** et **Balich** et leurs enfants : **Amine**, **Wassim** et ma poupée, ma bichette.. **Asma**...babizati*

*A mes chers ami(e)s : **Sabrina**, **Amina**, **Lila**, **Sara**, **Anissa**, **Yacine**, **Hamid**, **Ghiles** et **M'hamed***

A mes camarades du groupe.

A tous mes amis de la promo 2019.

Et comment finir et t'oublier

*Si je t'ai laissé à la fin, car tu contournes toutes ces belles personnes de ma vie. A toi, mon ami, mon frère, et mon confident, **Buxalfa**...*

A toi avec qui mon histoire a eu un titre, sans ton aide, tes encouragements ce travail n'aurait vu le jour. Que dieu réunisse nos chemin et que ce travail gravé soit témoin de mon amour sincère et fidèle.

Yasmine 3h:35min

Résumé

Le port et la ville sont deux entités qui non seulement, ont pu élargir leur domaine territorial tout au long de l'histoire, mais ont ordonné et réordonné l'utilisation de leurs espaces en fonction de leurs besoins. En effet, des processus de développement compatibles ont été conçus pour l'un et l'autre, et pour les deux en même temps, dans le cadre de grandes opérations de renouvellement urbain dans une perspective du développement durable qui impose la mixité urbaine dans toutes ses dimensions : fonctionnelle, sociale, culturelle et économique, en valorisant les spécificités liées à l'identité des territoires et en imaginant des liens nouveaux entre la ville et son port.

Pour Alger, ville portuaire qui s'inscrit dans le bassins méditerranée, des plans d'aménagement successifs contestés, discutés, retenus, refusés ont fait l'objet de nombreux débats, d'ambitieux projets visent à restituer cet espace au cœur d'une vie sociale et urbaine en proposant un aménagement favorisant justement la réappropriation de cet espace central par les habitants.

Dans ce cadre du renouvellement urbano-portuaire de l'interface ville-port d'Alger, problématique majeure de la ville, notre réflexion s'est porté spécialement sur la partie basse du centre historique « quartier de la marine » ainsi notre travail a pour objectif de cerner la problématique de l'articulation ville-mer mais aussi la valorisation de ce site patrimoniale chargé d'histoire tout en s'insérant dans l'optique des ambiances urbaines nouvelles dans ce quartier, en tenant compte que la recherche architecturale et urbaine s'intéresse a ce domaine, qui est aujourd'hui en plein essor interdisciplinaire et international. Car faire une ambiance, n'est ce pas une finalité pour tout projet architectural et nombre de projets

Dans ce contexte, notre travail de conception architecturale consiste en une réponse à ces objectifs à travers l'intégrée plus valorisante. Il s'agit d'un palais des congrès et d'exposition projeté dans la frange portuaire en contrebas de l'ordonnance Chassériau, alliant le quartier à la mer par l'intégration de la passerelle existante dans le site, le respect de l'environnement immédiat et l'intégration de la dimension participative pour la mise en valeur du site et de son potentiel patrimonial. Ce dernier, vulnérable et menacé, devient la source de réflexion, de reconnaissance et de transmission qu'il faudra préserver et valoriser à travers un projet moderne et contemporain, à même de pérenniser la mémoire des lieux et accentué la dynamique économique pour un tourisme d'affaire et culturel durable.

La question se penche donc sur différents éléments clés : *Ville portuaire, quartier de la Marine, patrimoine, valorisation, ambiance urbaine, tourisme d'affaire et culturel.*

Sommaire

Remerciements	
Dédicaces	
Résumé	
Sommaire	
Liste des figures	

Chapitre introductif

Introduction générale	01
I. Problématique générale	03
II. Problématique spécifique.....	03
III. Hypothèses	04
IV. Objectifs	04
V. Méthodologie de travail	05
VI. Structure du mémoire	06

Chapitre I : Identification du périmètre d'intervention

Introduction	07
I-1- Présentation du Quartier de la Marine.....	07
I-2- Situation.....	08
I-3- Délimitation.....	08
I-4- Accessibilité.....	11
I-5- Etude diachronique.....	14
I-5-1- Précoloniale (Avant 1830).....	14
I- 5-1-1- Alger Phénicienne (XVI av. J-C - III siècle apr. J-C).....	14
I-5-1-2- Alger Romaine (II siècle av. J-C - V siècle apr. J-C).....	15
I- 5-1-3- Alger Musulmane (VII siècle - XVI siècle).....	15
I-5-1-4- Alger Ottomane (XVIe siècle – 1830).....	16
I-5-2- Coloniale (1830-1962).....	17

I-5-2-1- Alger du XIX Siècle (1830-1900)	17
I- 5-2-2- Alger du XX Siècle (1900-1930)	19
I-5-2-3- Alger du XX Siècle (1930-1962)	20
I-5-3- Post coloniale (de 1962 à nos jours).....	21
Conclusion.....	22

Chapitre II : Diagnostic d'état des lieux

Introduction.....	23
II-1- Etude de la morphologie urbaine.....	24
II-1-1- Les entités urbaines	24
II-1-1- 1- Ilot de la Marine.....	25
II-1-1-2- Entité haussmannien.....	48
II-1-1-3- Interface portuaire.....	55
II-1-2- Système viaire.....	59
II-1-3- Espaces publico-collectifs.....	60
II-1-4- Trame fonctionnelle.....	61
II-2- Etude de la typologie architecturale.....	63
II-2-1- Djamaa El Kabîr.....	64
II-2-2- Djamaa El Djedid.....	65
II-2-3- Palais des Rais : ex Bastion23.....	66
II-2-4- Dar El Hamra.....	67
II-2-5- Bâtiments haussmanniens.....	68
II-2-6- Barres Soccard.....	69
II-2-7- Institut de Musique.....	70
II-2-8- Parking à étages.....	70
Diagnostic	
Conclusion	72

Chapitre III : Opérations urbaine

Introduction	73
III-1- Stratégie d'intervention.....	73
III-2- Les enjeux de la stratégie d'intervention.....	74
III-3- Les objectifs.....	75
Schéma de principe.....	76
III-4- Définition et localisation des différentes actions.....	77
III-4-1- Action port.....	77
III-4-1-1- Action port de pêche.....	77
III-4-1-2- Action port militaire.....	80
III-4-1-3- Action esplanade.....	80
III-4-2- Action portes.....	81
III-4-2-1- Action porte Bab El Oued.....	81
III-4-2-2- Action porte Bab Azzoun.....	82
III-4-2-3- Action porte Bab El Djezirat.....	82
III-4-2-4- Action place Hadj M'rizek.....	83
III-4-3- Action place des Martyrs.....	83
III-4-4- Action Mobilité et Déplacement.....	85
III-4-4-1- Rue de la Marine.....	85
III-4-4-2- Avenue 1 ^{er} Novembre.....	86
III-4-4-3- Rue Bab El Oued-Bab Azzoun.....	87
III-4-4-4- Boulevard du front de mer.....	88
III-4-4-5- Boulevard Amara Rachid.....	89
III-4-5- Action projet structurant.....	90
Plan d'aménagement (schéma de cohérence).....	92
Conclusion	94

Chapitre IV : Projet architectural

Introduction.....	95
IV-1- Présentation du thème.....	95
IV-1-1- Choix du thème.....	95
IV-1-2- Définitions et généralités.....	96
IV-1-3- Analyse d'exemples.....	99
IV-1-4- Programmes prévisionnel.....	107
IV-2- Présentation de la parcelle d'intervention.....	109
IV-2-1- Choix de la parcelle.....	109
IV-2-2- Situation et limites.....	110
IV-2-3- Accessibilité.....	110
IV-2-4- Morphologie et surface.....	110
IV-3- Démarche conceptuelle.....	111
IV-3-1- Idéation du projet.....	112
IV-3-2- Principes et concepts.....	112
IV-3-2-1- Concepts tirés du site.....	112
IV-3-2-2- Concepts tirés du thème.....	113
IV-3-3- Genèse du projet.....	113
IV-3-3-1- Principe d'implantation.....	113
IV-3-3-2- Genèse de la forme.....	115
IV-4- Discription du projet.....	117
IV-4-1- Organisation spatiale.....	117
IV-4-2- Fonctionnement spatiale.....	121
IV-4-3- Système constructif et structurel.....	122
Conclusion.....	123
Conclusion générale	123
Document graphique	
Bibiliographie	



« Chapitre

Introductif »

Introduction générale

Entre différence et relation, la ville apparaît comme une réalité dynamique et apprenante, capable de se réinventer à travers les rapports qu'elle cultive avec son passé et les anticipations qu'elle formule sur son futur. La complexité nous renvoie ainsi à la prise en compte de la ville et l'urbain qui favorisaient un déplacement du regard, du concret vers les dimensions cachées qu'elles soient économiques, politiques, sociales, écologiques, culturelles.¹

En effet, les villes traditionnelles se présentaient comme des constructions ramassées, compactes impliquaient la construction de murailles qui lui conféraient l'originalité et l'identité ainsi dans ces espaces clos les aspects de la vie urbaine sont complexe du fait de la multiplicité des fonctions sociales qui nécessite une construction complexe : il y'a dans cette ville une variété de relations qui nous étonne aujourd'hui, pour chaque type le système suppose l'existence de lieux de rencontre, de quartiers ou de places centrales.

Par la suite avec la révolution industrielle qui a transformé profondément les conditions de l'existence, la ville n'est plus un lieu de rassemblement occasionnel, la structure urbaine se trouve simplifiée se qui a engendré une croissance urbaine. De ce fait l'architecture de la ville subie des transformations plus subtiles et plus profondes. Et à l'ère de la mondialisation, les villes d'aujourd'hui se développent et se transforment d'une manière continue, sous l'effet de la concurrence leur évolution ne voit pas de limites dans cette course à la métropolisation ; ce qui a engendré un déséquilibre entre les anciens et nouveaux tissus, soulevant ainsi des questions liées à la requalification et à la réhabilitation des espaces urbains.

Ainsi les villes portuaires sont les plus confrontées à ces « crises urbaines » en lien étroit avec la croissance de l'activité du port ou de son déclin, aussi avec la modernisation au cours des deux siècles d'industrialisation, ce qui a accentué le clivage ville-port qui apparaît presque comme irréversibles aujourd'hui. En outre, ces ports qui ont vu naître de grandes villes ont conduit à la création d'un répertoire architectural et urbain riche donnant à ces villes des identités propres et fortes, qui par la suite sont devenues des villes à fortes valeurs patrimoniales. Ils étaient initialement des ports marchands puis industrialisés créant une dissociation spatiale avec les espaces urbains. Mais avec les évolutions technologiques les rapports entre ville et port ont changé aboutissant à une véritable coupure tant visuelle que psychologique ainsi qu'une dissociation spatiale et fonctionnelle. Le rapport entre port et ville s'avère donc des plus complexes. Aujourd'hui, la conjoncture mondiale offre l'occasion de formuler d'ambitieux projets pour la régénération des waters fronts et avec le temps, la politique urbaine a changé et se met à leur

¹ Antonio da Cunha et Laurent Matthey, 2007, « La ville et l'Urbain : des savoirs émergents », édition presses polytechniques et universitaires romande

reconquête. De ce fait, les espaces portuaires deviennent les vitrines des villes. Une image à construire, une interface à requalifier. Ces questions se posent toujours avec acuité, la ville portuaire constitue un terrain d'investigation privilégié pour la recherche urbaine actuelle.

Dés lors, le choix de la ville d'Alger comme site d'intervention s'est imposé par lui-même, ville à caractère portuaire où s'ajoute une forte valeur patrimoniale, une plaque tournante d'échanges aussi bien sociaux qu'économiques, ainsi, de par son statut de capitale du pays, sa position géographique stratégique autour du bassin méditerranéen, la richesse de son patrimoine historique et culturel, la diversité de ses milieux physique et naturels, l'envergure de son réseau infrastructurel et l'importance de son programme en cours de réalisation, Alger aspire à la métropolisation, est alors au centre des débats. L'ensemble des instruments d'urbanisme élaborés ont objectifs la gestion et la planification basées sur le respect des ressources patrimoniales. Le GPU intervient dans l'ambition d'une ville métropolitaine pour confronter la mondialisation à l'échelle internationale voir planétaire. Ceci implique un renforcement des fonctions de centralité traduit par un schéma de centralité s'articulant autour de 06 pôles de croissance dont le premier constitue la vieille ville « casbah », noyau central de la ville, classé comme secteur sauvegardé et qui recèle un riche patrimoine historique, culturel, urbanistique et architecturale, ainsi elle traduit par excellence une dynamique urbaine avec la quelle il est plus qu'intéressant de composer.

D'où notre réflexion s'oriente spécifiquement sur la basse casbah « Quartier de la Marine » tant sur le plan urbanistique qu'architecturale, occupant une séquence stratégique, présentant une originalité de la ville d'Alger et son noyau historique, aussi positionné au premier plan du bassin méditerranéen lui donne le privilège d'englober un patrimoine riche et des potentialités en raison de l'importance majeure de la fonction portuaire. Ces données vont donc nous confronter à une problématique complexe traitant à la fois la dimension patrimoniale qui dans un contexte urbain contemporain, est souvent considéré comme un obstacle au développement, Or, au contraire s'avérer un puissant outil de progrès, un agent de croissance aux impacts diversifié, le devenir de son water front ainsi que la question environnementale des ambiances urbaines qui est au cœur de toutes les réflexions du monde actuel contemporain pour recréer le lien perdu de la complémentarité ville-port tant désirée par la ville.

C'est pourquoi l'opportunité d'intervenir dans cet espace portuaire chargé d'histoire nous a mener a adopté une démarche de mise en relation de la ville avec son passé à savoir l'intégration des éléments patrimoniaux dans la recomposition urbaine et de conférer certaines nouvelles affectations nécessaires pour la promotion de ce quartier et de son potentiel patrimonial pour mettre en place un projet urbain et architectural intégré, à même de répondre aux préoccupations de continuité urbaine, d'interaction sociales en s'appuyant sur son environnement historique et s'inscrivent dans une perspective contemporaine. Par ailleurs, un intérêt dû à une remise en question de la conception classique et figée de la ville portuaire pour définir la stratégie de renouvellement urbain la plus adaptée. Et pour vulgariser notre patrimoine culturel dans le monde ainsi qu'accentué l'économie de la ville, le tourisme semble un domaine prometteur pour concrétiser cette idée et donner une nouvelle image d'Alger égale à sa valeur, qui lui permettra de devenir un pôle attractif de qualité un lieu d'animation et de découverte.

I- Problématique générale

Le quartier de la marine ou ville basse fait partie d'un ensemble urbain classé comme secteur sauvegardé qui est la casbah, cœur historique de la ville d'Alger, ayant subi de considérables transformations à travers des époques qui se sont succédées, laissant ainsi des empruntes formant de lui un site chargé de mémoire, d'identité. Ce quartier qui jouissait autre fois d'une attractivité et d'un dynamisme qui faisait de lui le centre d'Alger se trouve aujourd'hui délaissé et marginaliser entraînant ainsi la perte de sa vocation. Ainsi avec les nouvelles politiques urbaines, de nouvelles stratégies pour requalifier ce pôle patrimonial et lui convient sa place dans la ville d'Alger.

Au titre de ce que nécessite le quartier de la marine pour se requalifier, les questionnements peuvent s'énoncer comme suit :

- *Comment peut-on remédier au conflit du quartier de la marine avec la partie haute de la casbah tout en renforçant la centralité de ce noyau historique et donnant une nouvelle image sociale et paysagère qui conserve son identité ?*
- *Comment donc résorber la rupture Quartier-mer et concilier durabilité et développement afin de retrouver une harmonie et une complémentarité avec le port tout en puisant de ses potentialités culturelle, historique et économique?*
- *Par quelles mesures d'intervention sur les espaces publics ainsi que les formes urbaines contribuent-elles à la création et la génération des ambiances urbaines contemporaines et de même valorisé les monuments classées tout en assurant un équilibre fonctionnel dans ce site à caractère socioculturel et économique très significatif ?*

II-Problématique spécifique

Comment regagner cette complicité Quartier-mer à travers la conception d'un projet architectural contemporain à vocation touristique et culturel d'une échelle régionale et internationale, dédié à revaloriser le patrimoine architectural et urbanistique de ce site classé tout en l'intégrant dans la structure urbaine déjà requiert ?

- *Peut-on valoriser les divers atouts de notre site à travers la conception d'un projet architectural d'une thématique d'actualité dédié à la diffusion des cultures locales, à la rencontre des différentes civilisations et à renforcer l'économie de la ville ?*

III- Hypothèses

Pour tenter de répondre aux problématiques présentées précédemment, des hypothèses avancées dans notre travail de recherche sont les suivantes :

- Intervenir sur le quartier de la marine dans la continuité de la médina par la requalification des espaces en déchéance souvent caractérisés par des valeurs patrimoniales, transformation des traditionnelles activités d'échange et de sécurité en nouvelles activités culturelles et ludiques, contribue à recentrer le quartier sur son cœur historique tout en mettant en valeur ses monuments classés qui renforce l'identité du site ainsi que projection des équipements d'envergure internationale renforçant sa centralité à l'échelle de la ville.
- La reconquête des espaces publico-collectifs et l'interface urbano-portuaire du quartier par différentes actions de réaménagement, contribuera à l'amélioration de la qualité du cadre de vie en créant un espace public hybride pouvant assurer une interconnexion entre les entités urbaines et reliant la ville à la mer.
- La délocalisation partielle des activités portuaires et insertion de nouveaux projets d'architecture orientés vers une vocation culturelle et touristique va permettre de mener des réflexions englobées dans des stratégies urbaines qui revalorise le port et crée une dynamique urbaine intégrée garantissant leur animation et la continuité de la ville avec la mer.
- Les différentes actions d'articulation spatiales, fonctionnelles et visuelles basées sur les éléments de structure du paysage urbain qui intègrent la dimension patrimoniale comme support à la production architecturale et urbaine contemporaine ainsi que la dimension environnementale générant des ambiances urbaines nouvelles, vont permettre de recréer le lien avec la mer et favoriser de nouvelles pratiques susceptibles de redynamiser le territoire en question et de créer une nouvelle image pour la ville.

IV- Objectifs

En intervenant sur le site charnière de la casbah, il est nécessaire de comprendre ce tissu, ou du moins de comprendre l'esprit dans lequel il a été créé, de ce fait les principaux objectifs de notre recherche sont les suivants :

- Mettre en valeur et préserver les ressources patrimoniales et architecturales du contexte d'étude tout en répondant aux besoins contemporains
- Intégrer le patrimoine maritime dans la dynamique urbaine, Outre la nécessaire de préservation des éléments symboliques qui forgent l'identité du port, une hiérarchisation des espaces à protéger en priorité est proposée ainsi que des actions de valorisation possibles.

- Valoriser le tourisme d'affaire et culturelle dans cette portion de ville à travers une production urbaine et architecturale audacieuse et contemporaine.
- Assurer l'attractivité de ce site patrimoniale dans son territoire mais aussi à l'échelle internationale.
- Renouvellement urbano-portuaire de l'interface ville-port après délocalisation de ses activités et amélioration du cadre de vie des citoyens et qualité environnementale.
- Réconcilier le quartier avec la casbah qui constitue son identité.
- Concevoir un projet contemporain offrant une attractivité qui renforce l'image du quartier et l'inscrit dans l'image d'Alger Métropole.
- Valoriser la circulation douce sur le front de mer et la création de promenade littorale touristique.
- L'impulsion des potentialités patrimoniales du site dans une stratégie d'intervention urbaine et architecturale synergique.
- Renforcer la centralité du quartier dans son site classé tout en attirant les investisseurs étrangers qui contribue dans la croissance de l'économie de la ville.

V- Méthodologie de travail

Afin de répondre aux problématiques et atteindre les objectifs de notre recherche qui consiste à définir le paysage particulier de la basse casbah d'Alger dans toutes ses diversités qu'elle présente, et assurer que chacune de ces particularités soient traitées; une méthodologie de diagnostic, a été progressivement élaborée dont les principes conceptuels qui guident notre démarche font référence aux dynamiques sociales, spatiales et institutionnelles de l'espace. Ils s'attachent à comprendre et accompagner la construction de formes d'organisation d'espace.

Pour préparer ce travail qui s'inscrit dans l'option architecture et ambiance urbaine, d'abord, nous parcourons plusieurs registres d'analyse traitant de la ville: thèses, livres, revues, site internet,

instruments d'urbanisme, documents juridiques(code du patrimoine) ,afin de mieux cerner les particularités et les spécificités de notre périmètre d'intervention, de même, prendre en compte les multiples facettes de l'aménagement urbain.

Ensuite, nous effectuons un contact direct avec le terrain d'étude où des visites répétées ont été effectuées pour bien connaître la zone d'étude ainsi pour récolter le maximum de données et informations nécessaire au déroulement de notre recherche, du fait un travail de terrain s'impose : relevés métriques, interviews et enquêtes, photographies...

Enfin nous posons que toutes ces informations collectées précédemment seront exploitées à la phase diagnostic basée sur une

démarche dite « typo morphologique », puis nous intégrons la phase d'alternative de stratégies urbaines qui cherchent à déterminer les meilleurs axes pour le développement d'une réflexion vers de

nouvelles pistes d'urbanisation en établissant les recommandations adéquates ainsi qu'une prospective de projet architectural structurant.

VI- Structure du mémoire

Notre mémoire de recherche se scinde en quatre chapitres :

Premier chapitre(Introductif) :

Comprend l'introduction générale qui présente la ville d'Alger et son centre historique la casbah ainsi que le quartier de la Marine qui est notre entité urbaine majeure, cerne ses problématiques et traite le fondement de notre thème, les problématiques, les hypothèses et les objectifs visés par notre intervention ainsi de la méthodologie de recherche.

Deuxième chapitre : Identification du périmètre d'étude

Ce chapitre traite un périmètre plus réduit qui est notre zone d'étude en l'occurrence la basse casbah « Quartier de la Marine » par l'identification des différents éléments qui définissent cette portion urbaine à savoir sa situation, ses limites, son accessibilité ainsi que son évolution diachronique qui retrace les faits urbains marquant les transformations majeure de la structure urbaine.

Troisième chapitre : Diagnostic urbain

Dans ce chapitre nous abordons les différents éléments constituant notre périmètre d'étude, faire ressortir les particularités de chaque élément et les relations qui entretiennent entre eux et leur impacte par apport au périmètre d'étude. Établir un diagnostic faisant ressortir ses caractéristiques par un diagnostic de l'urbain pour enfin restituer la structure urbaine.

Quatrième chapitre : Opérations urbaines

Ce chapitre traite les alternatives apportées à ce diagnostic pour un renouveau au niveau de notre périmètre, il parlera de localisation de chaque action, de ses objectifs et les actions elles mêmes pour aboutir à un schéma de cohérence.

Ensuite vient la phase réponse et propositions matérialisées par un ensemble d'actions judicieusement localisées dans le périmètre, en optant pour une démarche qui met au premier plan l'ambiance urbaine, basées sur l'application des interventions urbaines connus à savoir : la requalification, la réhabilitation, la revalorisation, et la restauration. Elle porte les différentes actions proposées à l'échelle urbaine

Cinquième chapitre : Projet architectural

C'est le dernier chapitre ou nous illustrons la réponse architecturale par un projet d'architecture structurant « un palais des congrès et d'expositions ». Nous clôturons le travail par une conclusion générale qui viendra synthétiser les différentes étapes qui structurent notre projet d'études.



« Chapitre I :
Identification
Du
Périmètre
D'intervention»

Introduction

En amont de tout projet architectural, l'étude du contexte apporte un éclairage utile sur les enjeux du périmètre et les forces en présence. Elle permet ainsi d'adopter une stratégie de concertation, définir les éléments de langage et mieux comprendre les différentes parties prenantes afin d'anticiper les prises de position sur le projet.

Dans ce présent chapitre, nous allons aborder une lecture à la fois objective et subjective de notre cas d'étude « Quartier de la Marine ». En premier lieu on commence par l'identification de notre périmètre et en second lieu nous aborderons un aperçu historique de sa croissance, qui vont nous permettre d'établir un diagnostic qui a pour objectif de cerner les problématiques spécifique a cette ville ainsi que de lui dégager une méthode d'intervention aussi caractéristique qu'elle.

I-1- Quartier de la Marine.....La basse casbah

Le quartier de la Marine fut le premier noyau historique de la ville d'Alger où plusieurs logiques d'organisations se juxtaposent dues aux successions d'opérations urbaines à travers les différentes civilisations qui l'ont traversé.

Pour cela il constitue l'ébauche initiale de ce qui est devenue actuellement la capitale d'Alger. Cela fait de lui un site chargé de mémoire et d'histoire. Ainsi ce quartier possède une richesse et un potentiel naturels culturels exceptionnels à valeurs patrimoniales considérables. Autrement dit, un patrimoine architectural et urbain notamment à haute valeur historique, culturelle et archéologique.



Figure I-1 : Alger et sa cité historique la casbah

Source : Alg24.net

I-2- Situation

Le quartier de la Marine situé à l'extrémité Ouest de la baie d'Alger au cœur du noyau historique « casbah » dans sa partie basse, donne sur la mer et le port et orienté plein Est.

Il est défini par : la Casbah coté Ouest ; la mer coté Est ; quartier de Bâb El Oued coté Nord et quartier d'Isly coté Sud.



Figure I-3 : Situation du quartier de la marine
Source : babzman.com



Figure I-2 : Limite du quartier de la marine
Source : Google earth traité par l'auteur

I-3- Délimitation

Notre périmètre avec son port, jetée et Darse comprise se trouve délimité par :

- Rue Bâb et Oued-Bâb Azzoun et la Casbah coté Ouest.
- La mer, le port et boulevard de l'ALN coté Est.
- La place des Rais et place Ouenouri coté Nord.
- La place Mohamed Touri coté Sud.

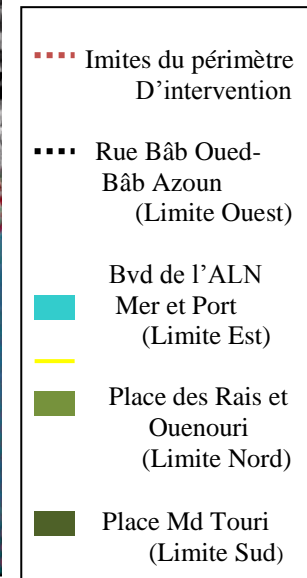


Figure I-4 : Délimitation du quartier de la marine
Source : Carte Google earth traité par l'auteur

Axe Bâb el Oued-Bâb Azzoun

Élément urbain a grande valeur patrimoniale qui se distingue **d'abord**, par sa permanence dans toutes les strates de l'histoire urbaine de la ville d'Alger, et ce de l'antiquité jusqu'à nos jours ; constituait le Cardus romain et Tarik Souk El Kabîr qui coïncidait avec la ligne de redressement du terrain(courbe de niveau 20); **puis**, par sa situation qui permet le parcours de la ville du nord au sud, lui conférant de ce fait un rôle économique de première ordre et marquant ainsi sa limite Ouest.

Il joue le rôle d'articulation à l'échelle de la ville ; entre le quartier de Bâb el oued et quartier d'Isly, entre la casbah et le quartier de la marine.

Place Mohamed Touri

C'est un moment statique qui présente la limite Sud de notre quartier, donne sur la mer et le port. Elle se positionne sur la même structure linéaire que la place des Martyrs, à l'ancienne porte Bâb Azzoun ; devenue le square Bresson à l'époque coloniale, conçue pour mettre en valeur le Théâtre National.

Actuellement c'est un lieu de commerce informel et de rencontre de plusieurs rues importantes, elle constitue la finalité du Boulevard Ourida Meddad et une séquence des axes : Boulevard du front de mer, Rue Bâb Azzoun.



Figure I-5 : Rue Bâb Azzoun-Bâb el oued

Source : <http://afin.collections.free.fr> article « quatre portes vous racontent toute du vieil Alger »



Figure I-6 : Square Bresson

Source: dzairnews.com

Place des Rais et Place Ounouri

C'est deux places constituent la limite Nord de notre quartier considéré comme un moment statique qui se résume en un carrefour entouré de voies de forte circulation. Elles se trouvent à l'emplacement de l'ancienne porte Bâb el oued et offrent une belle vue sur la mer, aménagées face au Bastion 23, Conservatoire de Musique et la DGSN ce qui lui donnent une dimension culturelle et une valeur historique et symbolique.

Elles sont le point de Jonction Entre le quartier de la marine et celui de Bâb el Oued.

Le port

Constitue le premier emplacement des installation humaine qu'a connu la ville d'Alger, ainsi il présente la limite Est de notre quartier, c'est un élément partiellement altéré à haut degré de permanence représentant un fait urbain majeur à valeur urbaine, d'usage et historique, abritant des activités portuaires, militaires (L'amirauté) , de pêche et d'échanges commerciaux. Il entretient une relation de dépendance avec la mer.

Malgré le potentiel dont il jouit, il présente une nette rupture physique et fonctionnelle avec la ville à cause de l'occupation du site par les militaire et où l'avenue de l'ALN vient accentuer cette rupture.



Figure I-7 : Place des Rais et Ouenouri

Source : Auteur



Figure I-8 : Le port avec sa Darse et sa jetée

Source : alger-roi.fr

I-4- Accessibilité

D'après **André Raverau** : «La ville basse, desservie par les trois premières portes : Bâb El-Oued, Bâb Azzoun et entre elles, la porte Djasirat (dont Alger a tiré son nom) et Bâb-el-Bhar la porte de la mer, Celle qui donne accès au port... ».

Ainsi l'accessibilité de notre périmètre est assurée principalement par quatre moments importants qui se résument comme suit :

- **Accès Porte Bâb el Bhar**

C'est l'entrée Ouest à notre périmètre du côté de la Mer matérialisé par le Port.

Il est défini par une voie maritime depuis la gare maritime ainsi qu'un accès piéton par l'escalier urbain.



Figure I-9: Accessibilité au quartier de la marine

Source : Carte Google earth traité par l'auteur



Figure I-10 : Escalier urbain matérialisant Bab el Bhar

Source : Auteur

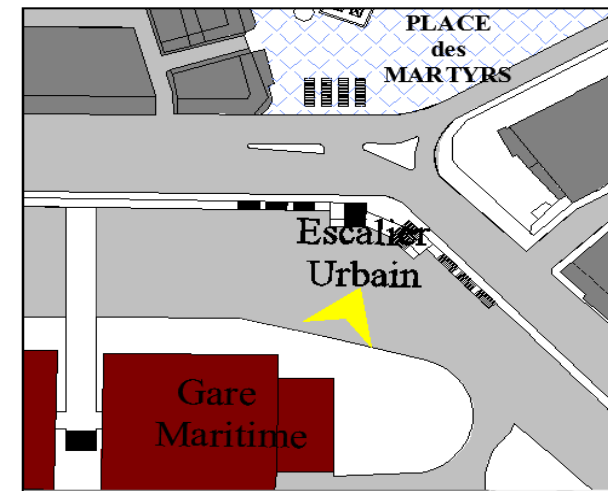


Figure I-11 : Accès porte Bab el Bhar

Source: Carte Autocad traité par l'auteur

- **Accès Porte Bâb Azzoun**

Constitue l'entrée Sud à notre périmètre venant du quartier d'Isly, matérialisé par la place Mohamed Touri.

Cet accès se définit par trois voies mécaniques à flux important notamment rue Bâb Azzoun, boulevard Che Guevara et boulevard de ALN coté mer ainsi qu'une voie ferroviaire par la gare d'Alger.



Figure I-13 : Bâb Azzoun marqué par le square port Saïd

Source : elwatan.com



Figure I-12 : Accès porte Bab Azzoun

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

- **Accès Porte Bâb el Oued**

Présente l'entrée Nord à notre périmètre venant du quartier de Bâb el Oued, matérialisé par la place Ouenouri et place des Rais.

Il se définit par deux voies mécaniques notamment rue Bâb el Oued et boulevard Amara Rachid.



Figure I-14 : Bab El Oued marqué par la place Rais et Ouenouri

Source : elwatan.com

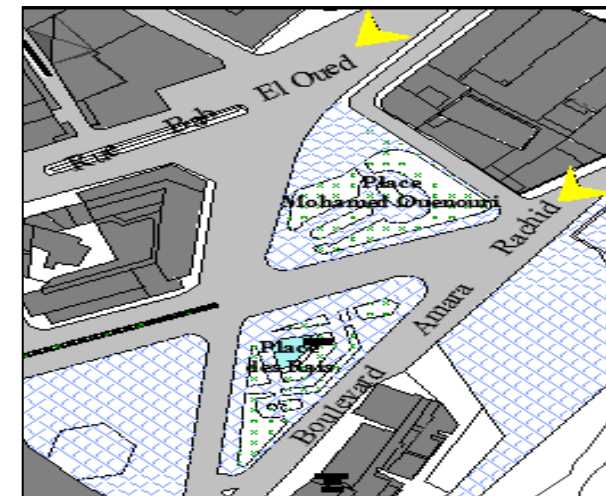


Figure I-15 : Accès porte Bab el Oued

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

- **Accès Métro « Place des Martyrs »**

La station de métro de la Place des Martyrs, sera la troisième station-musée en Méditerranée après celles de Rome et d'Athènes.

Elle permet de gagner le quartier dans son cœur, située à l'ancien vide de la régence, aménagée en placette.



Figure I-17 : Place des Martyrs

Source : facebook.com/Alegria Tourisme

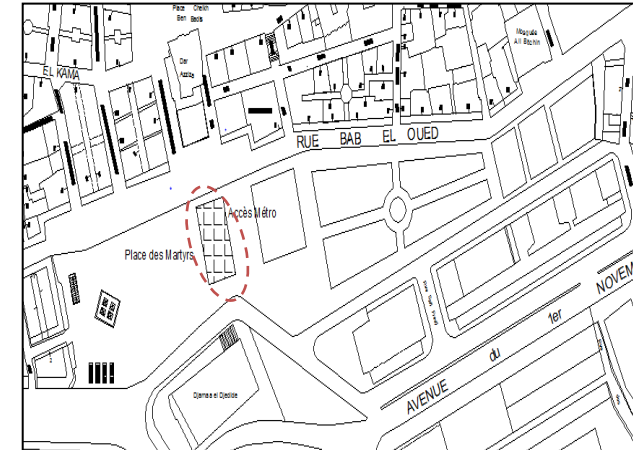


Figure I-16 : Accès Métro «place des Martyrs »

Source : Carte autocad traité par l'auteur

Synthèse

Notre périmètre « Quartier de la Marine » est riche en terme d'accessibilité, il représente une zone de transit entre la partie Est et Ouest de la ville d'Alger. Ainsi son accessibilité est assurée par des moments importants d'échelles et de typologies différentes et qui sont :

- Voie maritime : Le port.
- Voie routière : -Rue Bâb el oued et boulevard Amara Rachid.
-Rue Bâb Azzoun, boulevard Che Guevara et boulevard de l' ALN
- Voie sous-terrain : Métro « Place des Martyres ».
- Voie ferroviaire : Le train.
- Voie piétonne : Les différentes ruelles, escaliers urbains, passerelles et ascenseurs

De même on peut aussi répartir les accès selon :

- Accès mécanique qui se font du Nord au Sud par la rue Bâb el oued Bâb Azzoun assurant une liaison inter quartier, boulevard Che Guevara, avenue 1^{er} novembre et le boulevard Amara Rachid relie le quartier au port à travers l'ALN.
- Accès piétons qui se font de l'Est à Ouest par les ruelles et les escaliers de la casbah débouchant sur la rue Bâb el oued Bâb Azzoun ainsi que par les escaliers et ascenseurs urbain, les rampes de Chassériau et les passerelles qui articulent le port au boulevard du font de mer.

I-5- Etude diachronique

La ville est définie comme étant l'expression diachronique de la civilisation du peuple qui l'habite. Elle s'adapte aux transformations du mode de vie et du dynamisme social, elle passe pour être le dépositaire de l'histoire du peuple. Alger n'échappe pas au fait d'être le signe d'un rapport direct et indirect entre l'homme et la société tout au long de l'histoire comprenant le passé, le présent et le futur.

Ainsi on propose une lecture de la croissance urbaine de la ville d'Alger qui se configure tel un puzzle sous les différentes évolutions qu'elle a connu et qui se résumait dans ces périodes :

- Précoloniale (Avant 1830).

Alger Phénicienne (XVI av. J-C - III apr. J-C).

Alger Romaine (II av. J-C - V apr. J-C).

Alger Berbéro-Musulmane (VII - XVI siècle).

Alger Ottomane (XVIe – 1830).

- Coloniale (1830-1962).

Alger du XIX Siècle (1830-1900)

Alger du XX Siècle (1900-1930)

Alger du XX Siècle (1930-1962)

- Post coloniale (de 1962 à nos jours).

I-5-1- Epoque Précoloniale (Avant 1830).

I-5-1-1- Alger Phénicienne « IKOSIM » (XVI av. J-C - III apr. J-C).

- Fixation urbaine sur la partie basse et fondation d'un entrepôt commercial (comptoir phénicien).
- Occupation de l'îlot en un port.

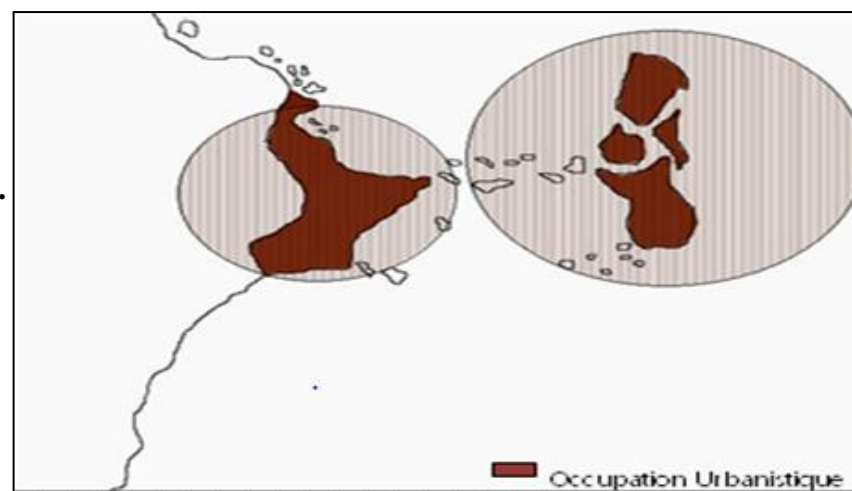


Figure I-18 : Alger à l'Époque Phénicienne

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

I-5-1-2-Alger Romaine « ICOSIUM» (II avJ-C - V apr. J-C).

- Occupation romaine avec l'anéantissement des phéniciens a commencé à dominer les voies commerciales ;
- Implantation d'une réticule urbaine au croisement des deux axes structurants: le Cardus et le Décumanus ;
- Construction de grands équipements tels que le Théâtre et l'Église
- Début de la construction d'un périmètre emmuré (rempart).

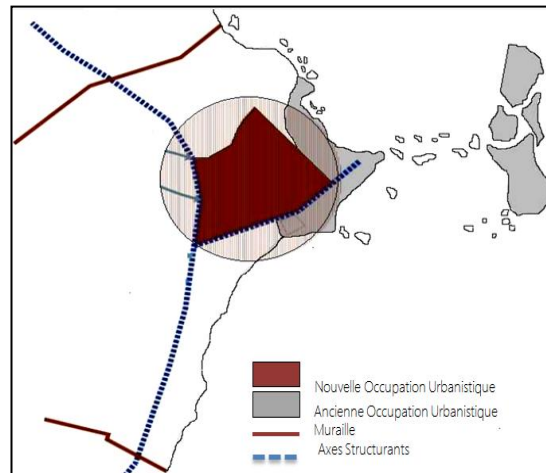


Figure I-20 : Alger à l'Époque Romaine

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

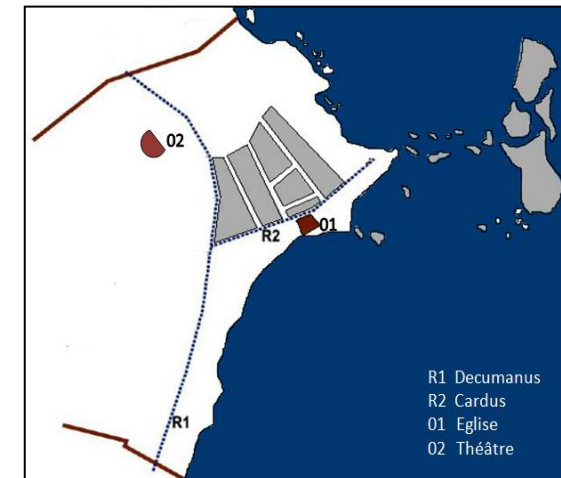


Figure I-21 : Alger Romaine/Icosium

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

I-5-1-3-Alger Berbéro-Musulmane «Djazair Béni Mezghan » (VII – XVI)

- El-Djezaïr se dresse sur les ruines d'Icosium;
- Adaptation et réoccupation des infrastructures existantes avec la fondation de la Casbah;
- Ouverture d'un système de quatre portes, Bab al'Djnan (au nord), Bab al'Djazira (au nord ouest) Bab Azoun (au sud) et Bab al Bhar (à l'est), les trois premières coïncidant avec le tracé régulateur de la fondation romaine ;

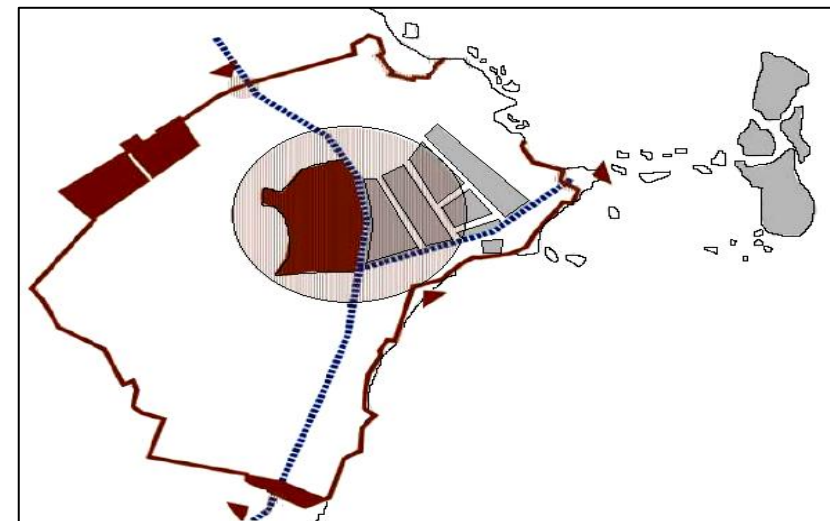


Figure I-22 : Alger à l'Époque Musulmane

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

- Agrandissement et consolidation du périmètre urbain emmuré avec un système défensif de Muraille ;
- Infrastructure de la zone appelée actuellement Quartier de la Marine.
- L'îlot situé en face d'El-Djezaïr, appelé Penon, est occupé par les Espagnols et devient un point important des transactions commerciales entre El-Djezaïr et l'Espagne.

I-5-1-4- Alger Ottomane « El Djazair »:(XVIe – 1830).

- El-Djezaïr est déclarée partie de l'Empire Ottoman et c'est pendant cette période qu'a lieu une remarquable expansion urbaine de la ville;
- Consolidation et extension de la muraille péricentrale¹ vers l'ouest,
- Ouverture d'une cinquième porte à l'ouest, à la côte élevée, appelée Bab al-Djdid ou « Porte Nouvelle »;
- La structure urbaine était divisée en deux zones distinctes :
 - La zone haute, ou Djebel, était constituée d'une série de

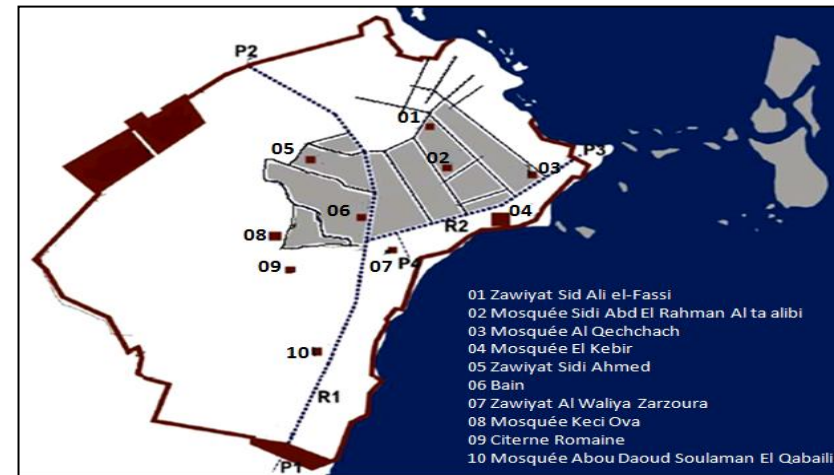


Figure I-23 : Alger Musulmane/El-Djazair Beni Mezghana

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

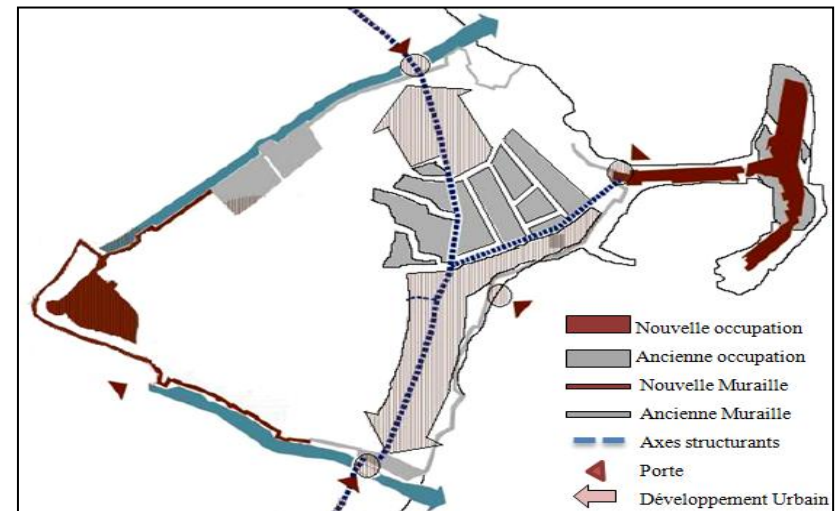


Figure I-24 : Alger à l'Époque Ottomane

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

quartiers amalgamés dans un tissu compact et clos, à caractère résidentiel.

-La zone basse, ou Outa, s'organisait autour de la rue principale (ou Decumanus romain) qui reliait les porte de Bab el Oued et de Bab Azzoun ainsi l'activité économique était hiérarchisée de forme linéaire ;

- Liaison de l'îlot à la partie basse avec le lancement de l'infrastructure portuaire et de l'arsenal.

I-5-2- Epoque Coloniale (1830-1962).

La restructuration et l'évolution urbanistique d'Alger pendant la période de la colonisation française reflètent les différents moments et formes d'occupation, soutenues par un principe hygiéniste et monumental de dessin – et de planification – typiquement européen en rupture avec l'existant traditionnel.

I-5-2-1- Alger du XIX^{ème} Siècle (1830-1900)

Première interventions:

*Casbah:

- Etablissant d'une nouvelle organisation urbaine ;
- Occupation et réadaptation des infrastructures existantes pour installer le contingent militaire ;

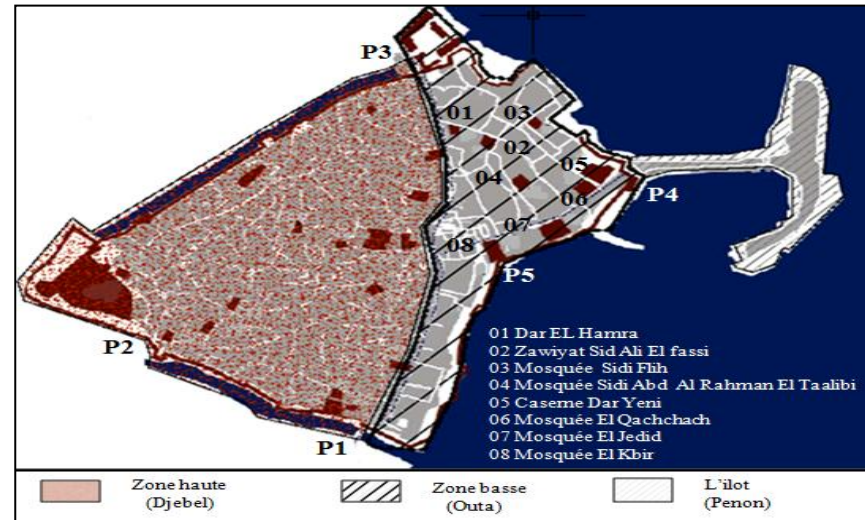


Figure I-25 : Alger Ottomane/ El Djazair

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

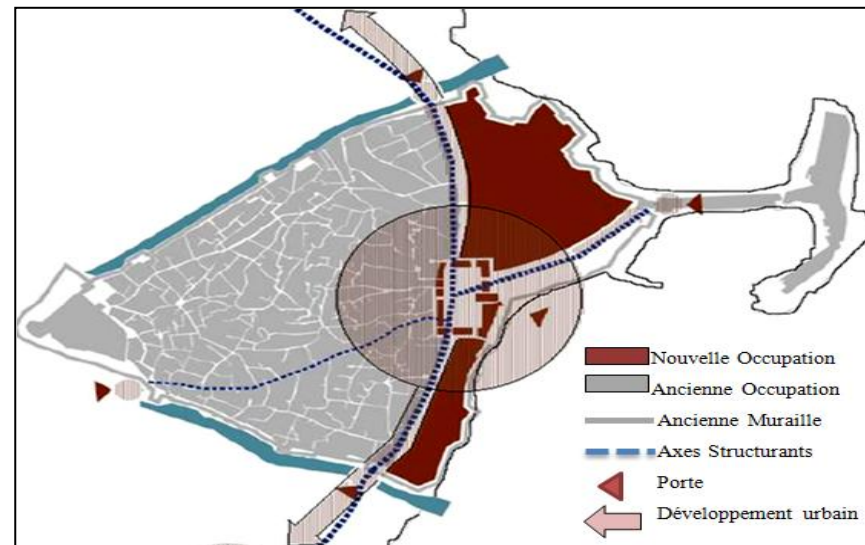


Figure I-26 : Alger du XIX^{ème} Siècle

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

- Ouverture de certains secteurs de la Casbah, suite au Plan Poiral (1837) dans lequel est proposé l'agrandissement du système viaire et des voiries;

***Partie basse:**

- Création d'une place des armes pour les concentrations militaires, appelée actuellement Place des Martyrs ;
- Démolition de quartiers dans les zones basses de la ville pour installer des casernes ;
- Conversion des éléments notables comme les mosquées et les palais pour y installer des églises et des casernes ;
- Introduction de nouveaux usages et activités et augmentation de l'activité portuaire et commerciale.

Par la suite avec l'arrivé de napoléon III en 1852:

- Révélation de l'incapacité d'intervention dans la vieille ville;
- le plan Guiauchain (1841) où l'on propose la fondation d'une nouvelle ville en dehors du périmètre emmuré ;



Figure I-27 : Alger du XIX^{ème} Siècle

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

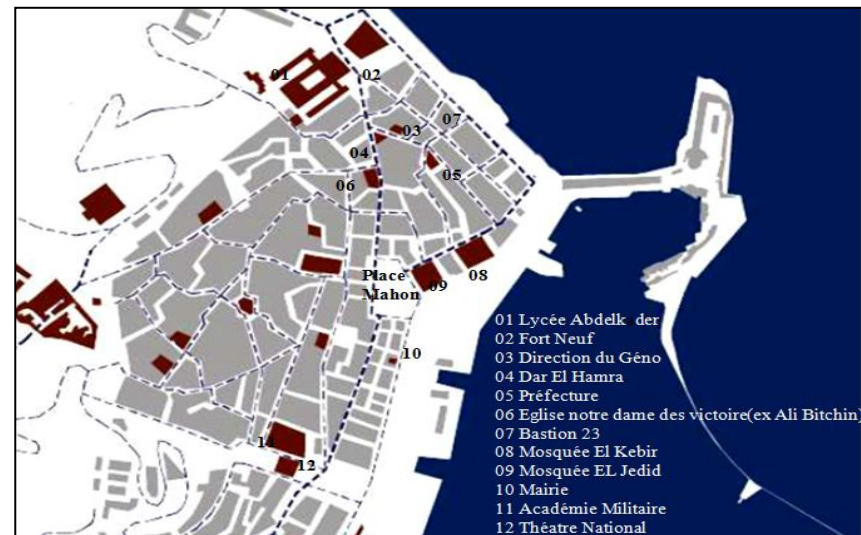


Figure I-28 : Alger du XIX^{ème} Siècle

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

- Relocalisation des portes ;
- Développement du plan Chassériau (1858) avec les orientations pour la construction de la façade monumentale d'Alger, délimitée par le Boulevard de l'Impératrice, surplombant le front de mer et faisant expansion de la plateforme portuaire;
- Nouveaux programmes de développement et d'expansion, dirigés par des urbanistes comme Henri Prost, René Danger et Maurice Rotival, sont lancés en parallèle

I-5-2-2- Alger du XX^{ème} Siècle(I) (1900-1930)

- Affirmation d'une structure polycentrique avec une croissance hétérogène et discontinue basée sur la répartition fonctionnelle, sur le zonage et sur la ségrégation sociale et ethnique;
- Conquête progressive de la baie grâce à l'expansion vers le sud de la terrasse portuaire;
- Renforcement des infrastructures, des accessibilités et des grands équipements;
- Expansion urbaine vers le sud et le nord-ouest;
- Fragmentation de l'espace urbain en trames homogènes;
- Démolition progressive du périmètre de la muraille;
- Fixation de petites centralités et de nouveaux tissus urbains à la côte élevée, à l'ouest du cœur historique.

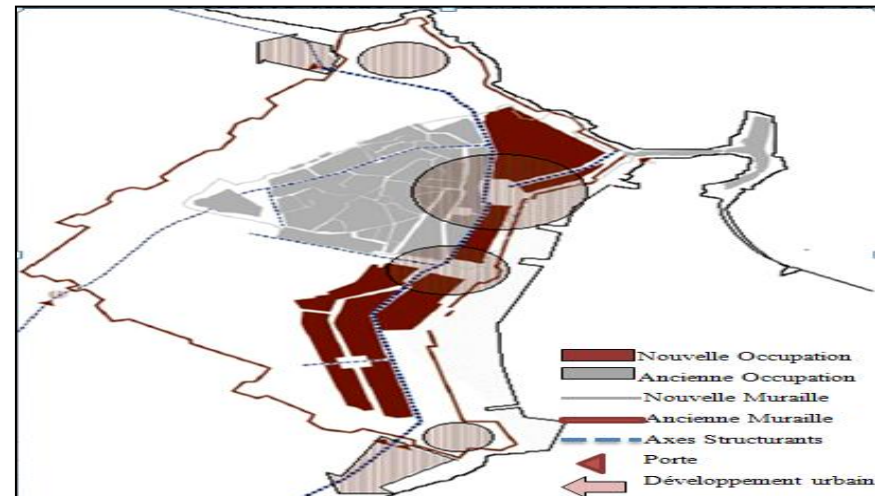


Figure I-29 : Alger du XIX^{ème} Siècle

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015



Figure I-30 : Alger du XX^{ème} Siècle(I)

Source : Groupe Parque EXPO 2009 sur la base de recherche bibliographique, PDAU d'Alger 2015

I-5-2-3- Alger du XX^{ème} Siècle(II) (1930-1962)

- un programme de grands équipements et extension de la terrasse portuaire et du front maritime avec la célébration du centenaire;
- la proposition de démolition et de reconfiguration – quasi -intégrale - du Quartier de la Marine cerné dans Projet d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension créé par René Danger en 1931(a exclure des actions au niveau de la vieille ville);
- Entre 1932 et 1942, Le Corbusier développe six variantes dudit Plan Obus
- La zone du Quartier de la Marine est régénérée et la zone appelée actuellement Place des Martyrs est reconfigurée;
- Les fronts des Boulevards qui se trouvent implantés, que ce soit à la côte basse ou à la côte haute, sont consolidés,
- Dans la vieille ville, les actions ont peu de signification, sauf celles qui portent sur la redéfinition de la médina ou même sur le remplacement de ses tissus.
- La plateforme de terrasse portuaire, de nouvelles interfaces modales et des infrastructures d'accessibilité sont agrandies.



Figure I-31 : Alger du XX^{ème} Siècle(II)

Source : Auteur

Synthèse

La restructuration et l'évolution urbanistique d'Alger pendant la période de la colonisation française reflètent les différents moments et formes d'occupation, soutenues par un principe hygiéniste et monumental de dessin – et de planification – typiquement européen en rupture avec l'existant traditionnel ainsi cela a altéré l'homogénéité du cadre bâti et de l'organisation spatiale.

I-5-3- Epoque Post coloniale (de 1962 à nos jours).

- Avec l'indépendance de l'Algérie, on procède à la récupération du bâti et à son occupation respective avec des fonctions tertiaires, gouvernementales, politiques et financières;
- L'intégrité de la structure urbaine est maintenue dans le centre historique
- Définition d'instruments ayant une portée à moyen et long terme, assurant un développement harmonieux et pérenne dans les stratégies de développement urbanistiques;
- Renforcement des infrastructures urbanistiques et des systèmes d'accessibilité et de transport;
- Définition de politiques de préservation patrimoniale et environnementale; ainsi la casbah classée Patrimoine Mondial par l'UNESCO en 1992;
- Renforcement de l'activité portuaire avec un moteur économique et implantation de nouveaux axes logistiques;
- Définition de stratégies de préservation patrimoniale, notamment de mesures d'intervention prioritaire dans les tissus historiques de la vieille ville(PPSMVSS)
- Réalisation de quelques projets: les parkings à étages, le conservatoire de musique et autres projets de restauration.

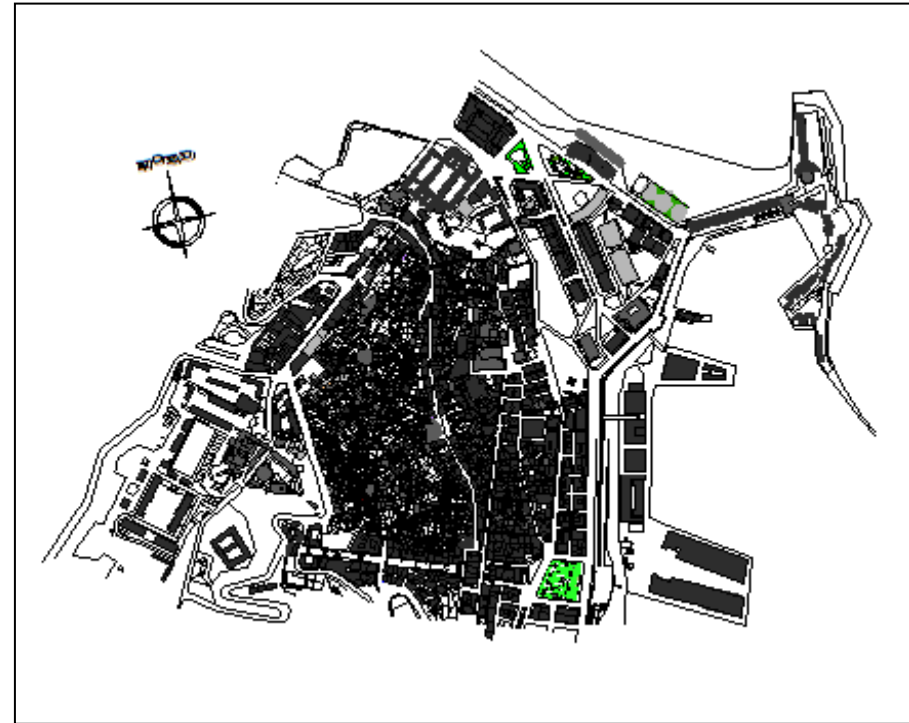


Figure I-32 : Alger Indépendante

Source : Auteurs

Synthèse de l'étude diachronique

La ville d'Alger est le produit de la juxtaposition d'une variété de tissus urbains apparemment autonomes traduits par des modèles diversifiés d'occupation dont les caractéristiques reflètent l'époque de fondation, la société et les facteurs politiques et économiques qui déterminent la forme et l'évolution relativement homogène de son tissu.

Bien que notre périmètre d'intervention constitue le noyau historique et la première matrice urbanistique de la ville, ainsi, depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation a progressivement évolué; résultat du fait que chaque civilisation installée sur le site en s'inscrivant dans le périmètre déjà établi et en adoptant les tracés majeurs tout en renforçant l'armature urbaine existante. L'avènement des colons a créé une rupture avec la tradition, en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale. Cette rupture n'est que le résultat d'un conflit issu de la confrontation de deux modes d'urbanisation totalement différents.

Conclusion

En guise de conclusion de l'identification du périmètre d'intervention, on peut admettre que la basse casbah possède une position privilégiée par rapport à la vieille cité : casbah. C'est un piedmont qui permet d'en faire un milieu urbain, supprime et longe le site d'un ancien comptoir phénicien, au Contrebas du Mont Bouzaréah, façade sur la mer. En raison elle présente l'avantage de se situer près du port El Marsa, et surtout son souk qui s'étalait pratiquement tout au long des deux artères qui commençait de la porte Bâb Azzoun à la porte Bâb El Oued. Ainsi en plus des commerces, les demeures somptueuses des Bachas et Deys, les Palais et les places se trouvaient dans ce périmètre ainsi que les plus belles Mosquées et autres lieux de cultes².

Sur la base de ces potentialités, on ajoute la richesse de son accessibilité qui se présente comme un avantage mais aussi comme un inconvénient, ainsi que l'évolution de son tissu urbain qu'on peut trier comme une boucle qui se referme: la connaissance du présent et la connaissance du passé sont indissociables, lorsqu'on parle des qualités urbaine et architecturale, parce que les seules références qualitatives qu'on ait sur ce plan sont celles du passé: à Alger, la Casbah et la ville coloniale. Mais chacune de ces références ne peut servir de modèle, étant le produit d'une société dans son époque. A nous, à travers la connaissance la plus large possible, de savoir intégrer ces références dans les problématiques actuelles³.

En finalité, toute cette partie présente le socle pour l'identification de la structure urbaine du périmètre tout en effectuons un diagnostic d'état des lieux.

² Dmoh Bacha. ALGER HISTORIQUE : Mythes et Réalité. Edition ILLINDI Publishing. USA: July 2017, 82p.

³ J.J. Deluz, in Pour une Analyse Pluridisciplinaire du Fait Urbain: L'Exemple d'Alger, in Alger - Lumières sur la Ville, édition Dalimen, Alger 2004.



« Chapitre II:

Diagnostic

D'état

Des

Lieux»

Introduction

L'intervention urbaine se doit au préalable d'identifier la structure urbaine existante, déterminer son dysfonctionnement, tout en cherchant à exploiter son potentiel. Il s'agira pour nous, d'un diagnostic d'état des faits qui est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces du site. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes des dysfonctionnements et surtout recherche des axes de progrès.¹

Dans ce présent chapitre, nous allons procéder à une évaluation critique de la forme des tissus et des organisations urbaines qui structurent notre quartier en prenant en considération les caractéristiques spécifiques de la Marine, tout en s'inscrivant dans la démarche typomorphologique, qui consiste à décomposer chaque élément pour les étudier dans leur cohérence pour enfin les recomposer pour étudier les relations spécifiques, comprendre la dialectique entre eux et enfin restituer la structure urbaine. Ainsi, on commence d'abord par l'étude de la morphologie urbaine par les types d'édifices qui la composent et les différents espaces publics et leur distribution dans la trame viaire, ensuite, nous passons à une échelle plus réduite d'étude de typologie architecturale qui analyse les caractères spécifiques du bâti à savoir leur relation avec l'espace public, leurs associations, composition des façades ainsi que les éléments exceptionnels tout en mettant en évidence leur articulation avec la morphologie urbaine.

A la fin un constat s'avère nécessaire pour répartir les potentialités et carences du site, qui vont nous permettre l'identification des permanences structurelles à l'identité culturelle des lieux et des contraintes relatives à la conservation du patrimoine bâti et des paysages urbains pour ainsi définir des mesures de contrôle des transformations du cadre bâti ainsi qu'un pronostic des différentes actions d'interventions urbaines et ainsi garantir la continuité urbaine et la préservation des éléments historico-culturels propres à l'identité du lieu.

Définition de l'approche typo-morphologique

Venue en réaction au mouvement moderne dans les années 1950, elle est développée essentiellement par ROSSI, CANIGIA et MURATORI. Ce type d'analyse urbaine prône «l'autonomie»² du système de la forme urbaine, qui se mue et se transforme par rapport à une logique et des mécanismes internes³. Cette approche met en lumière les combinaisons fondamentales permettant de relier la parcelle au bâti, le quartier au territoire, l'espace public (places et rues) à l'espace privé (immeubles et parcelles).

L'analyse urbaine de l'évolution de la forme d'occupation du bâti dans la parcelle et la constitution de celle-ci nous révèle les principes de leurs formations ainsi que les éléments de permanence dans leurs évolutions. Quant à l'analyse architecturale des immeubles dans les anciens,

¹ Le diagnostic partagé, un outil au service du projet territorial enfance jeunesse, guide pratiques, D'Qual,...op.cit

² BENYOUCEF B., Analyse urbaine : éléments de méthodologie, édition OPU, Alger, 1999, p5.

³ TOUMOUH Abdelmoutalib, Forme urbaine et instruments d'urbanisme, cas d'étude de Hai Akid Othmane (ville nouvelle) à Ain Temouchent, mémoire de magister USTO, 2007, p19.

tissus urbains doit permettre de dégager des caractéristiques architecturales relatives à l'époque de construction et de modification des immeubles (hauteurs, type et matériaux des toitures, types et matériaux des façades, nature des percements, éléments de décor, détails constructifs, style général) pour mettre en lumière la « qualité architecturale » des immeubles et permettre leurs classements par type.

II-1- Etude de la morphologie urbaine

II-1-1- Les entités urbaines

L'image actuelle du quartier est l'aboutissement d'un long processus, résultant de la combinaison de plusieurs facteurs et paramètres qui sont d'ordre démographique, topographique et géographique du site. Son développement s'est opéré en plusieurs entités autonomes ayant chacune sa logique de formation, mais articulées entre elles formant un ensemble permettant d'évoluer sans rupture ni incohérence.

Ainsi, notre périmètre d'étude comporte trois entités distincts qui s'entrecroisent pour délimiter la place des Martyrs :



Figure II-1 : Carte des entités urbaine
Source : Google earth traité par l'auteur

II-1-1-1- Première entité.....Ilot de la marine

II-1-1-1-a- Présentation

C'est la première implantation humaine de toute la ville, donc un fait urbain majeur à haut degré de permanence, à valeur urbaine, historique et architecturale. Elle est partiellement altérée car elle a subi quelques transformations à travers l'histoire.

Situé au Nord-Ouest du quartier de la marine et permet l'articulation entre toutes les autres entités à travers la place des Martyrs. Elle est à une altitude de 5 mètres par rapport au niveau de la mer, offrant ainsi une vue panoramique exceptionnelle.

II-1-1-1-b- Délimitation

Cette entité est délimitée par :

- La Rue Bâb el Oued-Bab Azzoun côté Ouest ;
- La DGSN et la Rue Laroussi Mustafa côté Nord ;
- La place des Martyrs et les immeubles haussmannienne, côté Sud ;
- Boulevard de l'ALN cote Sud-est ;
- Esplanade sur mer cote Nord-est.

Place des Martyrs

Elément de connexion avec les autres entités et communique spatialement, ouverture vers la mer.



Figure II-2 : Ilot de la Marine
Source : Alg24.net

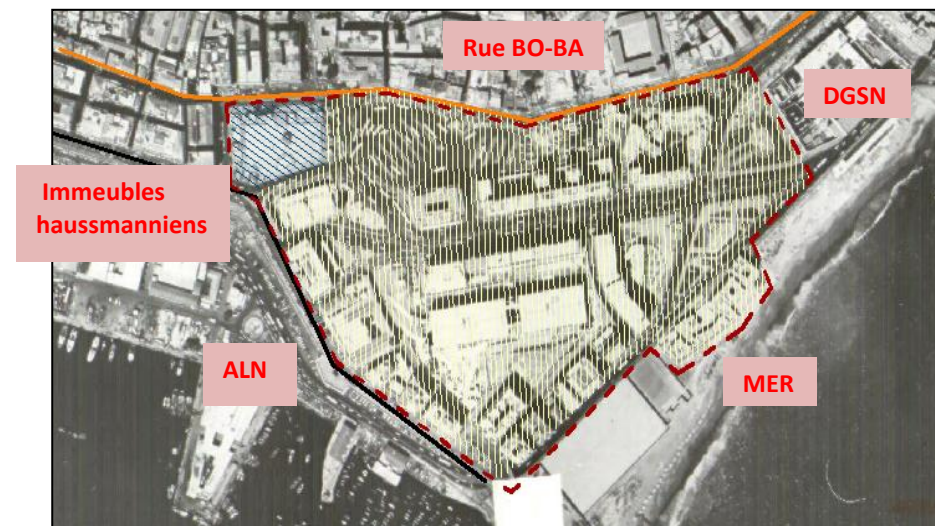


Figure II-3 : Limites de l'ilot de la Marine
Source : Google earth traité par l'auteur

II-1-1-1-c- Système viaire

"Le système viaire est le système de liaison de l'espace du territoire, il est constitué par l'ensemble des circulations de fonctions et d'importance variables"⁴

Le système viaire de cette entité est hiérarchisé sous forme de maillage irrégulier, constituant un réseau de voies de divers type de flux, de circulation et d'accessibilité et qui se présente comme suit:

- Voies structurante : Rue Bâb el Oued -Bâb Azzoun et Boulevard Amilcar Cabrel ;
- Voies de transit : Boulevard Amara Rachid et l'ALN ;
- Voies de desserte: Avenue 1^{er} Novembre et Rue de la Marine.

1) Rue Bab el Oued- Bab Azzoun

C'est le premier axe structurant de la ville d'Alger selon le tracé romain: Cardus-Décumanus.

Il est d'une morphologie globale linéaire, d'une largeur max de **12m** avec des parois différentes d'un tronçon à un autre à flux très important, principalement mécanique à double sens; assurant l'articulation entre les deux quartiers : Isly et Bâb el Oued, ponctué par trois moments importants : Place Mohamed Touri, Place des Martyrs et Place Ouenouri et bordé par la mosquée Ali Betchine, Dar el Hamra et Dar Aziza.

⁴ Allain Borie, et François Denieul " Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 4

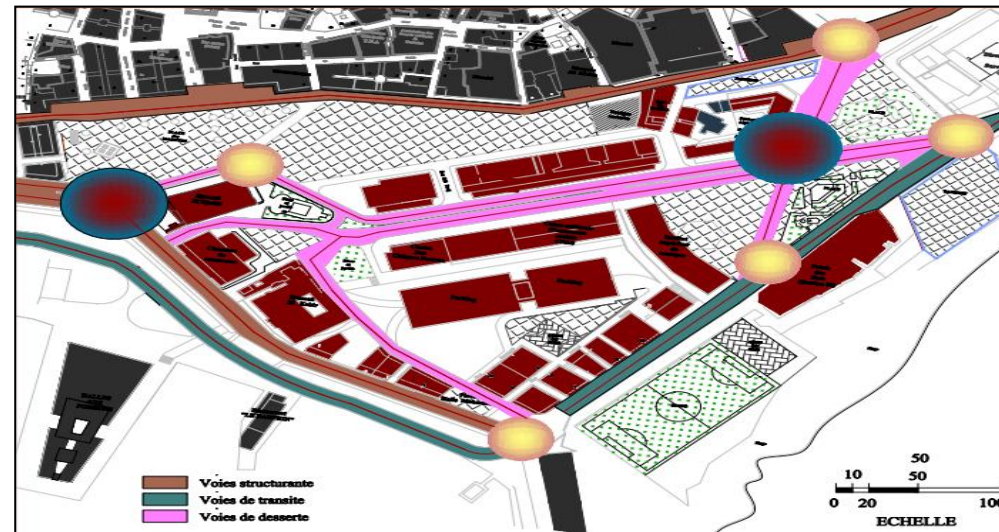


Figure II-4 : Carte du système viaire de l'ilot de la marine

Source : Autocad traité par l'auteur



Figure II-5: Rue Bab El Oued- Bab Azzoun

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

Pour cela, on va la répartir en trois séquences selon les critères suivants :

- La présence ou l'absence du commerce formel et informel.
- La présence ou l'absence des parois qui bordent la rue.
- Styles architecturaux différents.

➤ **Première séquence : Relie la DGSN et Dar El Hamra**

Elle est d'une largeur de **7m** définie par deux parois de styles différents :

- Immeubles Néoclassique du côté Ouest de R+5 dont le RDC dédié au commerce de proximité et les étages affectés aux logements

Du cote Est ; immeubles moderne de R+9, un commerce de proximité au RDC et les étages affectés aux logements.

Cette séquence constitue un moment d'accueil venant de Bâb el Oued, il est moins animé que l'autre, marqué par une anarchie de stationnement vu l'absence des parkings, d'autant plus qu'il présente un flux moins important dû à la présence de la DGSN qui est inaccessible.

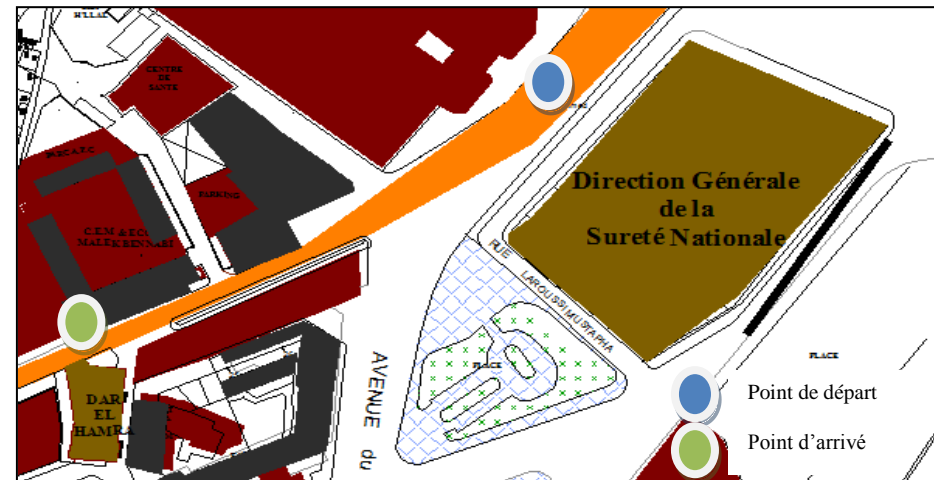


Figure II-6: Première séquence de la Rue Bab El Oued-Bab Azzoun

Source : Carte Autocad traité par l'auteur



Figure II-7 : Rue Bab El Oued

Source : Photo prise par l'auteur

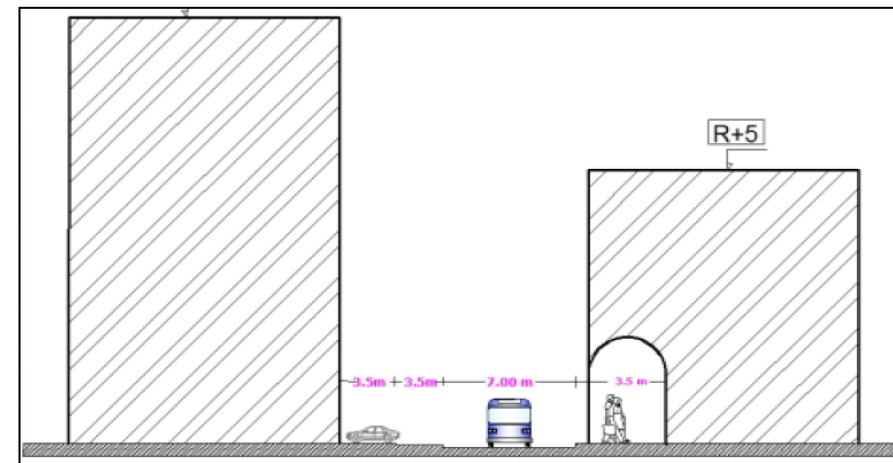


Figure II-8 : Coupe schématique sur la séquence qui relie la DGSN et Dar El Hamra

Source : Auteur

➤ Deuxième séquence : Relie entre la Mosquée Ali Betchin Et la place des Martyrs

Cette séquence est à caractère populaire, d'une largeur de 9m, une paroi manquante suite à la démolition qu'a subie le quartier de la marine pour la réalisation du projet Soccard, maintenant occupé par une Station de Métro.

Elle est ponctuée par des moments importants : La place des Martyrs, Dar Aziza, mosquée Ali Betchin et Dar El Hamra en plus des deux marchés bidonvilles (sur l'ilot Lallahoum).

Remarque :

On va aborder la troisième séquence de cette Rue dans la deuxième entité dont elle fait parti.

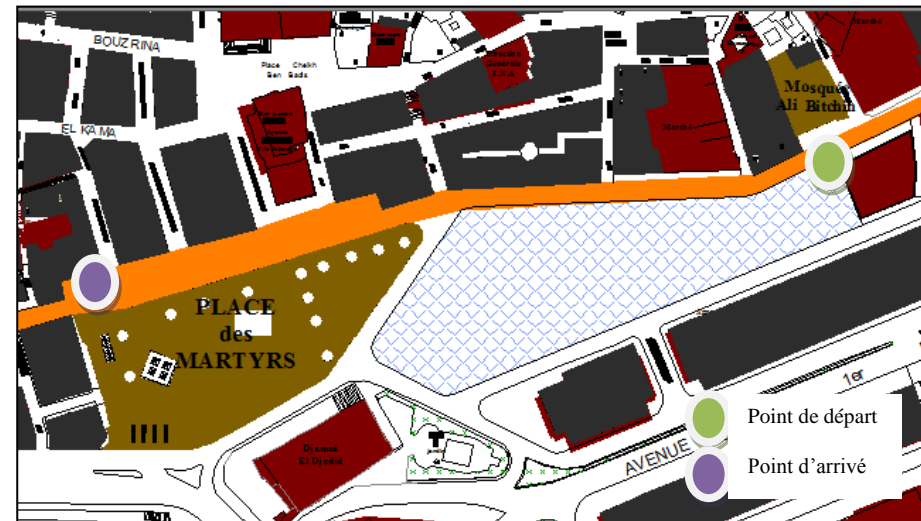


Figure II-9 : Deuxième séquence de la Rue Bab El Oued-Bab Azzoun

Source : Carte Autocad traité par l'auteur



Figure II-10 : Deuxième séquence de la Rue Bab El Oued-Bab Azzoun

Source : bladi.net

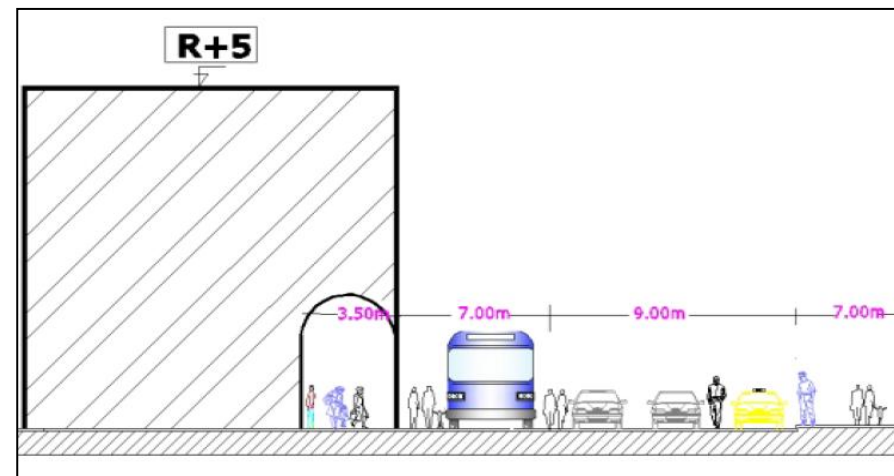


Figure II-11 : Coupe schématique sur la séquence qui relie la Mosquée Ali betchi à la place des Martyrs

Source : Auteur

Diagnostic:

- Cette rue est mal structurée par la perte de deux parois : ilot Lallahom et vide de la Régence.
- L'existence d'un conflit de Circulation (Mécanique, piétonne) généré par le commerce informel qui participe à cette anarchie.
- Elle comporte des bâtiments très vétustes et beaucoup de vides urbains.
- Rue très structurante pour les piétons, et générant une forte activité commerciale très dynamique.
- Une identité très forte assurée par les arcades et par son caractère historique particulier.
- C'est une rue très fréquentée d'où sa forte urbanité.
- Elle est spécifiée par la présence d'un commerce d'achats quotidien au niveau des deux marchés, un commerce informel au niveau des Galeries, la rue et la ruelle qui débouchent de la Casbah, engendrent un flux important des acheteurs qui viennent de divers régions, tout ça provoque un dysfonctionnement entre la circulation et le stationnement mécanique et piéton ainsi présence d'insécurité et pollution.

2) Boulevard front de mer

Son tracé coïncide avec l'emplacement des anciens remparts turcs démolis au cours de la colonisation française, remplacé ensuite par un grand boulevard qui structure le quartier de la Marine coté mer.

Conçu par F.Chassériau en 1860 comme étant un balcon donnant sur la mer et entretient une relation dialectique avec les édifices qu'il abrite (les immeuble Chassériau et le Bastion 23).

Il assure la connexion entre les différents moments : place Mohamed Touri, place des Martyrs, Amilcar Cabrel et place des Rais.

Il est d'une morphologie globale linéaire, d'une largeur de **18m** et longueur de 1200m avec un flux mécanique moyen répartis en deux tronçons à caractère et flux différenciés à savoir

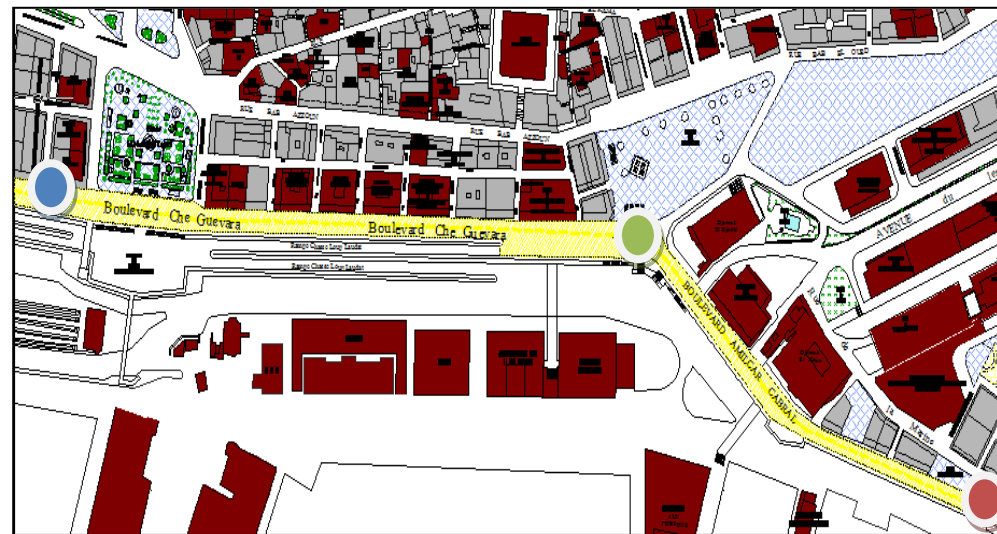


Figure II-12 : Boulevard front de mer

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

➤ Première séquence : Boulevard Amilcar Cabrel

C'est une voie à faible flux mécanique, à sens unique, d'une largeur de 14 m, assurant la continuité du Boulevard Che-Guevara et reliant la place de Martyres avec l'Amirauté.

Son point d'arrivé est la place **Amiral Cabral** qui est mal définie. Elle forme une sorte de terrasse urbaine offrant une vue panoramique vers la mer avec une paroi imperméable ponctuée par la rythmique des arcades.

Diagnostic

- Un dysfonctionnement provoqué par la rupture avec le Boulevard Amara Rachid.
- Manque d'articulation morphologique avec la partie portuaire dû à la rupture avec les rampes de l'amirauté fermé a cause de l'occupation militaire.
- Présente un balcon urbain avec une belle vue vers la mer.

Remarque : La deuxième séquence de ce boulevard va être abordée dans l'autre entité dont elle fait partie



Figure II-13 : Première séquence du boulevard front de mer

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

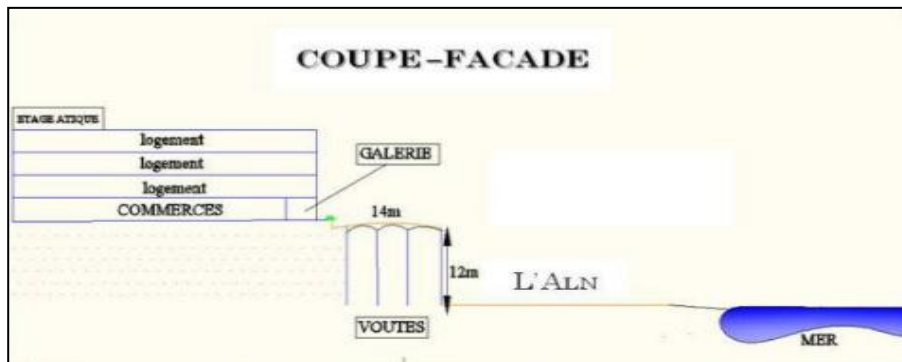


Figure II-14 : Coupe schématique sur la séquence boulevard Amilcar Cabrel

Source : Auteur

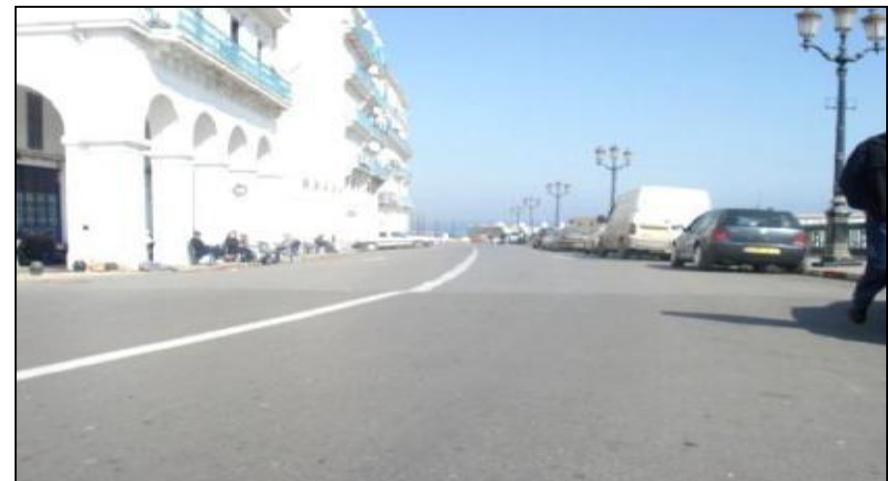


Figure II-15 : Boulevard Amilcar Cabrel

Source : Photo prise par l'auteur

3) Boulevard Amara Rachid

C'est une rue tracée sur les anciens remparts de la médina, d'une largeur de **16 m** à flux mécanique important, constituant la continuité de l'ALN à partir d'un tunnel et qui débouche sur un nœud qui englobe; la DGSN, la place de Rais et Bastion 23.

Elle est déterminée par une paroi imperméable avec une circulation sous arcades d'une part et une façade maritime inaccessible à caractère inachevé d'une autre part.

Assure une accessibilité au périmètre venant d'El Kettani du côté Nord.

Diagnostic

- Offre une belle vue sur la mer et l'amirauté.
- Elle est faiblement structurée et peu attractive pour les piétons
- La circulation piétonne se réduit à un trottoir de 1.5m de part et d'autre part sous arcades non fonctionnelle



Figure II-17 : Boulevard Amara Rachid

Source : Photo prise par l'auteur

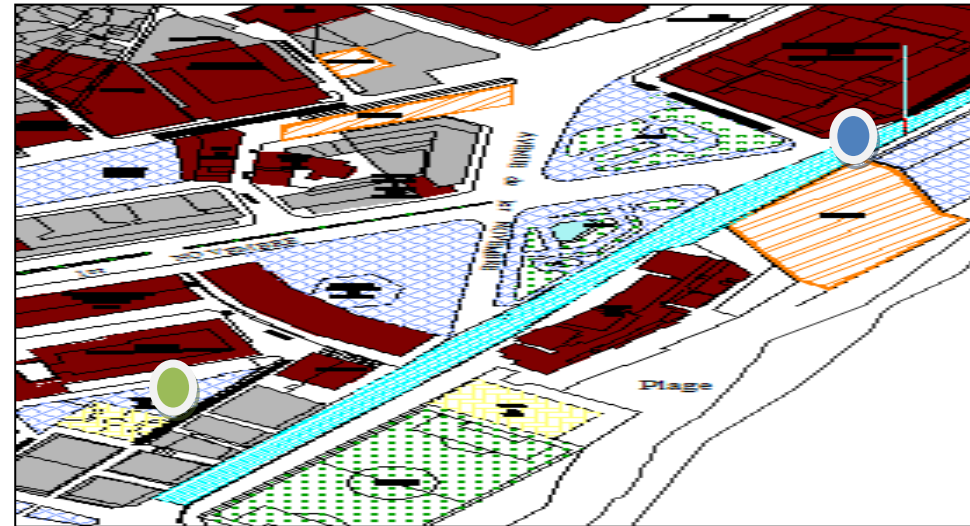


Figure II-16 : Boulevard Amara Rachid

Source : Carte Autocad traitée par l'auteur

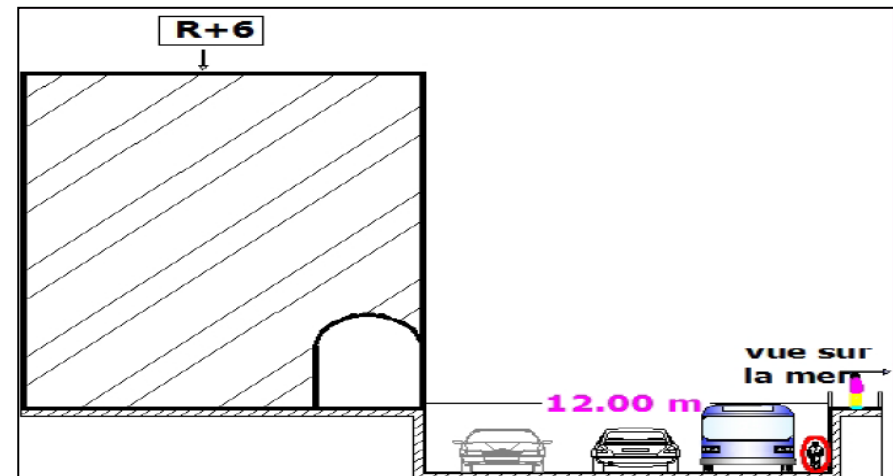


Figure II-18 : Coupe schématique sur le Boulevard Amara Rachid

Source : Auteur

4) Avenue 1^{er} novembre

C'est un axe structurant de l'îlot de la Marine et de desserte pour tous le quartier, d'une largeur de **30m** à double voies avec un flux mécanique important.

Elément non altéré à faible degré de permanence, représentant un fait urbain, conçus lors de la réalisation du projet Soccard.

Il présente une dimension excessive, composé d'une galerie, une voie mécanique et une voie piétonne. Ses deux parois s'élèvent d'un gabarit de R+7 à R+9 abritant des activités commerciales et administratives peu attractives.

Il relie la chambre de commerce, la place de la mosquée à la place des Rais.

Diagnostic

- Représente un sécateur qui coupe le quartier en deux partie vu sa largeur et engendre un flux mécanique complexe.
- Assure une vue sur la mer mais elle reste mal définie.
- Elle engendre un problème de nuisance et de pollution.

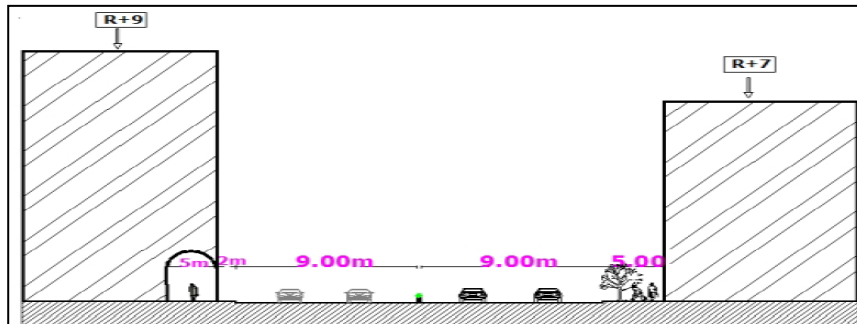


Figure II-20 : Coupe schématique sur l'Avenue premier Novembre
Source : Auteur

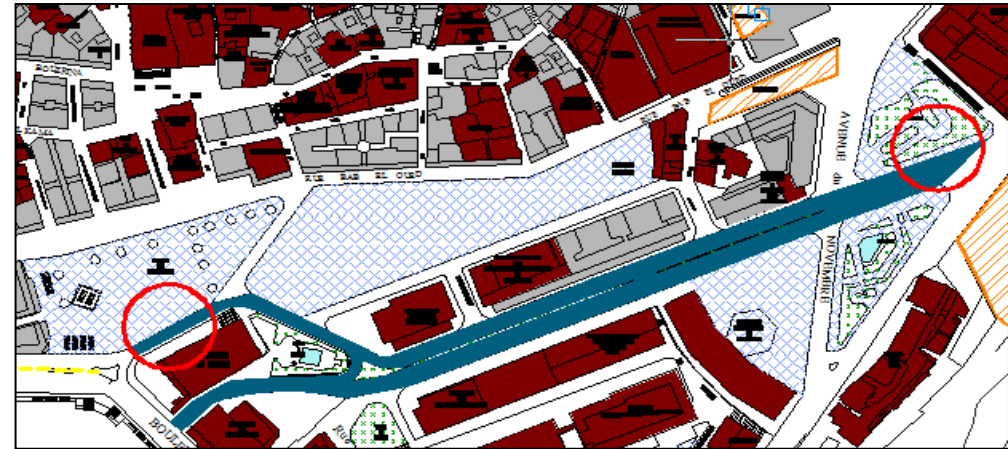


Figure II-19 : Avenue 1^{er} Novembre
Source : Carte Autocad traité par l'auteur



Figure II-21 : Avenue premier Novembre
Source : chaineeldjazair.com

5) Rue de la Marine

Son tracé reprend celui du Décumanus romain, relie la porte Bab el Djezira et la Médina et entretient une relation d'interdépendance avec la Rue Bab El Oued-Bab Azzoun.

Elément à haut degré de permanence, non altéré représentant un fait urbain majeur, à valeur urbaine, d'usage et historique.

Constitue un élément d'articulation entre la ville et la mer, reliant la place des Martyrs, place Amilcar Cabrel et l'Amirauté.

C'est une voie à l'échelle du quartier d'une largeur de 8m, abritant sur ses parois des édifices à valeur historique (Djamaa El Kebir et Djamaa El Djedid et les immeuble Chassériau) et d'autres à caractère financier (Chambre de commerce et le Trésor).

Diagnostic

- Voie non animée à cause de la fermeture des galeries de Djamaa El Kabîr et l'inexistence d'un trottoir.
- Elle se trouve mal structurée par le manque de sa deuxième paroi.
- Elle a perdu son rôle structurant reliant la ville à la mer en raison de la fonction de l'Amirauté (zone militaire) et aujourd'hui elle est utilisée comme une aire de stationnement.

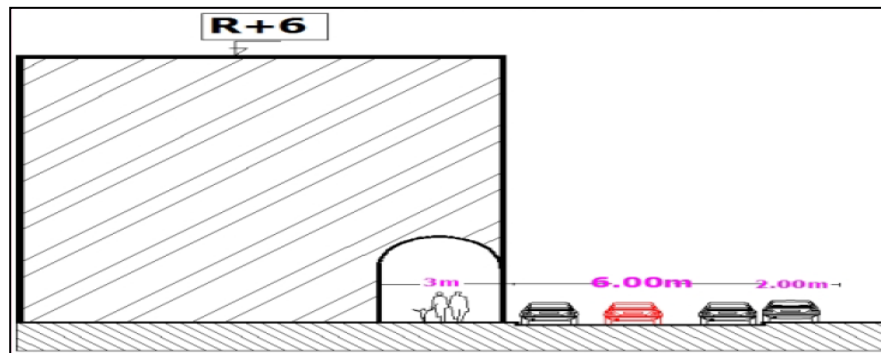


Figure II-23 : Coupe schématique sur la Rue de la Marine

Source : Auteur

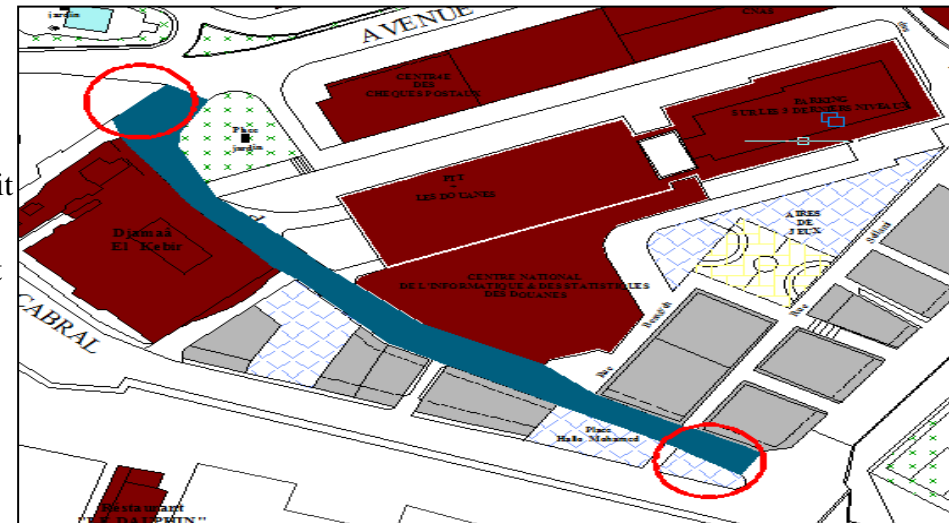


Figure II-22 : Rue de la Marine

Source : Carte Autocad traitée par l'auteur



Figure II-24 : Rue de la Marine

Source : Photo prise par l'auteur

II-1-1-1-d- Système parcellaire

"Le système parcellaire est un système de partition de l'espace du territoire en un certain nombre d'unités foncières, les parcelles. Le parcellaire fragmente donc le territoire."⁵

Sur le plan morphologique l'îlot de la Marine possède un tracé triangulaire pas bien défini. L'ensemble de ce tissu urbain présente une juxtaposition ou bien une inclusion de trames parcellaires assez différentes qui nous a permis de distinguer un certain nombre d'îlots et parcelles qui diversifiés de par leur morphologie, leur taille et leur fonction.

La configuration que présentent les îlots est généralement le résultat des travaux d'alignement et des percements effectués à travers le temps, ils sont de dimensions variables et de formes irrégulières à l'exception de celles donnant sur les voies qui ont subi une régularisation et qui ont des formes proches du rectangle et des proportions plus ou moins régulières. Ainsi on répartit ce système en trois parties qu'on présente ci-dessous.

Ilot 01 haussmannien :

C'est un îlot dense et, fermé de forme régulière lié directement à la rue où les façades des bâtiments sont disposées en continuité; constituant des parcelles de formes rectangulaire et trapézoïdale perpendiculaires à la voie.

⁵ Allain Borie, et François Denieul" Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels , page 4

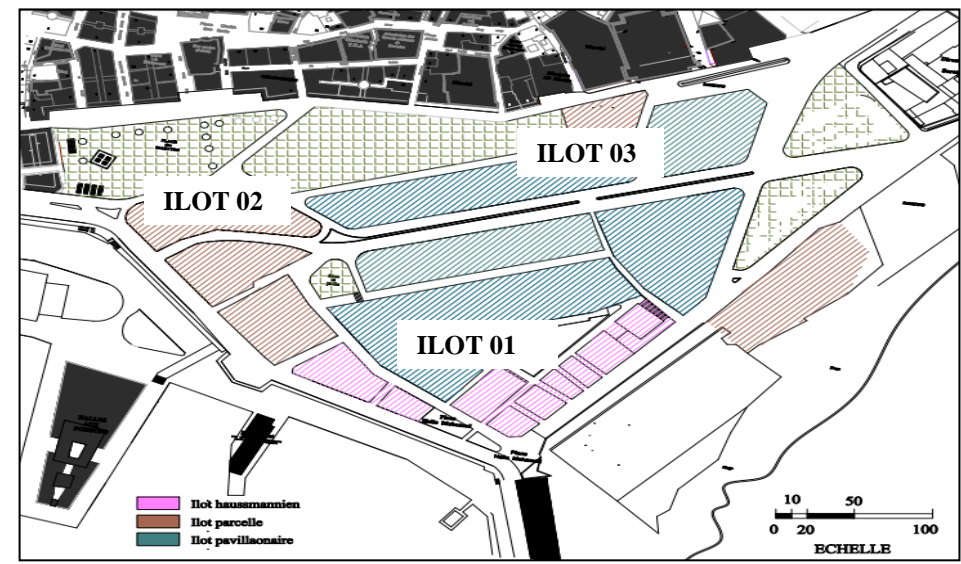


Figure II-25 : Carte du système parcellaire
Source : Autocad traité par l'auteur

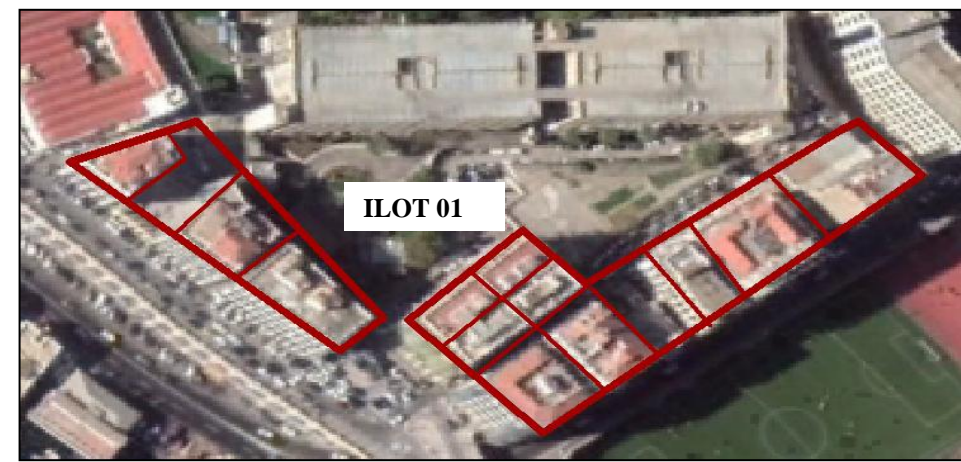


Figure II-26 : Ilot haussmannien
Source : Google earth traité par l'auteur

Ilot 02 parcelle

C'est un ilot où la parcelle occupe la totalité de l'ilot. il intègre des équipements ou des immeubles d'habitation; avec le respect de l'alignement.



Figure II-27 Ilot parcelle
Source : Google earth traité par l'auteur

Ilot 03 pavillonnaire :

Le tissu moderne ne possède pas de système parcellaire ni d'aspect géométrique, la notion de parcelle et d'ilot ont disparu, c'est le passage de l'ilot à la barre, c'est des ilots allongés délimitent la voie sans aucune division parcellaire.

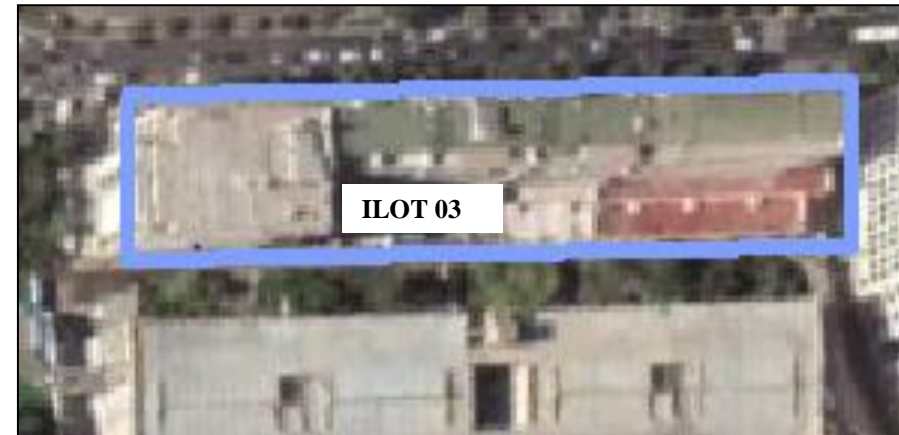


Figure II-28 : Ilot pavillonnaire
Source : Google earth traité par l'auteur
Système bâti

II-1-1-1-e-

"Le système bâti regroupe l'ensemble des masses construites de la forme urbaine quelle que soit leur fonction (habitation, équipement) ou leur dimension."

On distingue 3 types de constructions constituant le tissu urbain de cette entité étudié :

- **Le type ponctuel** : Les bâtiments sont séparés les uns des autres par une distance plus ou moins grande: le bâti est discontinu [...] par conséquent, la perception sera fragmentée et peu hiérarchisée on trouve généralement ce type de bâti ponctuel dans les tissu pavillonnaires contemporains [...].⁶

Dans notre cas, ce type de bâti correspond au **tissu contemporain** qui se définit par le parking à étages et l'institut de musique et qui se caractérise par une composition architecturale inédite.

⁶ Allain Borie, et François Denieul " Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 20

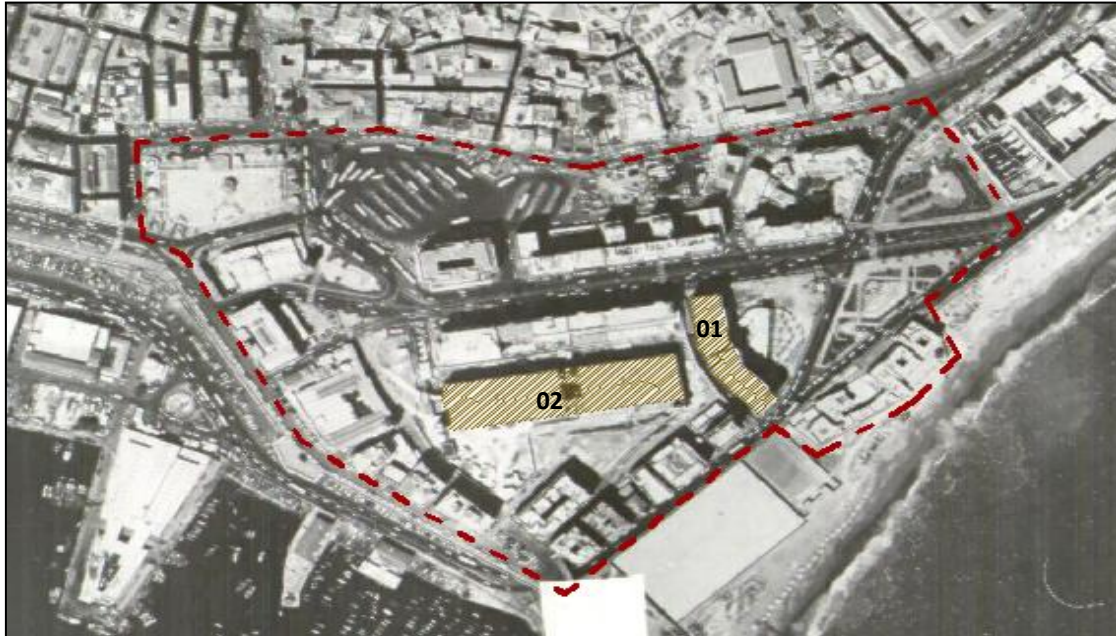


Figure II-29 : Carte du bâti ponctuel
Source : Google earth traité par l'auteur

▪ Le type linéaire :

Les bâtiments sont juxtaposés le uns des autres de manière à former une ligne continue: il y a continuité du bâti dans une seule direction de l'espace. [...] Dans ce cas, les bâtiments ne sont pas "lus" individuellement des l'abord mais perçu comme un ensemble, c'est à dire comme une masse bâti continue. Seule une vision plus attentive permettra dans un deuxième temps de repérer la façade de chaque immeuble, puis finalement les détails de son architecture. La continuité du "bâti" entraîne donc une perception hiérarchisée et progressive des bâtiments.⁷

De la première vue, on remarque que le **tissu moderne** représenté par des immeubles coloniaux a savoir les barres Soccard est les immeubles Chassériau longeant le boulevard Amiral Cabral et Amara Rachid à vocation résidentielle ou usage mixte occupe une grande partie de notre périmètre d'étude dont il présente une forte continuité par accolement des bâtiment les uns des autres donnant sur les voies principales, et constituant toute la parcelle.

⁷ Allain Borie, et François Denieul " Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 20



Figure II-30 : Institut de Musique
Source : Auteur



Figure II-31 : Parking à étages
Source : Auteur



Figure II-32 : Carte du bâti linéaire
Source : Google earth traité par l'auteur

▪ type planaire :

Les bâtiments sont accolés les uns des autres de tous les côtés de manière à former une masse continue uniquement interrompue par les rues: il y a donc continuité du bâti dans plusieurs directions de l'espace. Ce bâti planaire est généralement perforé par des cours plus ou moins importantes qui ne compromettent pas sa continuité.⁸

A ce niveau le type de tissu est exprimé par les **constructions traditionnelles** de type moresque et quelques bâtiments coloniaux tels que les maisons traditionnelles et les monuments historiques épargnés des transformations coloniales : Bastion 23 , grande mosquées et Djamaa Djedid et qui se sont définies par une composition architecturale massive , fermée et intravertie organisée autour des cours centrales et interrompue par les rues occupant toute la parcelle constituant ces derniers.

⁸ Allain Borie, et François Denieul " Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 21



Figure II-33 : Les Barres Soccard
Source : Google image



Figure II-34: Bâtiments coloniaux
Source : photo prise par l'auteur



Figure II-36 : Djamaa El Djedid
Source : Google image



Figure II-37 : Djamaa El Kebir
Source : Google maps

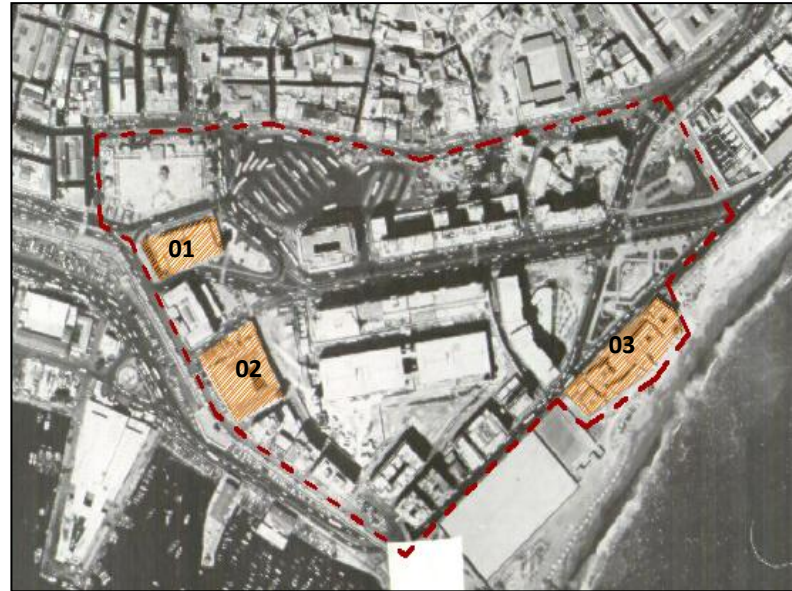


Figure II-35 : Carte du bâti linéaire
Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-38 : Bastion 23
Source : Google maps

Synthèse

A partir de la lecture de la carte de la typologie du bâti établie par PPSMVSS de Casbah d'Alger, notre entité d'étude regroupe une multitude d'implantations qui se traduit par les transformations et les modifications effectuées dès l'expropriation de la casbah par la colonisation où la partie basse de la casbah tendait à disparaître.

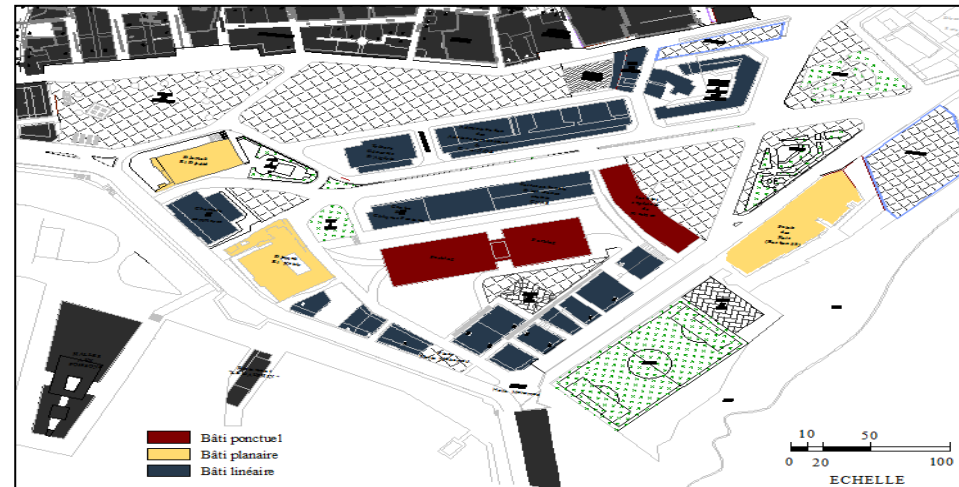


Figure II-39 : Carte de typologie du bâti de l'îlot de la Marine
Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

II-1-1-1-f- Système des espaces libres

Allain Borie, et François Denieul dans leur ouvrage " Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels définit "*Le réseau des espaces libres est l'ensemble des parties non construites de la forme urbaine, que ces espaces soient publics (places, esplanades, rues, etc.) ou privés (cours, jardins)*" Aussi d'après **Henri Gaudin** la ville comme "**plein et vide**", le vide dans notre contexte se matérialise dans les places, les espaces vert, les cources et les parkings.

Cette entité d'études est marquée par la présence assez nette des vides urbains publics et qui sont :

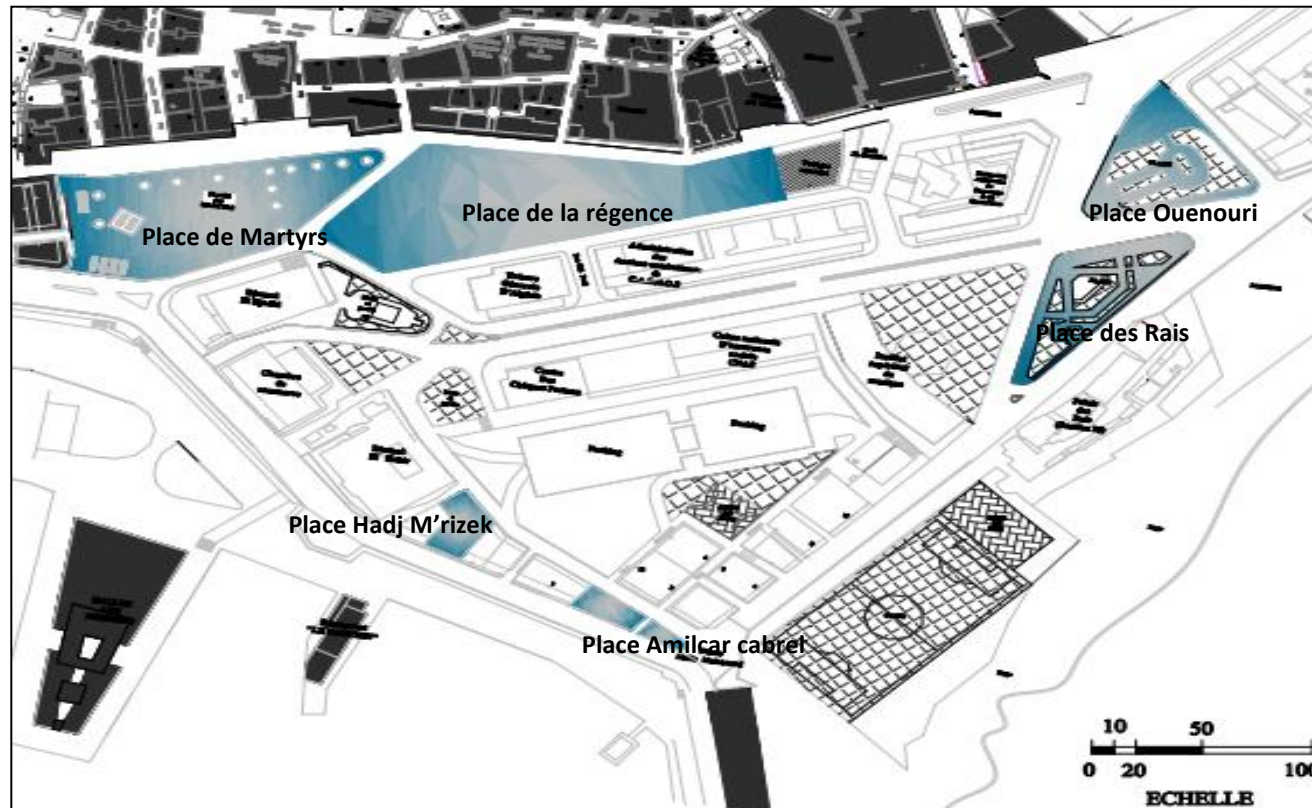


Figure II-40 : Carte d'espaces libres de l'Îlot de la Marine.

Source : Autocad traité par l'auteur

1) Place des Martyrs

Ancien forum romain, situé à l'intersection du Cardus et Décumanus, devenu place du marché à l'époque berbère, place d'El Djenina à l'époque ottomane et place d'armes puis du gouvernement à l'époque coloniale.

C'est un élément à haut degré de permanence représentant un fait urbain majeur, à valeur urbaine, d'usage, historique et symbolique, partiellement altérée car après l'indépendance, elle a subi des transformations notamment au niveau de son expression.

Considéré comme un point de repère, elle joue un rôle majeur dans la structure globale de la ville et un carrefour de contact principal au sein de la Casbah, ouverte sur le port et la mer.

Actuellement, après avoir été obstruée pendant de longues années par les travaux d'extension de la ligne de Métro, ralentis par les fouilles archéologiques découvertes sous la place de la Régence, la place des Martyrs a été inaugurée avec son nouveau visage en 2018.



Figure II-41 : Situation de la place des Martyrs dans l'îlot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-42: Place des Martyrs

Source : elitepresse.com

Elle est d'une forme rectangulaire de superficie de 8000m², répartis en deux niveau de sous sols non accessible au publics, et quelques arbres dispersés anarchiquement.

Le bâti autour de la place est caractérisé par l'unité de son gabarit. Ils sont organisés en R+2 et R+3

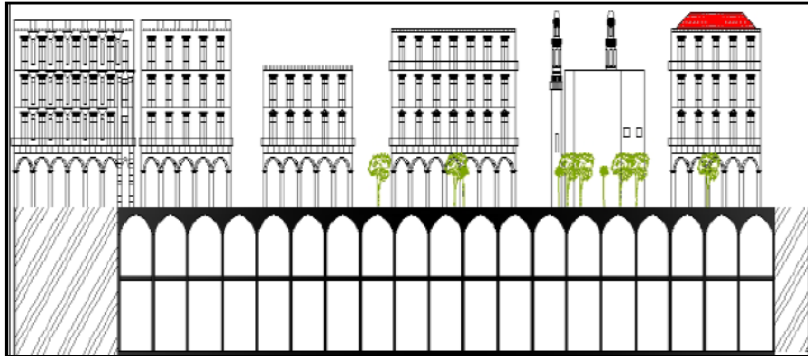


Figure II-43 : Coupe schématique de la place des Martyrs

Source : Auteur



Figure II-44 : La place des Martyrs actuel

Source : routard.com

Diagnostic

- C'est un lieu de regroupement et de communication sociale important due à sa centralité et la proximité avec un ensemble d'édifices historiques (Mosquées, Dar El Aziza, Chambre de commerce).
- Elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville donc une charnière entre la haute casbah et le quartier de la marine.
- Sa position et sa valeur historique présente une importance majeure et ses deux niveaux de sous-sols lui confèrent une valeur supplémentaire.
- Elle reste mal définie dans l'un de ses cotés qui donne sur le vide de la régence et devenue un lieu de transit.

2) Place des Rais

C'est un moment de confusion urbaine à faible degré de permanence, aménagé face au Bastion 23 et le Conservatoire de musique, elle est le point de jonction entre le quartier de la marine et celui de Bâb el Oued.

Elle se résume en un carrefour entouré de voies de fortes circulations: boulevard Amara Rachid, avenue 1er Novembre causant son isolement du reste de la ville, son inaccessible aux piétons, et absence de toute animation.

Elle est d'une morphologie triangulaire d'une surface de 2181m² présentée sous forme d'un attelage magnifique de chevreaux d'un blanc éclatant (chevaux Diar El Mahsul), offrant une vue splendide sur la mer.

Diagnostic

- Place mal vécue, représentant un lieu de transit où le piéton ne trouve pas sa place ;
- Entourer des voies à flux important causant son dysfonctionnement ;
- Sa proximité du Bastion 23 et le Conservatoire de musique lui donnant une Dimension culturelle ;
- Place avec un aménagement fortuit ainsi absence de vie et manque d'attractivité.



Figure II-45 : Situation de la place Rais dans l'îlot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-46 : Place des Rais

Source : elitepresse.com

▪ Place Md Ounouri

C'est un lieu public à regroupement faible, localisé à l'emplacement de l'ancienne porte Bab el oued, à l'intersection de la rue Bab el Oued avec le rempart.

C'est un élément partiellement altérée à haut degré de permanence, représentant un fait urbain mineur, à valeur historique et symbolique, entraînant des relations de consolidation avec le quartier de Bab El Oued et de proximité avec le Lycée Emir Abdelkader et la DGSN et offrant une belle vue sur la mer.

C'est une place délaissée car elle est entourée de voies à flux important : Avenue du 1er novembre, Boulevard HADAD Abderrezak et la Rue Bâb El Oued.

Elle est d'une forme peu définie, fermée aux publiques et utilisée comme aire de Stationnement pour la DGSN. Ses parois sont définies par : Le lycée Bugeaud et les immeubles de rapport 1871, d'un gabarit de R+3 à R+4 avec une architecture néoclassique, la DGSN et l'immeuble d'angle de Soccard 1950 de R+7 qui présente une architecture moderne.

Diagnostic

- N'ayant aucune structure géométrique, cette place n'exprime plus cette notion de seuil qu'assurait autrefois la porte Bab El Oued.
- Place non vécu et mal structuré qui a perdu sa symbolique.
- Représente un carrefour de circulation mécanique complexe.



Figure II-47 : Situation de la place M^D Ouenouri dans l'îlot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-48 : Place des M^D Ouenouri

Source : elitepresse.com

▪ Place Amilcar Cabrel

Situé à l'angle de la Marine qui coïncide avec l'emplacement de l'ancienne porte Bâb E l D jazzera pendant la période ottomane, présentant un espace d'articulation de la ville avec l'amirauté et la mer.

C'est un élément partiellement altérée à haut degré de permanence, représentant un fait urbain mineur, à valeur historique et symbolique, entraînant une relation dialectique avec la Rue de la Marine et les immeubles Chassériaux.

C'est une place publique à regroupement faible qui s'articule avec la place des martyrs par la rue de la marine et le boulevard Amilcar et avec la mer par la rampe de l'amirauté. Elle est délimitée par les immeubles Chassériaux d'une part et assurant une relation visuelle vers la mer d'autre part, définissant ainsi un balcon urbain.

Elle présente un espace mal définie sans aucun caractère d'espace public, que se soit sur le plan morphologique ou sur le plan formel. Actuellement utilisé comme un lieu de stationnement.

Diagnostic

- N'assure pas sa fonction d'articulation du quartier avec la mer et cela due à la fonction militaire de l'amirauté.
- Place de dimensions réduites.
- Elle se trouve isolée de toute animation urbaine.
- Son état dégradé fait d'elle qu'elle a perdu sa valeur et symbolique, Occupé comme espace de stationnement



Figure II-49: Situation de la place Amilcar Cabrel dans l'îlot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-50 : Place Amilcar Cabrel

Source : Photo prise par l'auteur

▪ Place Hadj M'rizek

C'est une place populaire située à mi-chemin de la rue de la marine et du boulevard Amilcar Cabrel, à proximité de Djamaa el Kabîr, ouverte sur la mer. Elle a une superficie de 711 m².

Elle est à valeur culturelle et artistique, connue pour ces activités touchant la musique Chabbi d'où sa nomination Hadj M'rizek, chanteur du Chabbi, qui organisait autrefois des spectacles dans cette place.

Aujourd'hui elle est réduite à un simple vide urbain, confronté par les vieux de la médina, totalement abandonné sans aucune configuration ni aménagement, bordée d'une série d'arcades du côté de la mer.

Diagnostic

- La place a perdu son identité historique, culturelle et artistique.
- Les édifices qui la délimitent (bâtiments Chassériau) sont en état vétuste ainsi cela accentue son dysfonctionnement.
- Mal aménagée et manque de mobilier urbain.



Figure II-51: Situation de la place Hadj M'rizek dans l'îlot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-52: Place Hadj M'rizek

Source : elitepresse.com

▪ Place de la régence

Situé en juxtaposition avec la place des Martyrs séparée par la Rue de la Marine, elle est le résultat du projet Soccard inachevé, utilisée autrefois comme station de transport urbain.

Elle est d'une forme rectangulaire de superficie de 14218m². Ses parois sont définies par :

- Dar El Hamra de style mauresque de R+1 du côté Nord ;
- La place des martyres coté Sud ;
- Les édifices de type haussmanniens de R+3 coté Ouest ;
- Barre de Saccard et Djamaa Djedid du côté Est.

Actuellement aménagée en placette où se localise le deuxième accès du nouveau Métro place des Martyrs, abritant des ruines archéologiques découvertes récemment dans sa partie Nord.

Parmi ce qui a été mis à jour sur cette aire, nous pouvons citer :

- les vestiges d'un quartier d'artisans forgerons du XIIe-XIIIe siècle rasés en 1832 pour ériger la place du gouvernement ;
- une vaste nécropole byzantine remontant au Ve siècle ;
- Restes démolis de la salle de prière, la cour intérieure et la base du minaret de la mosquée « El Sayida » datant de XVIe siècle ;
- Dallage et trottoirs d'une ancienne voie romaine ainsi que le sol carrelé de « Beyt el Mal » (siège du trésor public).



Figure II-53 : Situation de la place de la régence dans l'ilot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-54 : Place de la Régence

Source : www.facebook.com/AlgeriaTourisme

Diagnostic

- Malgré son nouvel aménagement, elle reste mal structurée et mal définie.
- Elle est d'une superficie importante à exploiter.
- La découverte des vestiges romains et sa proximité de la place des Martyrs lui confèrent plus de valeurs.

Synthèse :

On constate que les places et les lieux publics dans notre entité ont perdu leur Rôle, leur caractère convivial de détente et de sensibilisation.



Figure II-55: Fouilles archéologiques au cœur de la place de la régence

Source : algeriepatriotique.com

Diagnostic de l'entité

- C'est l'entité la plus importante en termes de surface avec présence de foncier non exploité ainsi possibilité d'intervention, mais déséquilibré sur le plan morphologique.
- Richesse architecturale et patrimoniale confère à l'entité une valeur exceptionnelle à préserver.
- L'interruption des projets avec la colonisation française sans aucun souci de continuité spatiale avec la structure existante a engendré de grands espaces vides qui confèrent à cette entité particulièrement un caractère d'inachevé et déstructuré.

II-1-1-2- Deuxième entité.....Haussmannienne

II-1-1-2-a- Présentation

Cette entité présente une partie des immeubles néo classiques et haussmanniens du 19^{ème} siècle les plus emblématiques de la ville, coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre la vieille ville et le quartier d'Isly, on le distingue le long du boulevard front de mer (Boulevard Che Guevara).

Elément à moyen degré de permanence non altéré, à valeur urbaine, architecturale et architectonique. Elle jouit d'une vue vers la mer.

Occupe la partie Sud-ouest du quartier de la marine, c'est l'entité la plus réduite en termes de surface. Elle a une altitude de 15 mètres et permet l'articulation entre toutes les autres entités par le biais de la place des Martyrs.

II-1-1-2-b- Délimitation

Cette entité est délimitée par :

- Le TNA et la Rue Bâb Azzoun coté Ouest ;
- La place des Martyrs coté Nord ;
- Le quartier d'Isly et la Place M^d Touri coté Sud ;
- Boulevard Che Guevara coté Est.

Place Mohamed Touri

Elément de connexion avec le reste du quartier, représente un espace de rencontre, offrant une vue panoramique ver la mer.



Figure II-56: Immeubles haussmanniens

Source : gettyimages.com

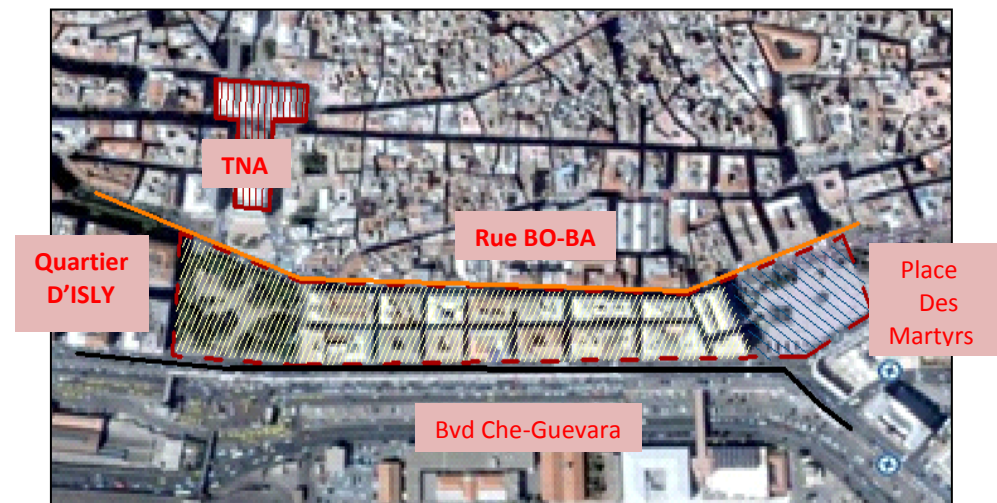


Figure II-57: Limites de l'entité haussmannienne

Source : Google earth traité par l'auteur

II-1-1-2-c- Système viaire

Le système viaire de cette entité est hiérarchisé sous forme de maillage régulier en résille, constituant un réseau de voies de divers type de flux, de circulation et d'accessibilité et qui se présente comme suit:

- Voies principales : c'est des voies de valeur primaire reliant les différents quartiers à savoir : Rue Bab El Oued-Bab Azzoun et Boulevard Che-Guevara.
- Voies secondaires : c'est des voies à valeur secondaire généralement perpendiculaire aux principales à savoir : Rue Abd elrahman Aiboud.
- Voies tertiaires : c'est des voies à valeur secondaire généralement perpendiculaire aux principales à savoir : Rue des frères Ouekid, Rue Ait moussa Yousef...ect

1) Rue Bab El Oued Bab Azzoun

➤ Troisième séquence : Relie la place des Martyres Et la place Mohamed Touri

Elle est d'une largeur de **7m**. Ses parois sont homogènes de gabarit de R+5 de style Néoclassique, le RDC rythmé par une galerie d'arcade large de 3m avec double hauteur assurant la circulation piétonne et dédié à l'urbain.

C'est une voie à caractère commercial matérialisée par une multitude de boutiques spécialisés dans la vente d'habillement, article de fêtes, tissu, bijoux, tapisserie, mercerie, ceci engendre un flux important des acheteurs.

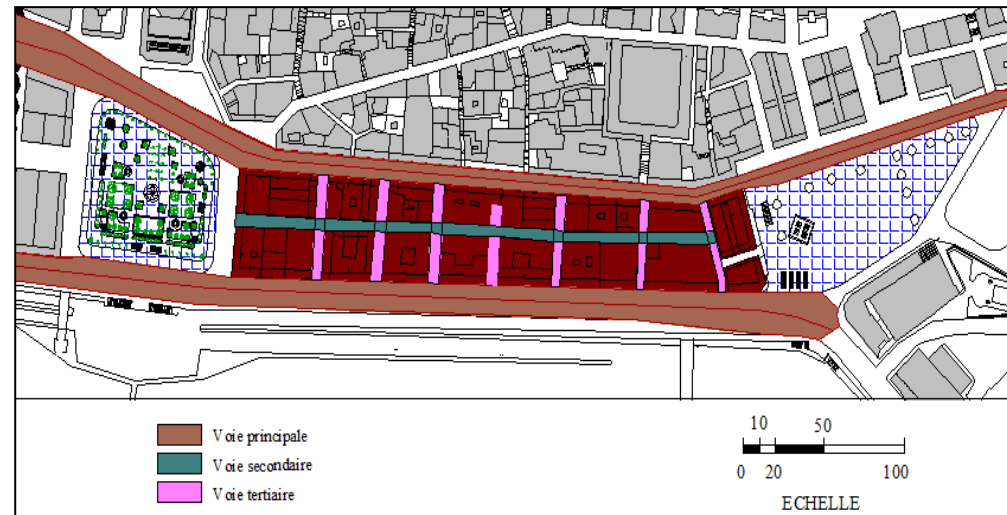


Figure II-58 : Carte du système viaire de l'entité haussmannienne

Source : Autocad traité par l'auteur

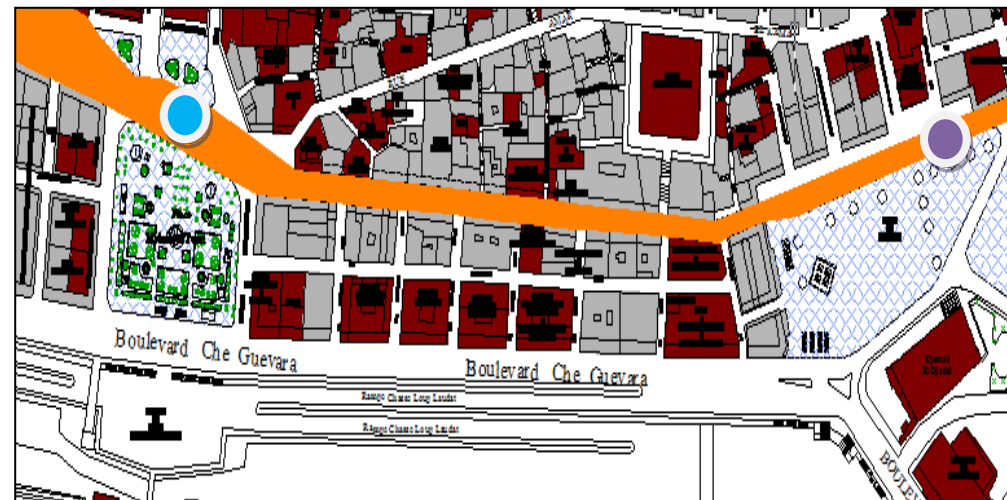


Figure II-59 : Troisième séquence de la Rue Bab El Oued-Bab Azzoun

Source : Carte Autocad traité par l'auteur



Figure II-60 : Rue Bab Azzoun

Source : www.flickr.com

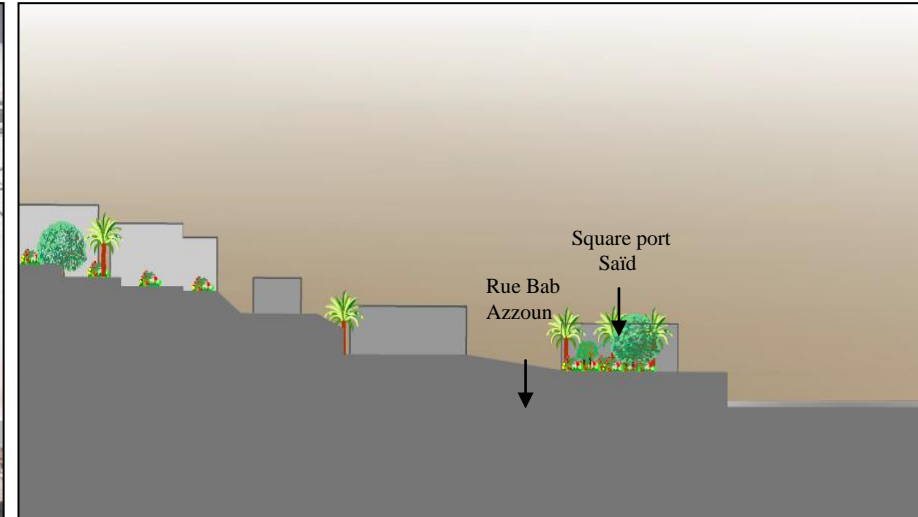


Figure II-61 : Profil sur le boulevard du square port Saïd

Source : ATLAS wilaya d'Alger (juin 2010)

2) Boulevard du front de mer

➤ Deuxième séquence : Boulevard Che Guevara

Conçus durant la période coloniale, d'une largeur de 16 m, l'une de ses deux parois est de gabarit de R+3 défini par une façade monumentale de style néo-classique, l'autre constitue un balcon panoramique sur la mer.

Il est à double sens avec un flux mécanique transitaire important, assurant l'articulation du centre d'Alger coté Nord et le quartier coté Sud.

Son point de départ est matérialisé par la place Mohamed Touri et mène vers le cœur du périmètre sur un nœud majeur (place des Martyrs et Djamaa Djedid).



Figure II-6 : Deuxième séquence du boulevard front de mer

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

Diagnostic

- Il est à forte valeur architecturale constituant un patrimoine.
- L'existence de conflit de circulation dans son aboutissement à la place des Martyrs.
- Un manque d'articulation morphologique avec la partie portuaire.

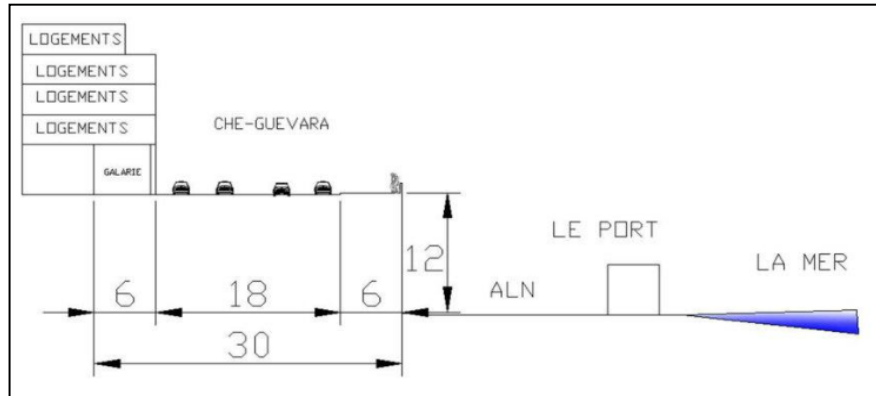


Figure II-64 : Coupe schématique sur le boulevard Che-Guevara
Source : Auteur



Figure II-63: Boulevard Che-Guevara
Source : www.flickr.com www.flickr.com

I-1-2-d- Système parcellaire

Sur le plan morphologique, ce tissu ayant une unité architecturale de valeur, est hiérarchisé en trame orthogonale qui s'inscrit dans un système en résille sous forme d'échelle, les rues principales sont traversées par des voies secondaires tracées perpendiculairement induisant des parcelles.

Les principes d'organisation en parcelle se présentent sous formes régulières (carré et rectangle) : des îlots fermés subdivisés en parcelles traversés par des voies avec un système bâti de type planaire.

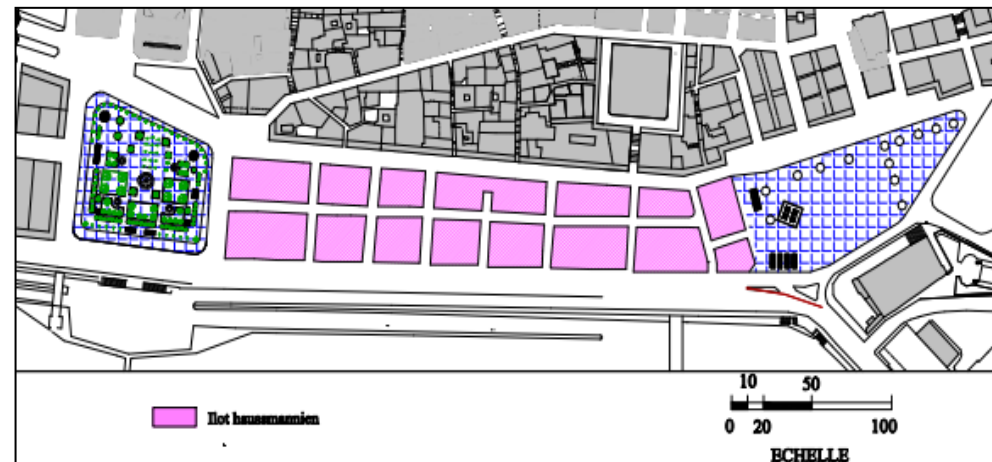


Figure II-65: Carte du système parcellaire de l'entité haussmannienne
Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

Ce tracé orthogonal en Ilot est réparti en deux types : Ilot en une seule parcelle (ilot équipement) et Ilot en plusieurs parcelles.



Figure II-67 : Ilot parcelle

Source : Google earth traité par auteur

Ilot parcelle : C'est un ilot où la parcelle occupe la totalité de l'ilot. Il intègre des équipements occupés principalement par des banques; avec le respect de l'alignement.

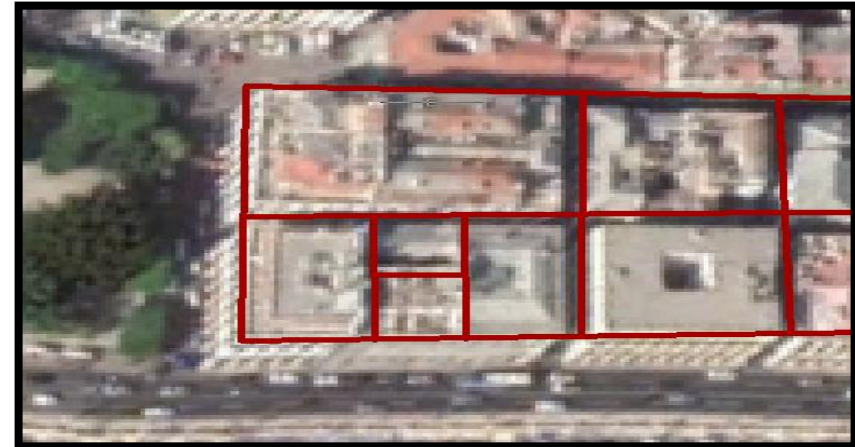


Figure II-66 : Ilot en plusieurs parcelles

Source : Google earth traité par l'auteur

Ilot en plusieurs parcelles : C'est un ilot dense et fermé de forme régulière lié directement à la rue où les façades des bâtiments sont disposées en continuité; constituant des parcelles de formes rectangulaire et trapézoïdale perpendiculaires à la voie

I-1-2-e- Système bâti

Les édifices de cette entité sont de **type linéaire**, juxtaposés les uns aux autres dans une continuité et se superposent principales, quant aux logements l'accès se fait de la façade secondaire. à la parcelle sans retrait avec un patio qui dessert plusieurs cages d'escalier : l'accès aux administrations se fait par la façade.

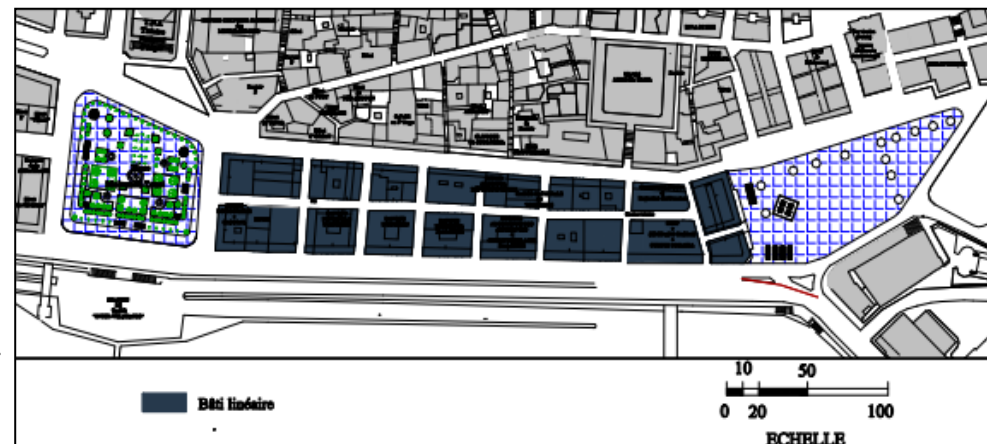


Figure II-68: Carte de typologie du bâti de l'entité haussmannienne

Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

I-1-2-f- Système des espaces libre

Cette entité d'études est bordée de deux places urbaines et qui sont : place de Martyrs et place M^d Touri.

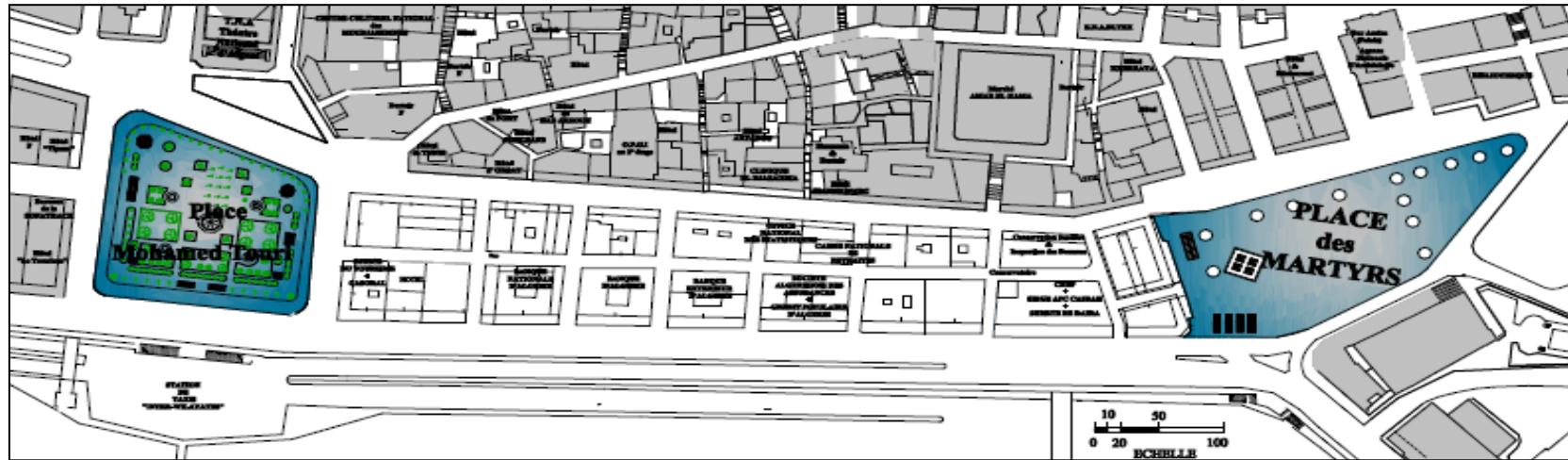


Figure II-7 : Carte d'espaces libres de l'entité haussmannienne

Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

- **Place Mohamed Touri (ex square Port Saïd)**

Elle est historiquement un lieu public où se croisent les marins et a longtemps été associé aux cambistes du marché noir de la devise, représentant un élément a haut degré de permanence et un fait urbain majeur, à valeur urbaine d'usage, historique et symbolique, partiellement altéré.

C'est un moment statique, jouant le rôle de seuil, situé à l'emplacement de l'ancienne porte Bab Azzoun, de grande fréquentation et attractivité.



Figure II-70: Situation de la place Mohamed Touri dans l'entité haussmannienne.

Source : Google earth traité par l'auteur

Chapitre II : Diagnostic d'état des lieux

Elle est d'une forme carré biseauté de superficie de 5500m², équipée d'un mobilier urbain adéquat, des banc, des kiosques et une végétation d'une grande valeur. Ses parois sont définies par :

- Les immeubles haussmanniens de R+3 à R+4 au Nord et au Sud, animé par des galerie d'arcades, regroupant des commerces et des cafés ainsi que des hôtels.
- Le Théâtre National du coté Ouest est l'élément dominant de la composition.
- Le balcon urbain vers la mer du coté Est articule la place à la Gare Ferroviaire et au port par les rampes, les escaliers et l'ascenseur du front de mer et aux services hôtels.

Il est fermé depuis février 2017 pour rénovation et a été rouvert janvier 2019 au public dédié au héros du théâtre algérien, désormais les autorités locales veulent en faire un lieu de l'art et de la culture.

Diagnostic de l'entité

- C'est une entité à caractère monofonctionnelle ainsi faible possibilité d'interventions.
- Ces immeubles on subit des travaux de restauration de la façade inclut dans le plan projet d'embellissement d'Alger, alors ils sont en bon état.
- Ces édifices ordonnancés avec de grandes richesses ornementales entre R₊₄ et R₊₃, représente la façade maritime monumentale intégrée dans le paysage urbain quartier de marine



Figure II-71: Place Mohamed Touri.

Source : elitepresse.com



Figure II-72 : photo actuelle de la place après sa rénovation

Source : HuffPostNews article de hamdi baala www.huffpostmaghreb.com

II-1-1-3- Troisième entité.....Interface portuaire

II-1-1-3-a- Présentation

Cette entité constitue la zone Nord-est du bassin du vieux port qui s'étale sur 75 ha du port d'Alger reconfiguré avec l'implantation coloniale française en 1830.

C'est la dernière entité qui compose notre quartier située dans sa partie Est, elle présente une barrière avec la mer en raison de la RN11 qui vient s'installer mais aussi par les activités portuaires affectés à cette portion du port inaccessible au public.

II-1-1-3-b- Délimitation

Cette entité est délimitée par :

- Le boulevard du front de mer et place des Martyrs coté Ouest ;
- La Mer coté Nord et Est ;
- L'autre partie du vieux port coté Sud.



Figure II-73: la casbah et son port

Source : alger-roi.fr



Figure II-74 Limites de l'îlot de la Marine

Source : Google earth traité par l'auteur

II-1-1-3-c- Sous-entité urbaine

Cette dernière entité est scindée en trois séquences qui se résument selon leur implantation successive à savoir : Port Militaire (Amirauté), Port de pêche et l'Esplanade

▪ Port Militaire

Ancien port d'Alger, constituait à l'époque précoloniale le seul port économique et politique existant, ainsi demeure un élément à haut degré de permanence et un fait urbain majeur lié à l'avènement des turcs dans la ville d'Alger. Il est à valeur urbaine, d'usage historique et symbolique. Complètement altéré.

Actuellement l'ensemble constituait l'Amirauté avec quelques monuments conservés jusqu'à nos jours qui en témoignent. Il est à vocation militaire depuis cette période.

• Port de pêche

Cet ensemble constitue l'extension du port militaire du côté Sud avec introduction de nouvelles activités portuaires de pêcheries, administratives et commerciales.

Il comporte une plateforme de terrasse avec des nouvelles interfaces modales et infrastructures d'accessibilités à savoir la Gare Maritime sur le Môle d'Al Djefna.



Figure II-76: Vue du port militaire depuis la RN11
Source : Alg24.net



Figure II-75: Situation du port militaire dans l'entité portuaire
Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-79: Vue du port de pêche depuis la gare maritime
Source : Alg24.net



Figure II-78: Situation du port de pêche dans l'entité portuaire
Source : Google earth traité par l'auteur

▪ Esplanade Qaa el Sour

C'est la partie qui se situe au dessus de la place Amilcar Cabrel, à la charnière entre deux éléments de valeur historique à savoir l'Amirauté et le Bastion 23 en longeant la mer du côté Nord-ouest.

Actuellement appropriée en aires de jeux (stade) ainsi qu'une plage non destinée à la baignade.

Elle est peu fréquentée en raison de son inaccessibilité, ses activités non adaptées mais aussi manque d'aménagement et sa proximité du port militaire.



Figure II-81: vue aérienne sur l'esplanade sur mer

Source : Alg24.net

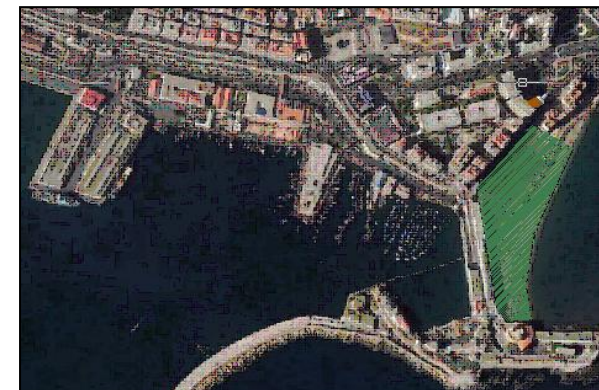


Figure II-80: Situation de l'esplanade dans l'entité portuaire

Source : Google earth traité par l'auteur

II-1-1-3-d- Système viaire

• Boulevard de l'ALN

Voie a caractère de transit d'une largeur de 18m, situé au dessous du Boulevard Che- Guevara à double sens dans la continuité de la RN11.

Elle engendre un flux mécanique intense, elle articule le quartier de la Marine au port par Les rampes Chasse loup Labat et relie la gare ferroviaire au tunnel de l'amirauté et le boulevard Amara Rachid.

Sa paroi Est définie par la continuité des voûtes qui soulèvent le boulevard Che Guevara ; immeuble dédié à l'activité portuaire, et la paroi Ouest définie par la pêcherie, le port de l'amirauté.

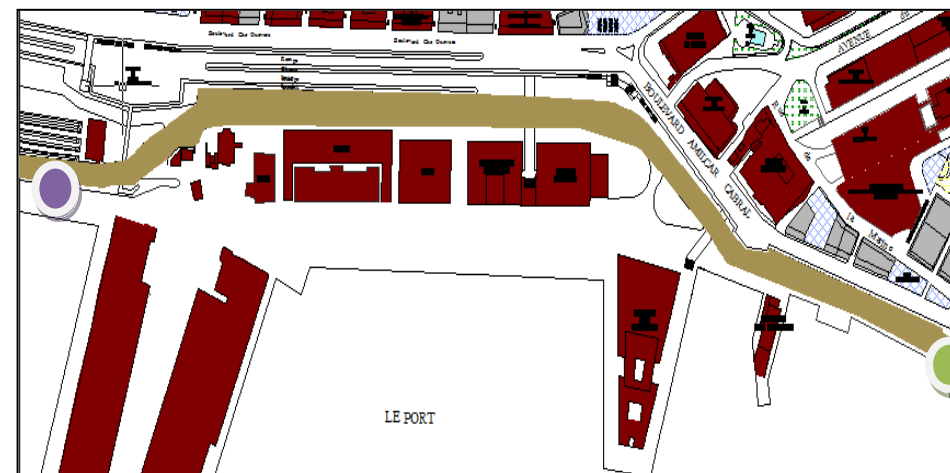


Figure II-82: Boulevard de l'ALN

Source : Carte Autocad traité par l'auteur

Diagnostic

- Un flux piéton quasiment nul vu le manque d'attractivité dans la partie basse due à la fermeture du port, les voutes et la plus part des sous-sols.
- Cette voie accentue la rupture ville/ mer.



Figure II-84 : Boulevard ALN
Source : Photo prise par l'auteur

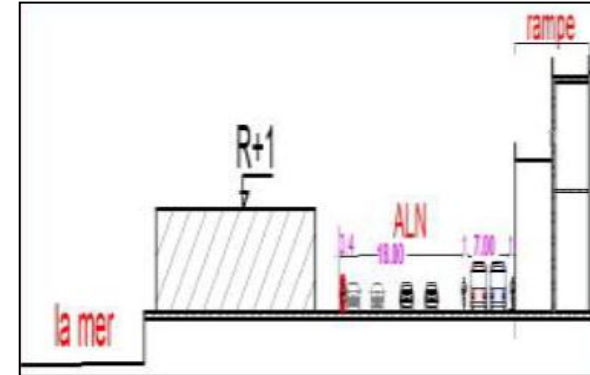


Figure II-83: Coupe schématique sur l'ALN
Source : Auteur

Diagnostic de l'entité portuaire

- Malgré sa valeur historique et son cadre attractif, il se trouve actuellement enclavé, inaccessible pour le public en raison de sa fonction militaire.
- une rupture entre le quartier et la mer ainsi toute la partie basse est devenue une zone passive sans animation
- Cette interface portuaire présente un manque d'activités de détente et de loisir

Synthèse des entités urbaines :

Le quartier de la marine offre des opportunités urbanistiques et architecturales qui restent toutes fois mal prises en charge. Une reconstruction de ces attraits urbanistiques et architecturaux est une nécessité pour l'amélioration de l'image du quartier et de garantir sa continuité urbaine.

Son tracé ne répond à aucune logique d'implantation ; il se soumet aux nouvelles et diverses préoccupations coloniales car il a connu plusieurs transformations parfois brutales qui l'ont privé de sa morphologie d'origine.

Ainsi ces deux premières entités sont pratiquement en déconnexion avec l'entité portuaire en raison du passage de la RN11 mais aussi en termes de sa fonction militaire, en outre l'ensemble souffre d'une rupture avec la haute casbah et la mer.

Dans sa globalité, le périmètre présente une accessibilité très accentuée mais absence d'équipements et espaces publics devant assurer la centralité urbaine du quartier.

II-1-2- Système viaire

Le système viaire de notre périmètre est hiérarchisé sous forme de maillage irrégulier, dont deux systèmes viaires qui se superposent constituant la structure urbaine de ce tissu: **Un système viaire linéaire, et Un système viaire arborescent**. A cet effet, sont répartis selon par la dimension des rues, le traitement de façades, constituant un réseau de voies de divers type de flux, de circulation et d'accessibilité et qui se présentent comme suit:

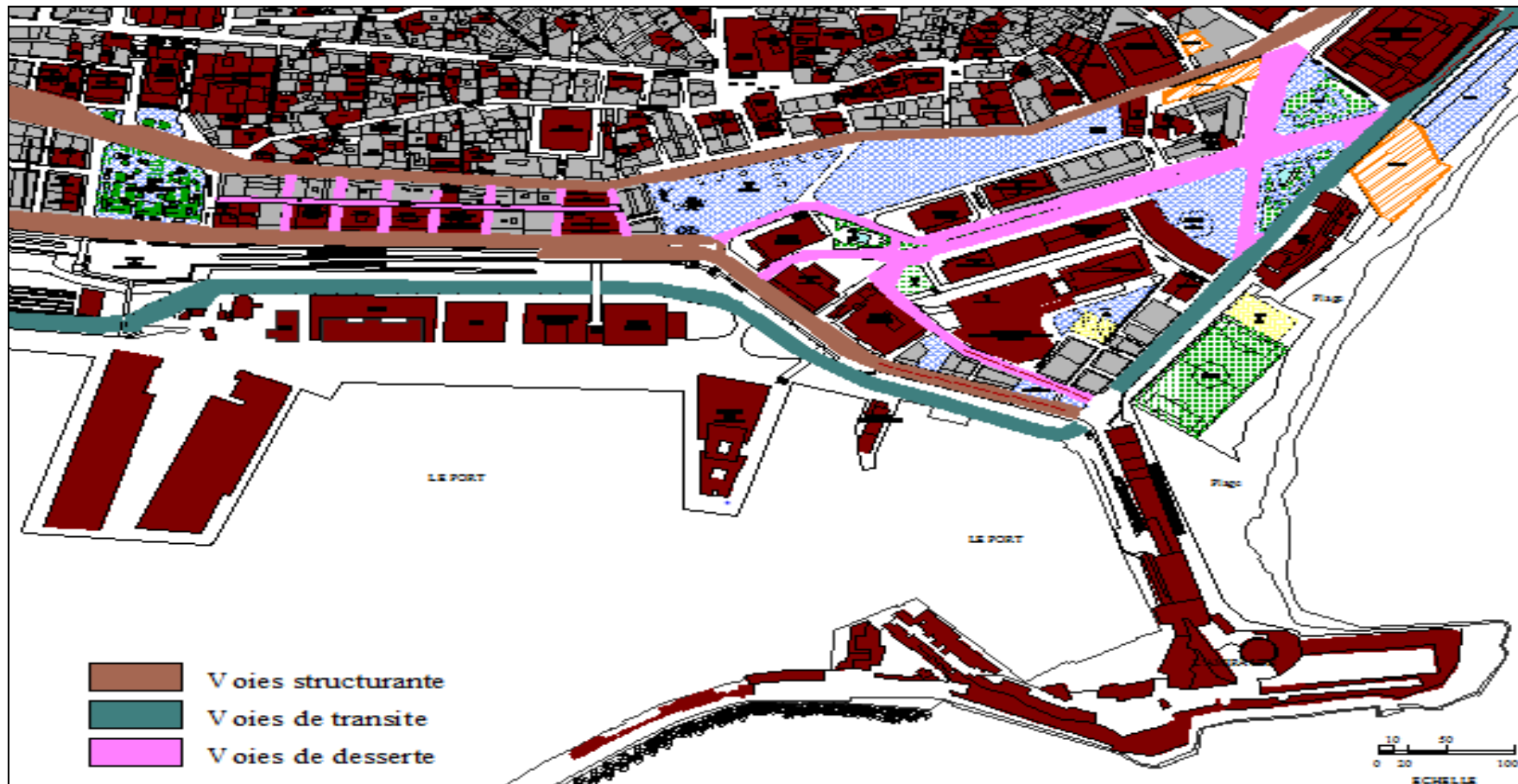


Figure II-85: Carte de synthèse du système viaire des entités

Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

II-1-3- Espaces publico-collectif

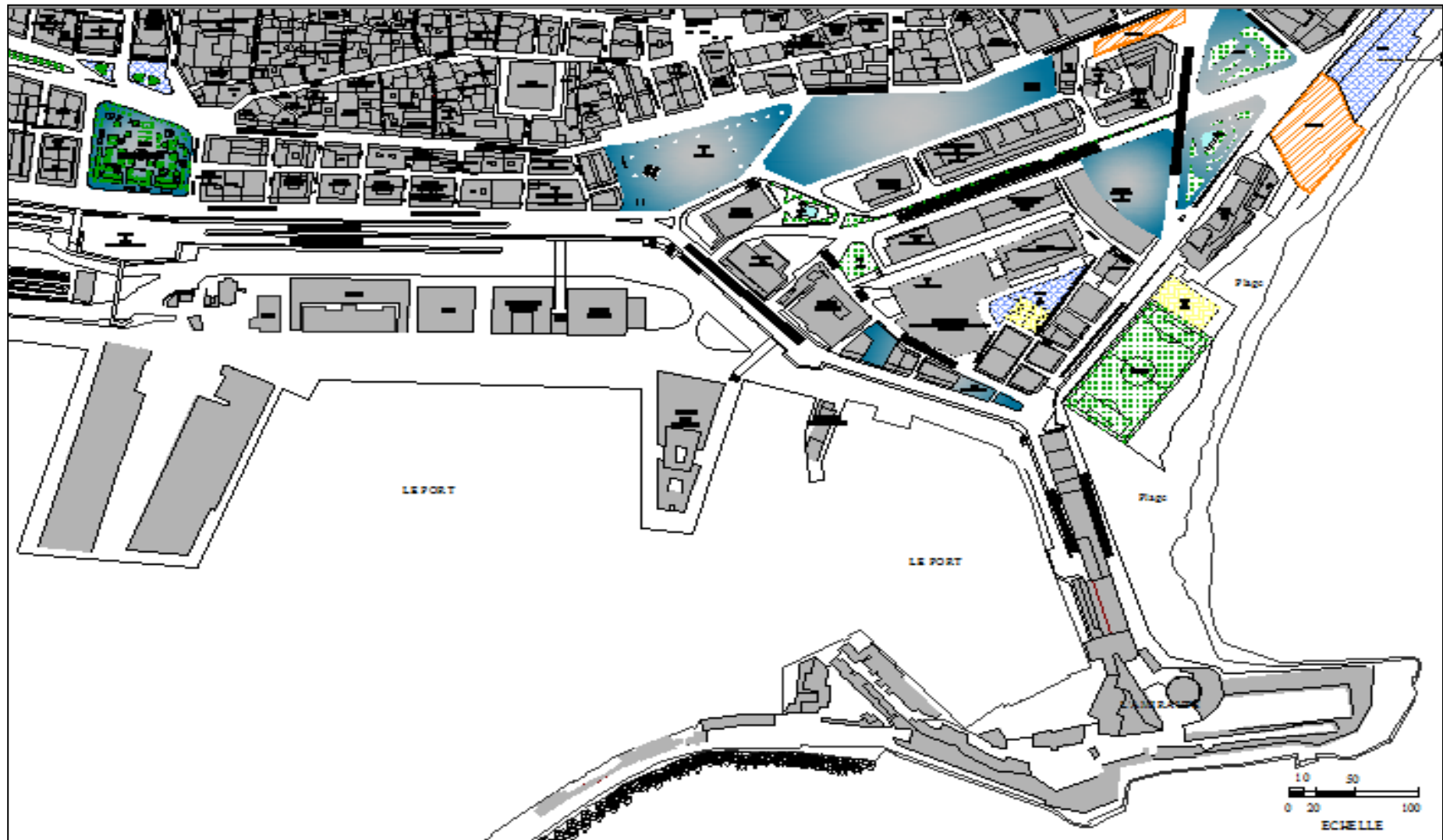


Figure II-86: Carte de synthèse des espaces publico-collectifs

Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

II-1-4- Trame fonctionnelle

Le quartier de la marine abrite plusieurs activités exercées dans des édifices publics et étatiques d'une grande envergure, ainsi on distingue une variété d'aires fonctionnelles, complémentaires d'une part et conflictuelles d'autre part :

- **Fonction d'usage culturelle** : au niveau des mosquées (Djemaa El Djedid et El Kebir) et l'institut de musique.
- **Fonction d'usage administrative** : au niveau des Chèques postaux, Trésor, Chambre de commerce et des Banques et parking à étages
- **Fonction d'usage résidentiel** : au niveau des immeubles Chassériau.
- **Fonction d'usage sécuritaire et militaire** : au niveau de la DGSN et l'amirauté.
- **Fonction d'usage portuaire** : au niveau du port.
- **Fonction à usage sportif** : stade et aire de jeux.
- **Fonction d'usage divers** : elle regroupe le commerce, les services.

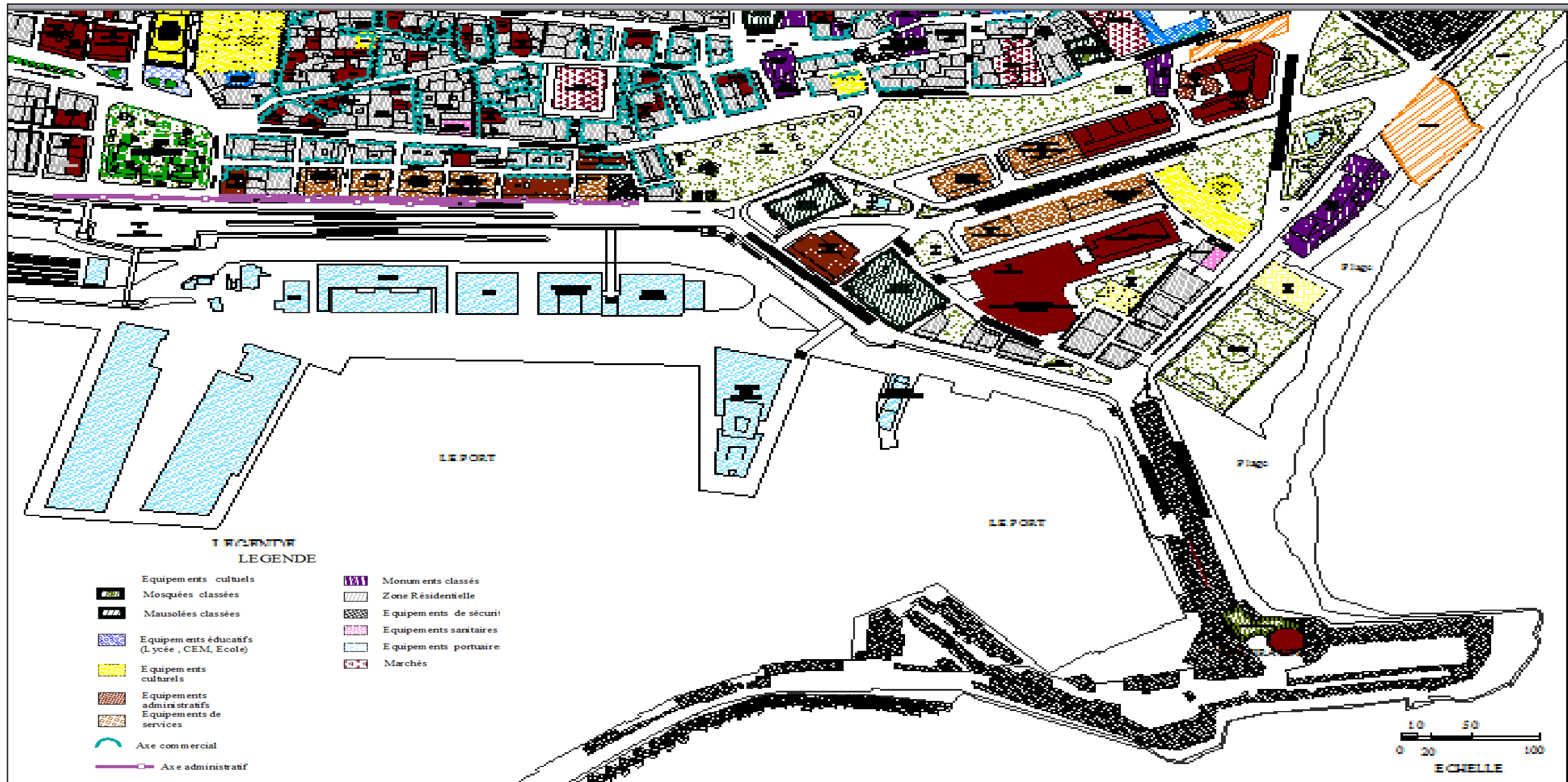


Figure II-87: Carte de synthèse des équipements

Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

Diagnostic

- Les aires fonctionnelles culturelles, financières et commerciales sont les plus dominantes au niveau de notre quartier
- Elles entretiennent des relations de proximité avec le reste des aires fonctionnelles et conflictuelle avec l'aire fonctionnelle sécuritaire et militaire
- On constate au niveau du quartier un manque flagrant d'activité de loisir, de détente et de communication. Isolé de la mer, il est en rupture totale avec la Casbah

Cette lecture nous a permis de constater que ce quartier présente une forte concentration d'équipements à caractère administratifs et culturels dépourvus de toute attraction et dynamisme induit à renforcer le phénomène d'embouteillage mécanique et le caractère de transit qui se traduit systématiquement par l'installation de la station de tramway, ces équipements se définissent en deux niveaux différents:

- Des équipements à caractère central de niveau métropolitain et national tel que : le Trésor, les Chèques Postaux, la Chambre de Commerce, les deux mosquées, le conservatoire, Bastion 23 etc..... des équipements d'une valeur historique ce qui lui confère un rôle de centralité.
- Des équipements de quartier tel que siège d'APC – hôtel.

Cependant, il est entouré aussi par une ceinture formée des administrations civiles et militaires ainsi que l'activité maritime qui isole cette zone et contribue à son enclavement dont on remarque qu'un phénomène de désarticulation apparaît, engendré par les vides urbains mal structurés qui entravent le développement régulier et homogène du quartier et sa liaison avec la mer.

Synthèse de la morphologie urbaine

Le quartier de la marine a toujours constitué un centre attractif (centre économique, politique et culturel). Aujourd'hui il semble avoir perdu sa signification et son importance de centre urbain. Les vides urbains interrompent la linéarité des activités de centre et empêchent leur prolongement vers le Nord. En effet, le quartier se définit comme le premier pôle de la structure métropolitaine d'Alger envisagée par le G.P.U. Celui-ci vise à rétablir le caractère de centralité du quartier

Une problématique se pose : *Comment donc répondre à cette préoccupation temporelle d'insérer le quartier de la marine dans la dynamique de centralité dans toute la ville d'Alger ?*

I-2- Etude de la typologie architecturale

L'édifice est le témoin d'un temps, l'architecture est l'expression de sa culture. Le quartier de la Marine est l'expression de sa culture « c'est un lieu qui se présente comme un musée d'architecture ou du moins une vraie chronique »⁹. Il abrite des édifices appartenant à des époques différentes

On distingue dans notre quartier plusieurs typologies architecturales :

Architecture traditionnelle : -Arabo-berbère -Ottomane

Architecture du 19^{ème} Siècle :- style haussmannienne - style haussmannienne à façade exceptionnelle - projet Soccard

Architecture post coloniale

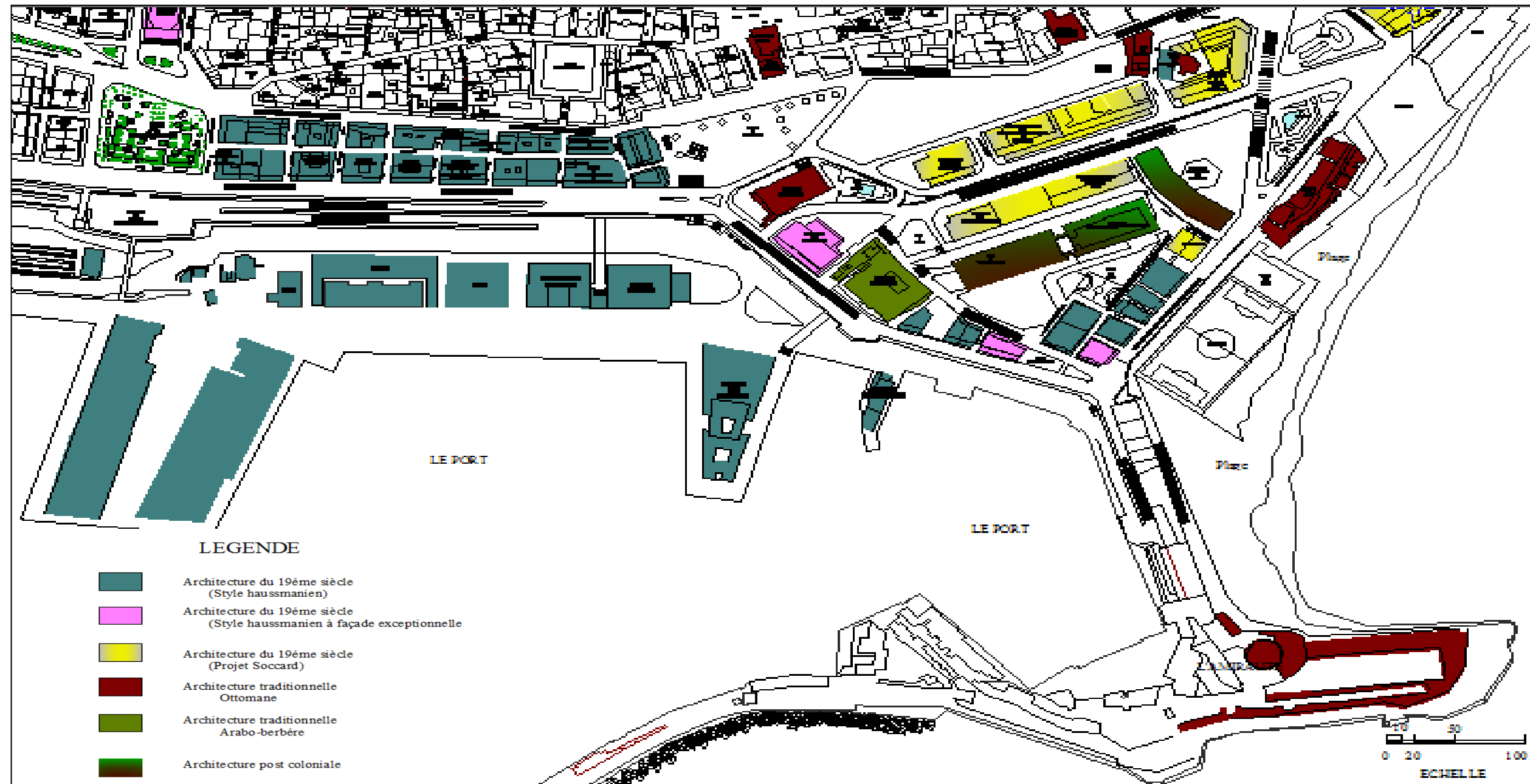


Figure II-88: Carte des typologies architecturales

Source : Autocad traité par l'auteur sur la base des cartes du PPSMVSS

⁹ J.P.Lacaze : « La ville et l'urbanisme »

II-2-1- Djamaa El Kabîr¹⁰

C'est une des principaux édifices emblématique de l'architecture religieuse almoravide, donc l'une des plus anciennes mosquées de la ville d'Alger, bâtie en 1097 avec son minaret élevé depuis 1324. Elle est édifée en partie sur les ruines d'une ancienne basilique chrétienne et une partie des substructions repose sur une portion de l'ancien rempart romain.

Cette mosquée occupe une superficie de 2000m² sur la totalité de l'îlot en bordant la Rue de la Marine d'où son entrée principal, elle est classée avec l'ensemble de la casbah au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1992 et figure sur la liste du patrimoine national algérien depuis 1967 et a été objet de travaux de rénovation et de réhabilitation en 2000-2002.



Figure II-93: Galerie située à l'entrée de l'édifice
Source : abbize.net



Figure II-90: Djamaa El Kabîr
Source : abbize.net

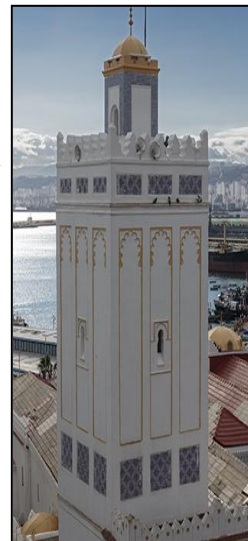


Figure II-92 : Minaret de style zianid
Source : abbize.net

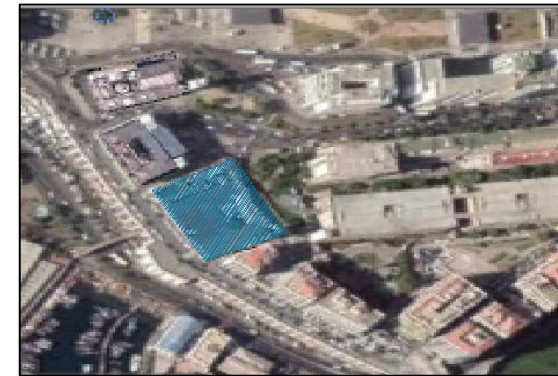


Figure II-8: Situation de Djamaa El Kabîr
Source : Google earth traité par l'auteur

La façade principale comporte la galerie qui engendre une série d'arcades polylobées et le minaret d'une hauteur de 15m et d'une surface animée de niches rectangulaires aux arcs aussi Polylobés aveugles et de céramiques bleues et blanches.

La façade arrière qui donne sur le boulevard Amilcar Cabrel est introvertie avec quelques petites ouvertures et une double toiture en tuiles inclinée.

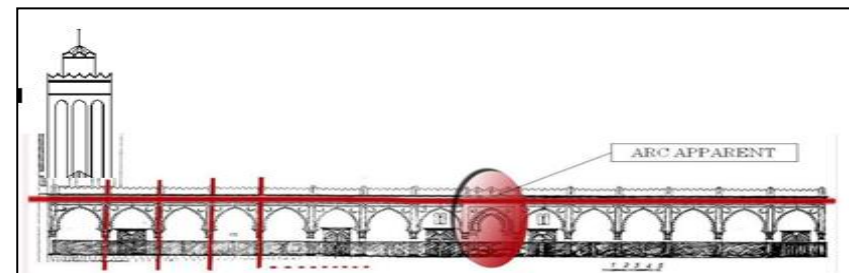


Figure II-91: Façade de Djamaa El Kabîr
Source : Autocad traité par l'auteur

¹⁰Ce photochrome de la grande mosquée d'Alger est extrait de « « Regards sur les habitants et les sites d'Algérie », du catalogue de la Detroit Publishing Company (1905).

II-2-2- Djamaa El Djedid¹¹

Cette mosquée est l'un des édifices les plus importants de la période ottomane, construite en 1660 dans le style mauresque. Sa proximité avec la mer lui valut aussi son surnom de Mosquée de la Pêcherie.

Elle est d'une Superficie de 1371.m² de plan basilical rectangulaire plus profond que large, occupant la totalité de l'ilot. Elle se situe entre la place des martyres et la chambre du commerce et bordée par la rue de la marine et le boulevard Amilcar Cabral, classé monument historique en 1887.



Figure II-95: Djamaa El Djedid
Source : archnet.org



Figure II-94: Situation de Djamaa El Djedid
Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-98: L'entrée de l'édifice
Source : archnet.org



Figure II-97: Minaret de la mosquée
Source : archnet.org

Cette mosquée est pourvue d'une façade blanche aux murs dentelés de merlon dominés par la coupole avec minaret carré qui mesurait à l'origine 30m de hauteur. Les remblais de 1830 l'ont réduit à 25m.

Après avoir perdu de sa hauteur, ce minaret s'est vu flanqué de cloches ainsi que d'une horloge à 3 cadrans, installé en 1852, couronnées d'une frise de céramique, aux proportions très élégantes.

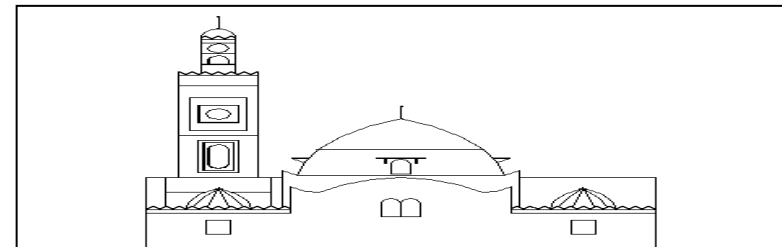


Figure II-96: Façade de Djamaa El Djedid
Source : Autocad traité par l'auteur

¹¹ Op.cit

II-2-3- Palais de Rais : ex Bastion 23

Il fait partie des plus importants monuments historiques de la ville d'Alger, représente par ailleurs, l'un des derniers témoins qui attestent physiquement du prolongement de la Casbah d'Alger vers la mer. Construits entre le XVI^e et les XVIII^e siècles, c'est un ensemble de style moresque datant de l'époque ottomane.

Il se distingue comme élément singulier dans son environnement de par son architecture ottomane introvertie et sa situation urbaine des plus favorables -unique dans un carrefour de plusieurs directions, en face de la place des Rais, bordant la rue Amara Rachid, autrefois un fort militaire, et maintenant a été transformé en un centre des Arts et de la Culture.

Ce n'est qu'en 1909 que le Bastion 23 est classé Monument Historique sous l'appellation "Groupe de maisons mauresques" pour l'intérêt architectural qu'il représentait d'une part, et comme dernier quartier de la basse Casbah d'autre part.

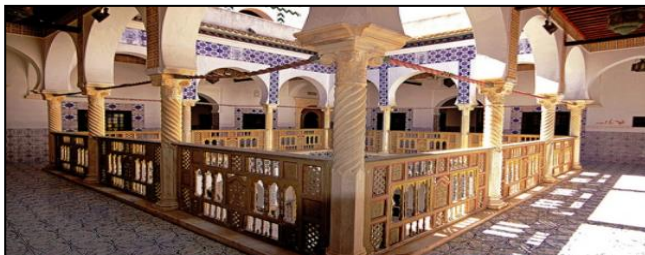


Figure II-103: Patio du palais
Source : algeriepatriotique.com



Figure II-100: Palais de Rais
Source : algeriepatriotique.com



Figure II-102: Parcours du palais
Source : algeriepatriotique.com



Figure II-99: Situation du palais des Rais
Source : Google earth traité par l'auteur

L'ensemble composant une architecture savamment conçue, s'organise autour de sabbats, rues, palais, douerates, terrasses, parcours..., occupe une surface utile de 3469 m² et une surface d'exploitation de plancher totale de 7824 m².

Ce vaste Palace se compose en réalité de trois palais : 17, 18 et 23. Il est également composé de six Douerates (maisons de pêcheurs : 5, 7, 9, 11, 13 et 15 abritant actuellement des activités économiques (boutiques d'art et d'artisanat, agences de voyages, librairie...). Les bâtiments A et B abritent actuellement la bibliothèque et les salles d'archives quant aux bâtisses 8, 10, 12 abritent à leur tour, l'administration du Centre.



Figure II-101: Maquette du palais
Source : algeriepatriotique.com

II-2-4- Dar El Hamra¹²

Elle figure comme l'un des chefs d'œuvre architecturaux de la période ottomane de type arabo-musulmane de la casbah d'Alger, construite par le Dey Hussein en 1818.

Elle a subi une succession de transformations dues notamment à son aménagement en hôtel par le directeur des fortifications puis aux élargissements des voies à l'époque coloniale. Utilisé par la suite comme habitation et enfin siège de l'OFIRAC, ce palais abrite désormais le Centre National de Recherche en Archéologie.

Cette demeure occupe une superficie de 352m², édifier sur le vide de la régence entre la rue Bâb al Oued et les barres Soccard. Elle fut classée en 1887 et a subie de légers travaux en 1986 et des travaux de restauration suite au séisme de 2003.

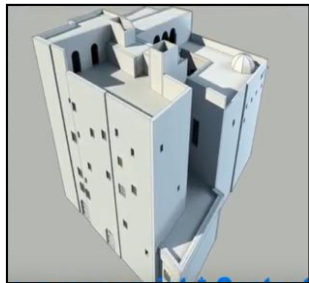


Figure II-109: Modélisation 3D
Source : Youtube.com

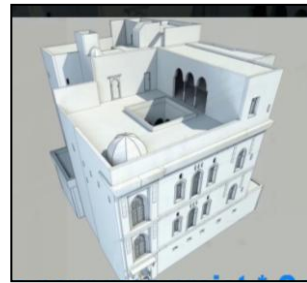


Figure II-108: Modélisation 3D de Dar El Hamra Casbah Alger.
Source : Youtube.com



Figure II-105: Dar El Hamra
Source : casbahdaleer.dz/elhamra.html



Figure II-107: Patio de la maison Dar El Hamra
Source : cnra.dz/atlas/dar-el-hamra



Figure II-104: Situation de Dar El Hamra
Source : Google earth traité par l'auteur

Sa particularité se traduit par sa façade à l'européenne. En 1870, la voûte de cette magnifique résidence fut démolie, ainsi elle se trouva mutilée et affublée d'une nouvelle façade qui s'inscrit dans le nouvel aménagement colonial.

Malgré cela l'intérieur de la demeure garde un attrait certain suivant le principe de rétroversion des maisons traditionnelles.

Cette demeure, on l'emprunte par un passage voûté long, étroit, qui l'unissait à la maison opposée.



Figure II-106: Maquette de la maison
Source : cnra.dz/atlas/dar-el-hamra

¹² Palais et demeures d'Alger à la période ottomane, Lucien Golvin, édition Edisud, 1988.

II-2-5- Bâtiments haussmanniens

Ces édifices constitue une partie de la façade maritime d'Alger qui longent le boulevard du front de mer, édifié à l'époque coloniale dans le but d'introduire une architecture européenne et d'offrir une nouvelle image à la ville qui reflète l'empire.

Ils sont à vocation résidentiels à usage mixte, de gabarit qui varie de R+3 et R+5. L'ensemble forme une unité architecturale homogène avec des façades de style néo-classique qui exprime axialité, rythme, symétrie et ordonnancement.



Figure II-111: Bâtiments haussmanniens
Source : www.ladepeche.fr



Figure II-110: Situation des bâtiments
Source : Google earth traité par l'auteur

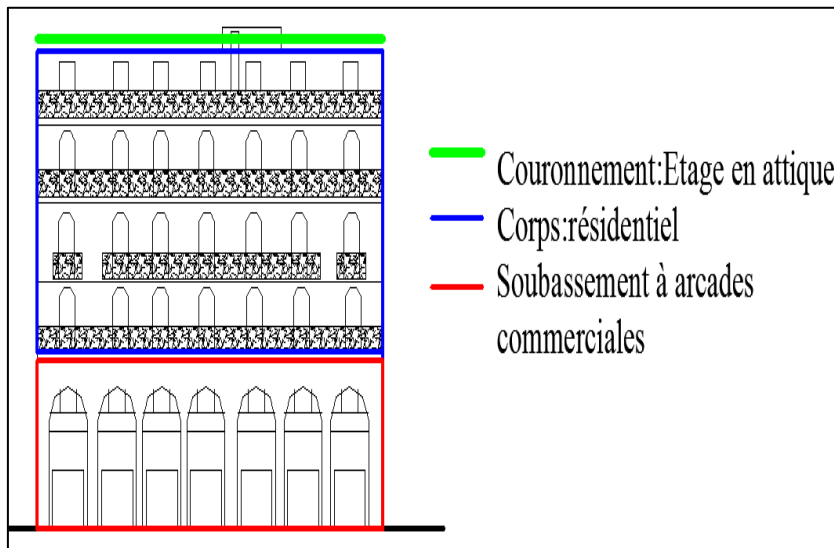


Figure II-112: Façade d'in bâtiment haussmannien
Source : Autocad traité par l'auteur

Toutes les façades principales s'ouvrent sur les grandes rues et sont divisées en trois parties :

- Le soubassement avec une galerie à arcades affecté aux commerces du côté de la façade secondaire et administration du côté de la façade principale.
- Le corps rythmé par des ouvertures régulières.
- Le couronnement exprimé par la corniche qui affirme l'horizontalité

C'est une composition d'architecture et d'urbanisme coloniale, devenue symbole de la ville par son style néo-classique fortifier avec des décors et des ornements très riche qui donne l'allure de monumentalité.

II-2-6- Barres Soccard

C'est un édifice public à vocation financière et commerciale, réalisé durant la période coloniale dans le cadre du projet Soccard en 1942, de style contemporain.

Il structure l'avenue du 1er novembre, composé de deux barres : chèques postaux, trésor public et le bâtiment d'angle, d'une largeur de 20m et d'un gabarit de R+7 à R+9.

Cette structure présente un système linéaire et une disparition de la typologie d'ilots pour être remplacée par celle des barres.

Ce projet vient se greffer dans un ensemble sans aucun souci de continuité spatiale avec les autres entités (notamment l'entité traditionnelle médiévale et l'entité haussmannienne du 19ème siècle)



Figure II-114: Barres Soccard
Source : fr.slideshare.net



Figure II-93: Situation des barres soccard
Source : Google earth traité par l'auteur



Figure II-115 : Façade des barres Soccard
Source : fr.slideshare.net

Ses façades obéissent aux principes du mouvement moderne, c'est une architecture extravertie qui se caractérise par la dominance de l'horizontalité et la répétition d'un seul module le long de la façade, dépourvue de toute ornementation.

Verticalement elle reprend la stratification de la façade néo classique :

- Soubassement exprimé par une galerie à portique avec des commerces au RDC.
- Corps rythmé horizontalement.
- Couronnement est un étage en retrait.

Pour les matériaux on remarque la dominance du béton.

II-2-7- Institut de Musique

Cet équipement fait partie des projets ponctuels injectés dans le tissu urbain dans la période postindépendance, se situe à côté du bastion 23 et les barres Soccard. Il ne répond à aucune logique d'implantation

C'est un nouveau type d'architecture qui marque la temporalité, se caractérise par une composition symétrique ainsi que l'utilisation des matériaux de construction moderne, verre, le brique et le béton armé.



Figure II-117: Institut de musique
Source : Auteur



Figure II-116: Situation de l'institut de musique
Source : Google earth traité par l'auteur

II-2-8- Parking à étages

Edifice public de service, situé entre les barres Soccard et l'entité Chassériaux, de gabarit R+3, d'une structure métallique démontable habillée par des éléments préfabriqués.

Il s'intègre par contraste avec son contexte global de part sa fonction et sa pauvreté architecturale.

On constat la reprise de la forme en Arc.



Figure II-119: Parking à étages
Source : Auteur



Figure II-118: Situation du parking à étages
Source : Google earth traité par l'auteur

Diagnostic

- Les palais se présentent comme des éléments singuliers dans leur contexte avec leur architecture et leur monumentalité, mais aujourd'hui il se voit comme éléments ponctuels et isolés après leur réaffectation aux services administratifs
- Les mosquées démarquent par leurs histoire et par leurs architecture qui présentent ainsi une attraction touristique et facilite en même temps leurs identification.
- Les équipements coloniaux et contemporains ont créés la rupture d'échelle avec la logique précédente ce qui forme une véritable barrière visuelle cachant la casbah et génèrent une fermeture et un enclavement par rapport à leurs environnement.
- Malgré la valeur historique de l'amirauté et son cadre attractif, il se trouve actuellement enclavée, inaccessible au public en raison de sa fonction militaire Cela induit en conséquence l'isolement de Toute la partie basse du quartier de toute animation urbaine.
- La Confusion mécanique et piétonnes et la présence des marchés informels réduit de leur valeur patrimoniale.
- Existence d'un grillage ou de clôture sur la façade principale de ces équipements défigure leurs l'importance.

Conclusion

Potentialités :

- Le quartier présente une richesse paysagère, la mer qui est un potentiel naturel, le site accidenté sur lequel s'accrochent les maisons de la casbah qui s'intègrent en gradin et assure une continuité visuelle vers la mer.
- Un brassage des styles et tissus architecturaux superposés procurent à Alger un paysage unique.
- Richesses historiques et patrimoniales correspondantes à l'ensemble des vestiges de l'histoire qui témoignent de l'importance du quartier à travers le temps, tels que le palais des Rais, les mosquées, Dar El Hamra et le phare et les bâtiments coloniaux du 19, 20 siècle.
- Potentialités administratives et économiques par la présence d'équipements tels que le trésor, la chambre de commerce et aussi d'activités commerciales et éducatives.
- La présence du port et ses activités tels que la pêche ; renforce la centralité du quartier.
- Le quartier appartient un secteur sauvegarder par le PPSMVSS ainsi la casbah représente un ensemble patrimoniale classé par l'UNESCO
- La situation stratégique du quartier et son orientation dans la baie d'Alger.
- Opportunité foncière multiple donnant une diversité du choix d'interventions et possibilité de projection de projet à grande échelle.
- Une accessibilité riches et diversifiée.
- Vocation historique ; patrimoniale ; culturelle et religieuse très prononcée.
- Un forum urbain qui la place des martyrs présente un point de repère pour notre quartier.
- Le quartier de la marine noyau historique d'Alger la capital ainsi possibilité de projection des projets d'envergure internationale.

Les carences :

- Rupture quartier-mer : absence de toutes activités de loisirs dans le port de l'amirauté malgré sa valeur historique et son cadre attractif non accessible au public en raison de sa fonction militaire.
- Rupture quartier-casbah : l'existence des vides urbains.
- Potentialités non exploitées : le port, l'amirauté et la plage polluée.
- Passivité des monuments historiques : ces édifices sont isolés de toutes animations urbaines.
- Un flux mécanique très important créant des nœuds étouffants et complexes ce qui confère au quartier de la marine un caractère de transit.
- Un patrimoine classé ou reconnu pas assez mis en valeur et un patrimoine mineur délaissé.
- Espaces publics mal aménagés et non adaptés à leur usage.
- Problème de stationnement.
- Manque d'équipement touristique ; loisir et de détente.
- Inadaptation de certains équipements vis-à-vis du caractère de lieu tels que parking à étage DGSN institut de musique terrain de foot Ball qui gâchent l'harmonie du paysage urbain de la ville.



« Chapitre III :

Opérations

Urbaines»

Et selon J.J.Deluz : « Le quartier de la marine pourrait moyennant une intervention massive être réinventé pour **jouer le rôle** que l'histoire lui a dévolue : **arrière-port** , **liaison** entre port et médina, **cœur commerçant**, mais aussi **cœur sentimental** de la vieille ville».

Introduction

Notre quartier présente des richesses urbanistiques, architecturales et architectoniques indéniables. Gorgé d'histoire, un vrai musée à ciel ouvert qui reflète à lui seul toute la richesse culturelle que notre capitale a acquis durant des millénaires. Mais ce dernier se trouve mal structuré, dévitalisé et isolé du reste de la métropole et de la médina dont il a fait partie pendant des siècles, et nécessite un renouvellement à travers de multiples interventions découlant de réflexions qui ont toutes pour objectif d'offrir des solutions à la situation critique de ce dernier. Elles consisteront donc à matérialiser les réponses qu'on a envisagées aux problématiques soulevées au préalable.

La concrétisation de nos objectifs se fera par de multiples interventions, dont l'action majeure est la réalisation d'un projet structurant qui sera porteur d'un renouvellement et qui s'inscrit dans la structure urbaine globale et constituera de ce fait un accélérateur d'une nouvelle dynamique urbaine. L'insertion de ce dernier à elle seule ne sera efficace sans l'établissement de relations directes et étroites avec son environnement immédiat, à travers d'autres opérations qui auront pour but de préparer le terrain et de consolider les relations que va nouer notre projet avec l'ensemble du périmètre.

Dés lors et après avoir effectué un diagnostic qui a permis de bien connaître notre périmètre d'intervention, nous avons fait ressortir un rapport d'état actuel dans lequel sont détaillés les potentiels ainsi que les dysfonctions. Pour cela que ce chapitre vient comme une réponse aux différentes problématiques posées dans la phase diagnostic ainsi nous traitons tout d'abord **les différentes alternatives** apportées pour un renouveau au niveau de notre périmètre. Ensuite nous passerons à la phase **proposition d'interventions** matérialisées par un ensemble **d'actions** judicieusement localisées dans le périmètre, en optant pour une démarche qui met au premier plan **l'ambiance urbaine**, basées sur l'application des interventions urbaines connus à savoir : la rénovation, la réhabilitation, la restructuration, et la restauration. Par ailleurs, nous ferons combiner les différentes actions pour enfin aboutir à **un schéma de cohérence**.

III-1- Stratégie urbaine : pour une démarche d'intervention sur le quartier

À partir des différents points critiques identifiés dans le diagnostic urbain d'état des lieux de notre périmètre « quartier de la marine » et au travers d'une réflexion stratégique qui consiste à apporter des réponses adéquates pour un rééquilibrage du couple développement (projet) aménagement (Intervention urbaine) propre à notre périmètre tout en prenant en considération un ensemble de prémisses quant à la stratégie et la durabilité et mettra en relief les enjeux des différentes opérations, on définira un ensemble d'hypothèses d'intervention en s'inscrivant dans la philosophie de l'ambiance urbaine, qui créera du dynamisme au niveau de ce quartier mythique, et apportera sans doute des nouveautés qui susciteront la curiosité des habitants afin de découvrir les différentes nouvelles ambiances au niveau de ce quartier.

Dans ce processus de réflexion, il est possible de détecter si la phase d'analyse est insuffisante et si l'on doit revenir pour compléter le diagnostic de la zone. Après avoir décidé du scénario-objectif que l'on doit assumer, un plan d'action détaillera l'ensemble des actions à développer pour l'atteindre et cela a travers un ensemble d'opérations urbaines adéquates permettant de le mener à terme.

III-2- Les enjeux de la stratégie d'intervention :

Les orientations de notre stratégie urbaine doivent refléter les objectifs et les attentes de nos actions, ainsi elles s'inscrivent dans un ensemble d'enjeux dans lesquels s'insèrent toute action sur le patrimoine urbain, à savoir :

▪ **Enjeux sociaux :**

L'intervention a pour objectif de lutter contre la pauvreté, de développer la cohésion sociale, d'éviter l'exclusion sociale, de freiner les processus de régression démographique ou de satisfaire les nécessités sociales et culturelles des résidents et usagers :

▪ **Enjeux urbanistiques :**

L'intervention a pour objectif de revaloriser un environnement dégradé ou en décadence, de revitaliser le tissu résidentiel et d'améliorer ses conditions d'habitabilité, de requalifier l'espace libre ou de rénover et d'améliorer les infrastructures existantes.

▪ **Enjeux économiques :**

L'intervention a pour objectif de dynamiser et de diversifier les activités économiques ou d'améliorer l'attrait et l'intégration de la zone dans sa propre ville.

▪ **Enjeux environnementaux :**

L'intervention a pour objectif d'améliorer la qualité environnementale de l'ensemble (pollution, confort thermique, etc.) ou d'optimiser la gestion des flux énergétiques et physiques (gestion des déchets, cycle de l'eau, etc.).

▪ **Enjeux patrimoniaux :**

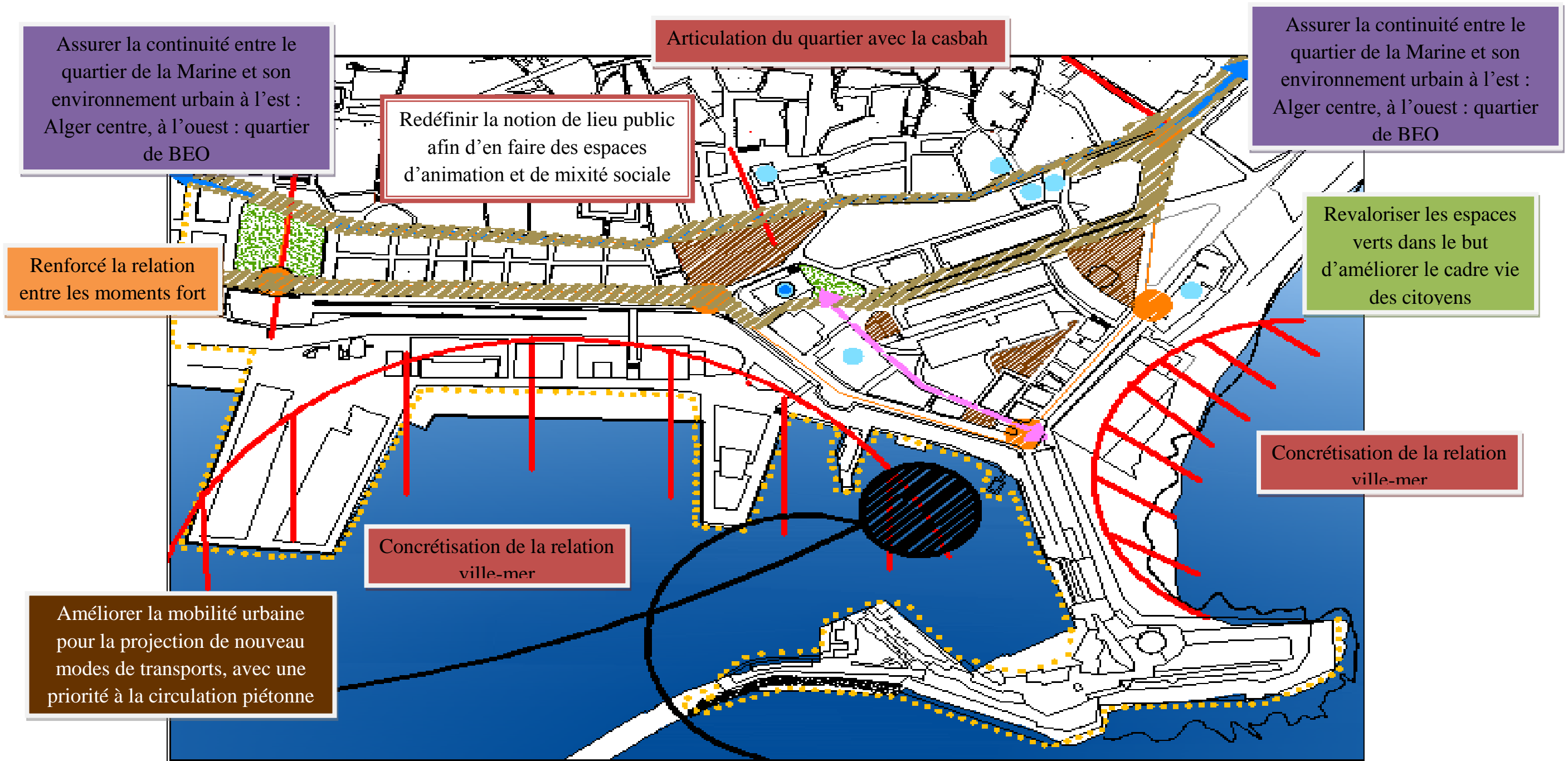
L'intervention a pour objectif de conserver et de mettre en valeur le patrimoine construit, de préserver et de mettre en valeur le paysage culturel et naturel, ou de réhabiliter et d'intégrer de manière cohérente le patrimoine aux conditions nécessaires de la vie actuelle.

III-3- Objectifs

Le défi de notre intervention est celui de résoudre les tensions entre fonctions portuaires et fonctions urbaines, d'harmoniser les temporalités et les exigences entre elles et de répondre aux aspirations des habitants en termes de qualité de cadre de vie, d'offre satisfaisante d'équipements et d'espaces publics. Pour cela nous tentons d'énoncer les principaux objectifs de nos actions urbaines à savoir :

- Faire de notre périmètre un élément de dialogue avec la mer et la casbah à travers la réouverture de la ville sur son port, rendre la mer accessible aux promeneurs et à faire du quartier de la ville Marine et la pêcheurie des lieux de promenade et de détente.
- Valoriser le patrimoine de notre quartier
- Requalification de l'interface portuaire.
- Régler le problème de circulation (transit, conflit), rééquilibrage des modes de transport et adapter l'ensemble du périmètre au divers mode de déplacements (rendre accessible, fluide).
- Rétablir l'unité morphologique du quartier avec la casbah et retrouver la mémoire du lieu.
- Prendre en charge toutes les variétés architecturales et urbanistiques qui constituent un patrimoine à sauvegarder, à réhabiliter et à réinsérer dans la dynamique urbaine.
- Intervenir sur les espaces publics pour créer un lieu de vie mieux organisé et plus harmonieux tout en mettant en valeur les avantages qu'offre notre quartier (édifice à forte valeur historique, paysagère et naturel).
- Renforcer la centralité du lieu.

Schéma de principe



Assurer la continuité entre le quartier de la Marine et son environnement urbain à l'est : Alger centre, à l'ouest : quartier de BEO

Articulation du quartier avec la casbah

Redéfinir la notion de lieu public afin d'en faire des espaces d'animation et de mixité sociale

Assurer la continuité entre le quartier de la Marine et son environnement urbain à l'est : Alger centre, à l'ouest : quartier de BEO

Renforcé la relation entre les moments fort

Revaloriser les espaces verts dans le but d'améliorer le cadre vie des citovens

Concrétisation de la relation ville-mer

Concrétisation de la relation ville-mer

Améliorer la mobilité urbaine pour la projection de nouveau modes de transports, avec une priorité à la circulation piétonne

	<i>Rue bab azoun bab el oued</i>		<i>les places</i>		<i>les moments forts</i>
	<i>Rue de ma marine</i>		<i>les espaces verts</i>		<i>les monuments symbolique</i>
	<i>Transversales</i>		<i>Mobilité urbaine</i>		<i>les moments forts</i>

III-4- Définition et localisation des actions

Dans cette phase seront menées à termes toutes les interventions prévues dans le *plan d'action*, aussi bien les actions de type urbanistique que les projets spécifiques sur les bâtiments, l'espace libre .Etc. ainsi chacune de nos actions sont assignées par de multiples objectifs qu'on classe comme suit

III-4-1- Action port

Le port constitue une entité de notre périmètre situé du côté Est du quartier qui présente une barrière du quartier avec la mer en raison de ces activités non accessible au public, ainsi une intervention s'avère nécessaire qui se résume en :

-Requalification du port : On s'est inscrit dans la structure existante suivant l'aménagement des espaces portuaires initié par le GPU, tout en modifiant ses qualité physiques, création de nouveaux espaces publics et projets de construction favorisant la diversification des activités tous cela dans le but de lui attribuer une nouvelle vocation.

Alors on peut la répartir en trois séquences :

III-4-1-1- Actions port de pêche (Pêcherie)

1-Désaffectation des activités administratives du port et reconversion en activités en liaison avec la ville : pêche, plaisance et croisière ainsi l'intégration d'une nouvelle structure unificatrice pour la couverture des bâtiments.

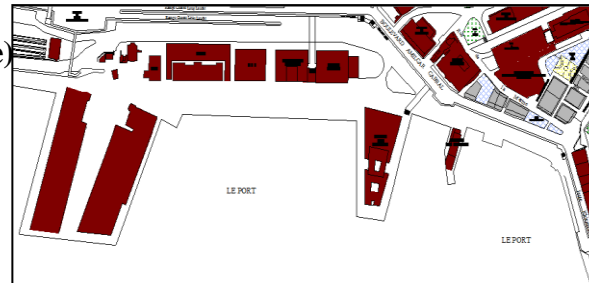


Figure III-1 : Port de pêche avant l'intervention

Source : Auteur

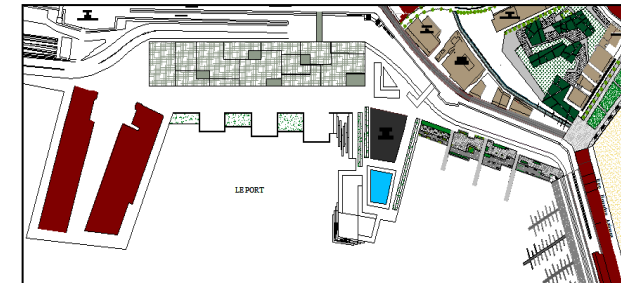


Figure III-2 : Port de pêche après l'intervention

Source : Auteur



Figure III-3 : Nouvelle terrasse du port

Source : Auteur



Figure III-4 : Vue sur la nouvelle structure unificatrice

Source : Auteur



Figure III-5 : Vue d'ensemble sur le port de pêche

Source : Auteur

2-Réaménagements des quais :

*Quai Môle de poisson:

- Démolition d'une partie des bâtiments et projection d'un aquarium entouré d'un espace d'exposition.

- Réorganisation de la circulation et l'aménagement des espaces résiduels en espaces verts et aire de jeux avec un mobilier urbain.

- Extension du quai et création d'une sorte d'**Orgue de mer** qui se présente sous forme de marches qui répond à la nature changeante de la promenade le long du quai.

*Quai Môle El Djefna :

- Rénovation du quai ainsi délocalisation de la gare maritime et projection d'un équipement accompagné par des aménagements adéquats tout en s'inscrivant dans la continuité de la promenade du port.

3-Extension des terrasses du port sous forme de balcon urbain offrant de multiples opportunités de s'asseoir par aménagement des bancs formant des espaces de rencontre et d'interaction sociale et organise le parcours animé par les espaces de consommation et de loisirs réaffectés aux bâtiments en face.

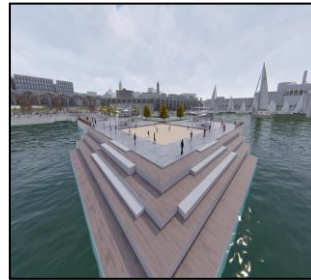


Figure III-6 : Orgue de mer

Source : Auteur



Figure III-7: Aquarium

Source : Auteur

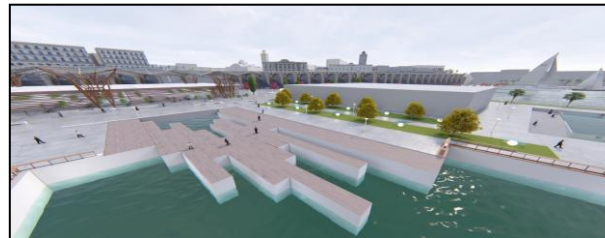


Figure III-8 : Elément en s'inspirant de pats

Source : Auteur

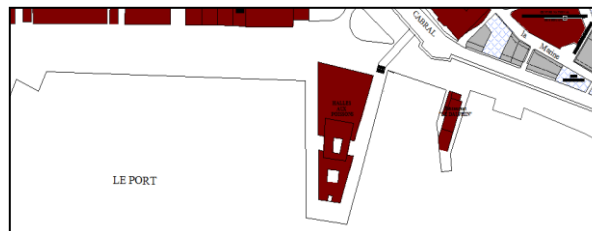


Figure III-11 : Terrasse avant intervention

Source : Auteur

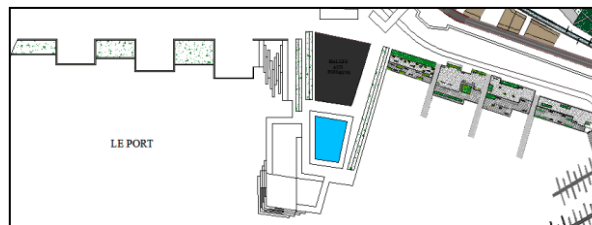


Figure III-14 : Terrasse après intervention

Source : Auteur

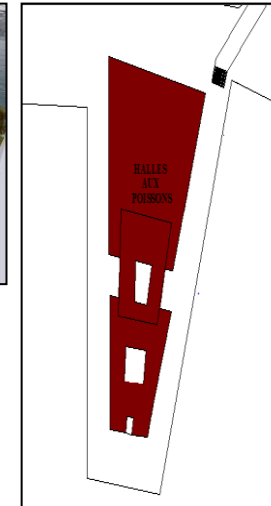


Figure II-9 : Quai avant intervention

Source : Auteur

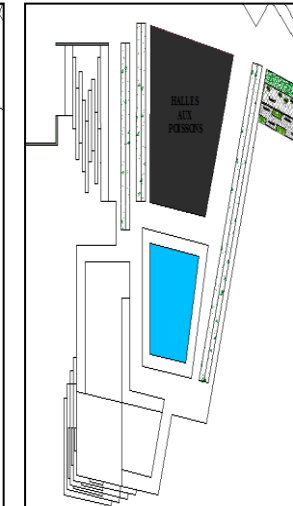


Figure III-10 : Quai après intervention

Source : Auteur



Figure III-12: Terrasse vue nord

Source : Auteur



Figure III-13: Terrasse depuis la mer

Source : Auteur

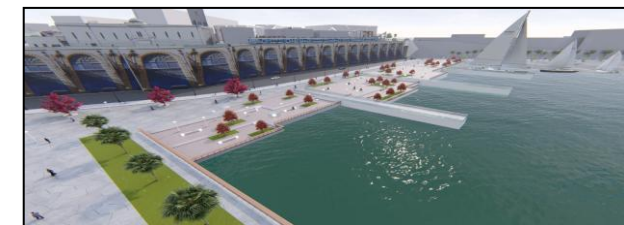


Figure III-15 : Vue d'ensemble sur les terrasses

Source : Auteur

4-Création d'une promenade qui se prolonge jusqu'à l'amirauté et qui comporte :

- *Aménagement des quais pour le stationnement des bateaux
- *Création d'un espace public **la Riva** de 200m de long et ses 20m de large avec un aménagement modulaire qui comporte des espaces verts et des équipements urbains (mobilier en béton sous forme de banc, colonnes..) et des palmiers omniprésents.

Remarque :

Ces espaces sont parsemés par un mobilier urbain ; des bancs de pierre incorporés de lumières et des colonnes aussi lumineux créant des ambiances et agrémentent la visite nuit pour les promenades, disposés anarchiquement.

Le but est de réinventer le port comme sphère vivante ainsi crée une ambiance attractive à cet espace en rive à la mer comme point névralgique où la ville rejoint la mer.

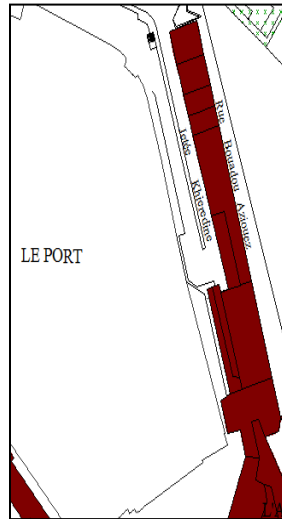


Figure III-16 : Jetée avant intervention
Source : Auteur

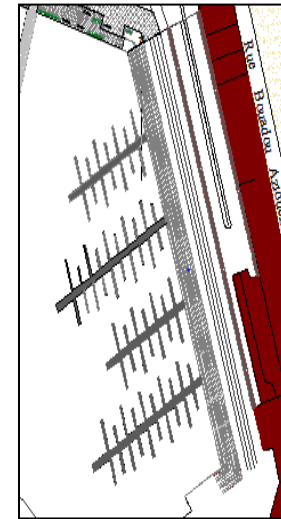


Figure III-17 : Jetée après intervention
Source : Auteur



Figure III-18 : La Riva vue du côté sud
Source : Auteur

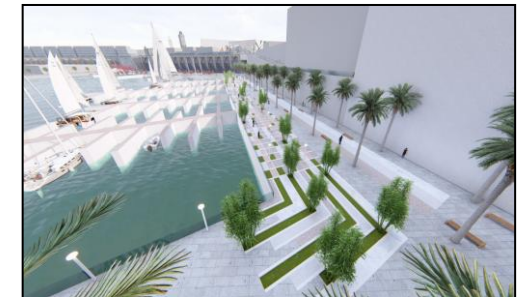


Figure III-19 : Vue d'ensemble sur la Riva
Source : Auteur



Figure III-20 : Banc lumineux
Source : Auteur



Figure III-21 : Banc urbain
Source : Auteur



Figure III-22 : La Riva vue depuis
Source : Auteur



Figure III-23 : Vue sur aménagement de la Riva
Source : Auteur

III-4-1-2- Actions port militaire (Amirauté)

La reconquête de l'amirauté : à travers la reconversion fonctionnelle et son ouverture au grand public pour assurer une continuité du quartier avec la mer conformément aux orientations du PDAU d'Alger, pour cela nous avons projeté les actions suivantes :

- 1-Restitution symbolique des portes Bâb Djzira et Bâb el Bhar.
- 2-Restauration des monuments classés (phare) et fontaine de Sidi Brahim.
- 3-Réalisation du projet Musée de la Marine.
- 4-Aménagement d'espaces de rencontre et de loisirs.
- 5-Ouverture de la Darse (bassin du port) au public ce lieu de mémoire sera l'espace de transition entre le port et la plage.

III-4-1-3- Actions esplanade (Place Qaa Sour)

1 - Désaffectation des aires jeux inapproprié et mal aménagée.

2- Aménagement de la plage :

*Proposition d'un espace propice à de nombreuses activités différentes ainsi la promenade proposé possède des lignes organique qui rappellent les vagues et génèrent un ensemble de surfaces dynamique offrant des zones de jeu, de rencontres, de détente ou, tout simplement, de contemplation du panorama.

*Cette plage sera destiné a la baignade avec aménagement des parasols.

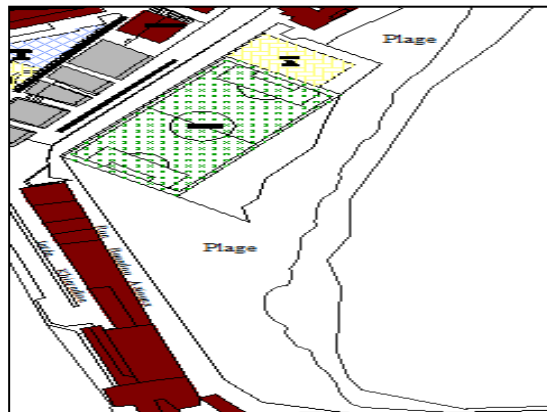


Figure II-24 : Plage Qaa Sour avant intervention

Source : Auteur



Figure III-26 : Vue d'ensemble sur la plage

Source : Auteur



Figure III-25 : Plage Qaa Sour après intervention

Source : Auteur



Figure III-27 : Aménagement de la plage

Source : Auteur

III-4-2- Action portes

Notre quartier comporte des portes matérialisées par des espaces publics qui se trouvent dépourvue de leurs valeur ainsi notre intervention se résume comme suite :

-Requalification des espaces publico-collectifs : qui consiste en opérations d'aménagements, réaménagements et embellissements des espaces publics par du mobilier urbain, aires de jeux et espaces verts

III-4-2-1- Actions porte Bâb el oued :
matérialisée par les deux places Rais et Saïd Ounouri

Cette action consiste en un jumelage des deux places par le même aménagement en s'insérant harmonieusement dans la trame urbaine ainsi :

-Conception des espaces en plein air communautaire flexible dans le but de créer un paysage à la fois original et accueillant permettant de valorisé les édifices qui les entourent à savoir le Bastion23 et l'institut de musique

-Le schéma d'aménagement de ces deux places est isométrique en un système de formes triangulaires conçu au sein d'un motif orthogonal appliqué dans l'ensemble de nos propositions ainsi contribue à la définition des traitements variés de surfaces tantôt naturelle gazonné, tantôt artificielle pavé de couleurs différente.

-L'articulation entre les deux espaces sera matérialisée par une structure métallique légère toute en rehaussant la valeur symbolique de la porte.

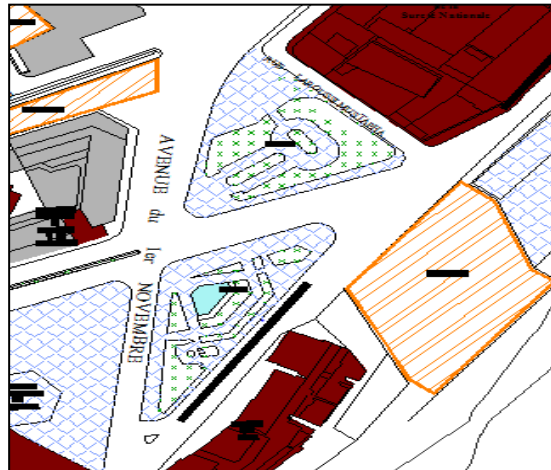


Figure III-28 : Porte Bab El Oued avant intervention

Source : Auteur

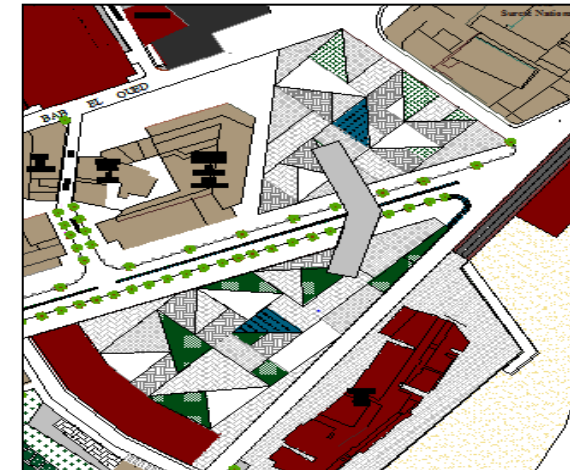


Figure III-29 : Porte Bab El Oued après intervention

Source : Auteur



Figure III-30 : Structure d'articulation

Source : Auteur



Figure III-31 : Vue d'ensemble

Source : Auteur



Figure III-32 : Façade de institut de musique réhabilité

Source : Auteur

III-4-2-2- Action porte Bâb Azzoun : matérialisée par la place Mohamed Touri qui comporte :

- La mise en valeur de cet espace public tout en protégeant durablement ses ressources culturelles et naturelles.
- Projection d'une station de métro au niveau de la place qui contribuera aussi à la mise en valeur du TNA situé en face.



Figure III-33 : Porte Bab Azzoun avant intervention

Source : Auteur



Figure III-34 : Porte après intervention

Source : Auteur



Figure III-35 : Vue d'ensemble sur la porte

Source : Auteur

III-4-2-3- Action porte Bâb el Djezirat : matérialisée par la place Amilcar Cabrel ainsi on a procédé à :

- Intégration d'un arrêt de tramway pour animer la place.
- Aménagement de la place par des éléments sous forme de cadres superposés tout en rehaussant la valeur symbolique de la porte.
- Protection de la place de la circulation mécanique.

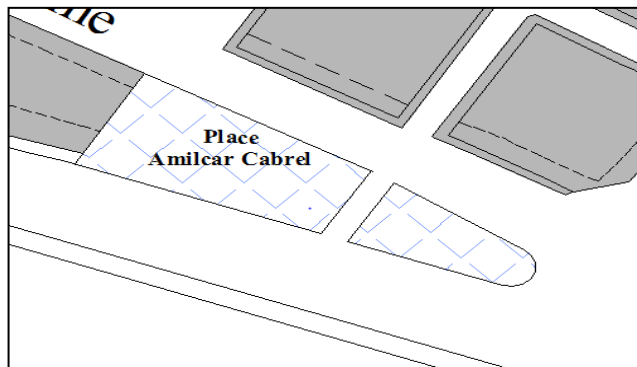


Figure III-36 : Porte Bab El Djizrat

Source : Auteur



Figure III-37 : Vue sur la porte

Source : Auteur



Figure III-38 : Cadre matérialisant la porte

Source : Auteur



Figure III-39 : Arrêt de tramway

Source : Auteur

III-4-2-4- Action place hadj m'rizek

- Aménagement de la place pour accueillir les spectacles de Chabbi pour revivre la mémoire du lieu.
- Introduction du mobilier urbain et de la végétation.

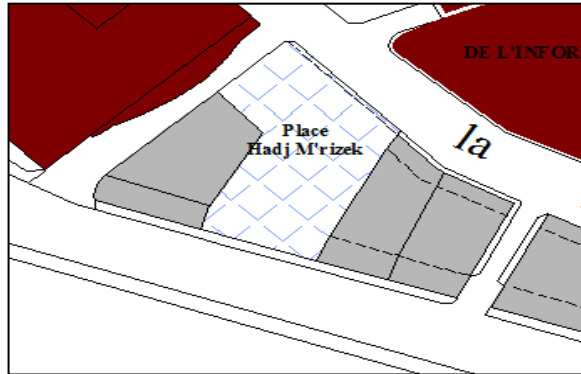


Figure III-40 : Place Hadj M'rizek

Source : Auteur



Figure III-41 : Vue sur la place depuis la mer

Source : Auteur



Figure III-42 : l'intérieur de la place

Source : Auteur



Figure III-43 : Vue d'angle de la place

Source : Auteur

III-4-3- Action Place des Martyrs

Cette proposition s'inscrit dans le cadre d'un renouveau de cet espace public à forte valeur patrimoniale destiné à la médiation et la contemplation tout en ainsi en la restructurant afin de retrouver son rôle articulateur entre la Casbah et le quartier de la marine par :

- Réintroduire du végétal et du minéral dans la place.
- Redynamisation des sous-sols en proposant ainsi un accès sous terrain qui relie la station de métro avec les vestiges du vide de la régence (prise en considération de la proposition du groupement Art charpentier architecte pour Alger à l'horizon 2030 sur cette partie qui consiste à doter la place des Martyrs d'un mémorial, forêt de monolithes jaillissant du sol, sera consacrée au souvenir des martyrs. La bouche de métro de la station-musée, réalisée en 2015, sortira directement sur la place.)
 - Autour de ces vides on a fait un parapet (bordure qui sert à éviter les chutes des personnes) où sont gravés les noms des victimes
- Aménagements par des mobiliers urbains.
- Mettre la place en relation avec le port par la réouverture des sous sols ainsi qu'une bouche de métro.

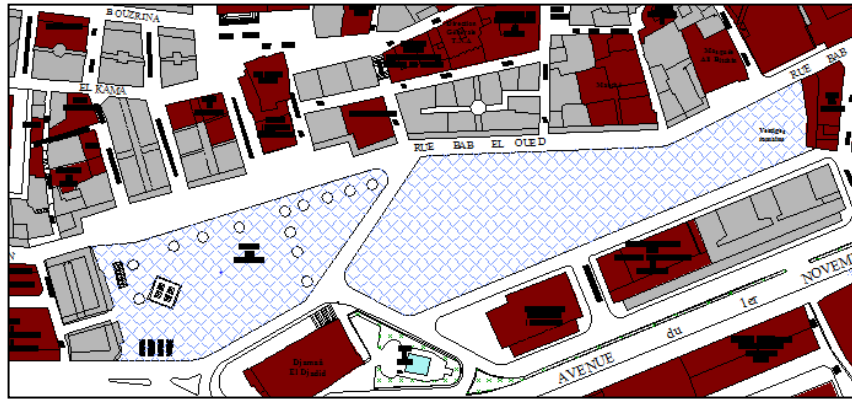


Figure III-44 : Place des Martyrs avant intervention

Source : Auteur

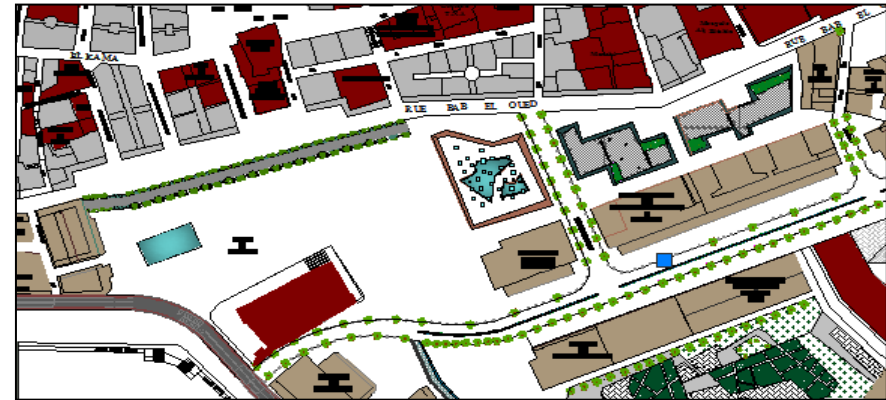


Figure III-45 : Place des Martyrs après intervention

Source : Auteur



Figure III-46 : Vue d'axe de la régence

Source : Auteur



Figure III-47 : Allée arborisée aménagée sur la place

Source : Auteur



Figure III-48 : Aménagement de la place

Source : Auteur



Figure III-49 : Vue aérienne sur la place

Source : Auteur



Source : Auteur

III-4-4- Action mobilité et déplacement

-Restructuration des voies : qui consiste à réorganiser la circulation afin de préserver les ensembles historiques de la pollution et des nuisances ainsi que la création de secteurs piétonniers, réglementation du stationnement, réorientation des flux, réorganisation des lignes de transport en commun.

-Aménagement et embellissement : par la viabilisation des voies par du mobilier urbain et des espaces verts ainsi que l'amélioration du traitement des façades le long des grands axes et leur mise en valeur par la lumière

III-4-4-1- Action Rue de la marine

- Restructurer la rue selon son tracé original et deviendra piétonne seulement.
- Revalorisation de la voie en lui redonnant son rôle articulateur quartier/mer.

-Introduction de la végétation.

-Transformer l'étendue de cette rue en un véritable espace plutôt qu'un simple passage sans caractère ainsi une série de cadres disposés avec soin, ces installations invitent les résidents et visiteurs à générer des interactions inattendues restitue la valeur historique de la rue.



Figure III-51 : Rue de la marine avant intervention

Source : Auteur

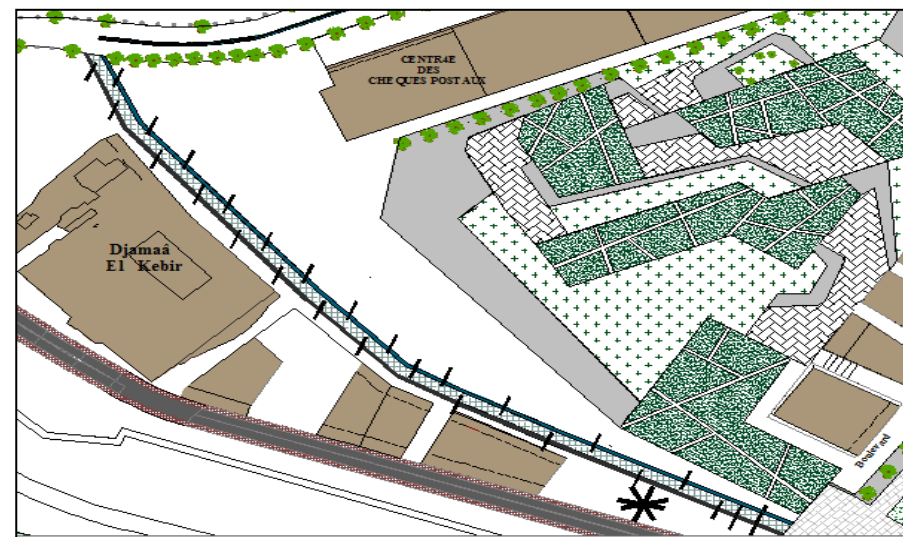


Figure III-52 : Rue de la marine après intervention

Source : Auteur



Figure III-53: Vue de la rue du côté de la place des Martyrs

Source : Auteur



Figure III-54 : Installation en cadre sur la rue

Source : Auteur



Figure III-55 : Vue de la rue depuis la place Amilcar Cabrel

Source : Auteur

III-4-4-2- Action Avenue 1^{er} Novembre

- Rétrécir la chaussée par l'aménagement et l'élargissement des trottoirs.
- Récupération du potentiel foncier et l'affecter en espace de détente.
- Animation le long de la voie par la végétation et mobiliers urbain.
- Garder le caractère double sens de la voie.

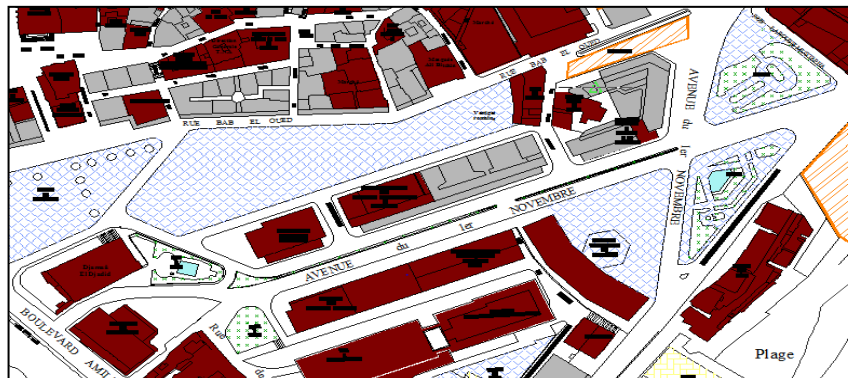


Figure III-56 : Avenue 1^{er} Novembre avant intervention

Source : Auteur

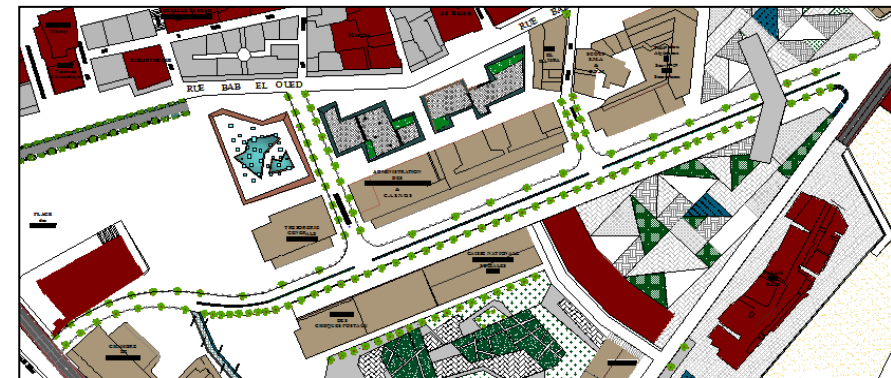


Figure III-57 : Avenue 1^{er} Novembre après intervention

Source : Auteur



Figure III-58 : Vue sur l'avenue depuis Bab El Oued

Source : Auteur



Figure III-59 : Vue sur l'avenue depuis le balcon urbain

Source : Auteur



Figure III-60 : vue sur l'avenue depuis place des Rais

Source : Auteur

III-4-4-3- Action Rue Bab el Oued Bab Azzoun

- Revalorisation de cette voie par la suppression du commerce informel
- l'introduction de la végétation ;
- Passage des bus BHNS ;
- Réhabilitation du bâti tout en long de la voie ;
- Réservation des galeries pour le commerce de proximité
- Constitution de la paroi manquante de la rue par la proposition d'un aménagement en alignement d'arbres.

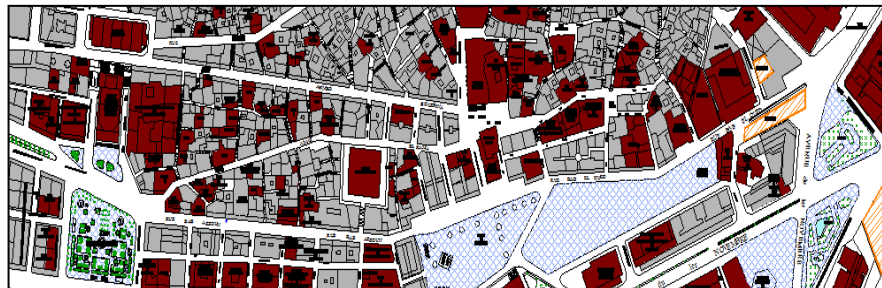


Figure III-61 : Rue Bab El Oued- Bab Azzoun avant intervention

Source : Auteur



Figure III-62 : Rue Bab El Oued- Bab Azzoun après intervention

Source : Auteur

III-4-4-4- Action Boulevard du front de mer

- Introduire une ligne tramway qui termine à la place Amilcar Cabrel.
- Favoriser la circulation piétonne pour renforcer l'idée de la balade par la création de pistes cyclable.
- Aménagement du balcon du front de mer en introduisant du mobilier urbain et de la végétation.
- Instauration de la zone 30 km/h.
- Aménagement des trottoirs.

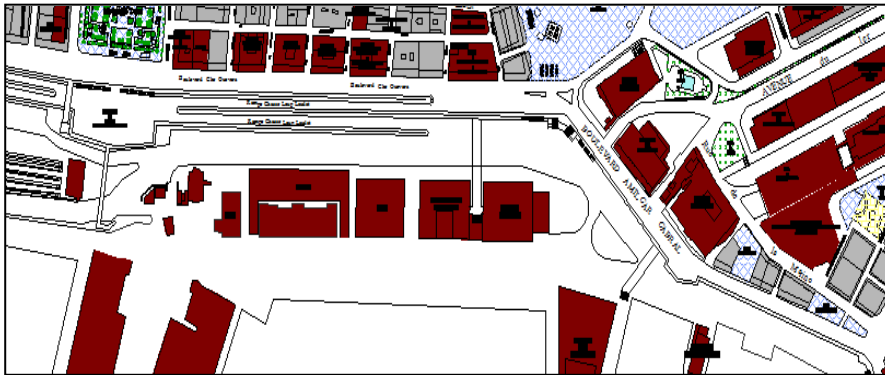


Figure III-63 : Boulevard du front de mer avant intervention

Source : Auteur

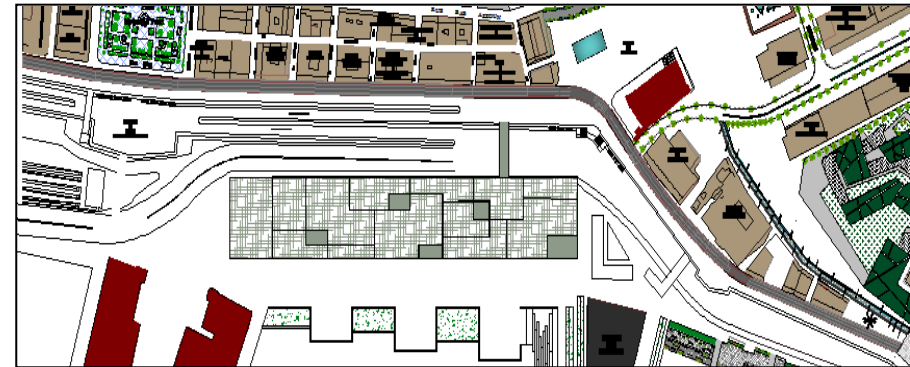


Figure III-64 : Boulevard du front de mer après intervention

Source : Auteur



Figure III-65 : Vue sur les rampes Chassériau du boulevard du front de mer

Source : Auteur

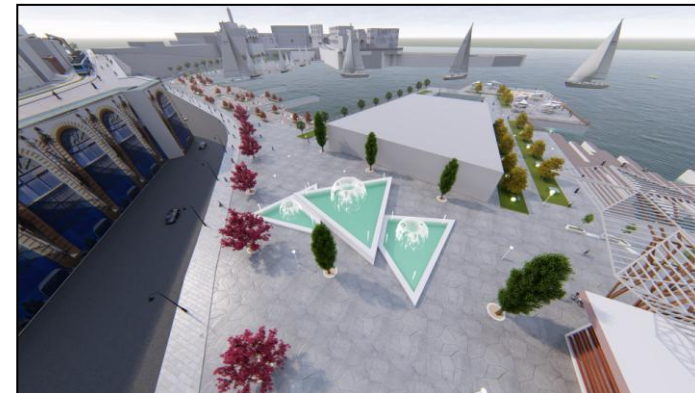


Figure III-66 : Vue d'ensemble sur le boulevard du front de mer

Source : Auteur

III-4-4-5- Action Boulevard Amara Rachid

- Projection d'une ligne tramway qui commence du bastion 23 vers Bâb el oued.

-L'aménagement de dessus de la trémie en une voie piétonne.

-Création d'un balcon urbain sous forme d'un bras aménager en un partie en tapis vert accessible ainsi qu'un champ de fontaine installé au niveau du sol qui peut ainsi être utilisé comme espace supplémentaire pour les événements ou durant les mois d'hiver lorsque les jets ne sont pas en fonctionnement, cela crée une impression de grandeur avec un éclairage qui permet à l'atmosphère d'être appréciée la nuit

-Cet espace est conçu pour être un lieu attractif où se réunir entre amis, se détendre et s'amuser tout en le structurant de manière à s'étendre jusqu'à contourner le bastion 23 et le réinsérer dans la dynamique urbaine de l'espace.

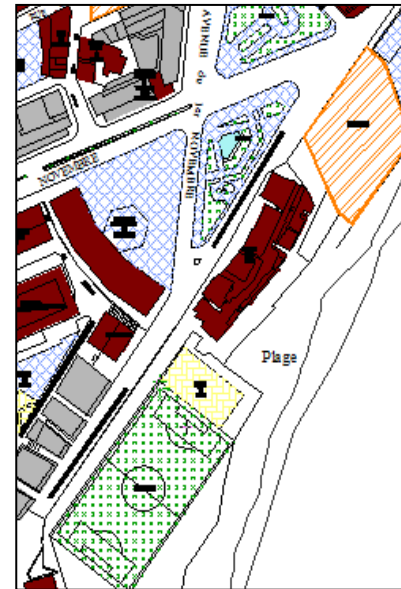


Figure III-67 : Boulevard Amara Rachid avant intervention Source : Auteur

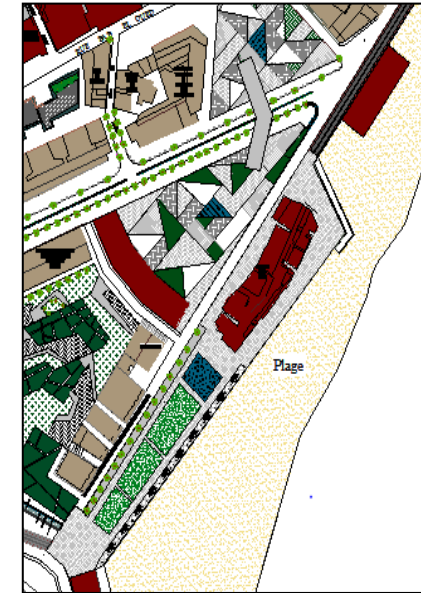


Figure III-68 : Boulevard Amara Rachid avant intervention Source : Auteur

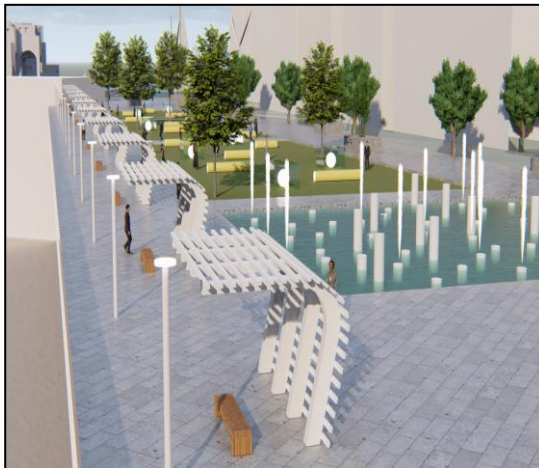


Figure III-69 : Vue sur le balcon urbain Source : Auteur



Figure III-70 : vue sur l'espace vert du balcon Source : Auteur



Figure III-71 : Promenade sur le balcon urbain Source : Auteur

III-4-5- Action projet structurant :

-Rénovation urbain: qui consiste en opérations de démolition globale de certains ilots pour permettre la construction d'un nouvel équipement a usage différent avec aménagements nécessaire.

III-4-5-1- Centre d'affaire à la place du parking à étages

- Démolition du parking et implantation d'un centre d'affaire ainsi qu'un aménagement extérieur.
- Reconversion des deux immeubles Chassériaux d'angle en un hôtel touristique comme équipement d'accompagnement au centre d'affaire.



Figure III-74 : Centre d'affaire projeté

Source : Auteur



Figure III-75 : vue aérienne sur le centre d'affaire

Source : Auteur



Figure III-76 : Vue sur le centre depuis la Rue de la marine

Source : Auteur

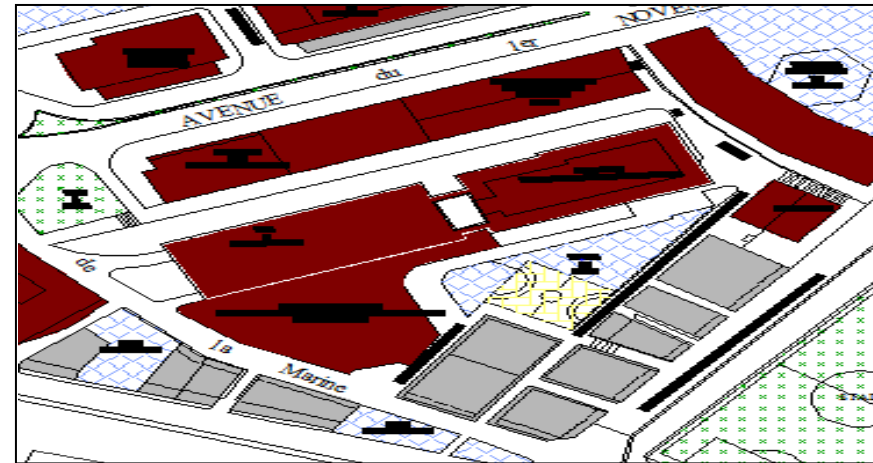


Figure III-72 : Parcelle avant intervention

Source : Auteur

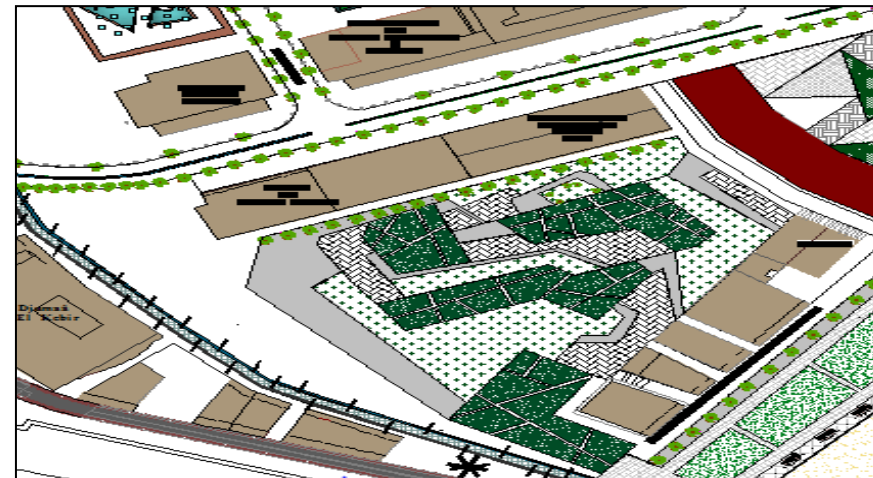


Figure III-73 : Parcelle après intervention

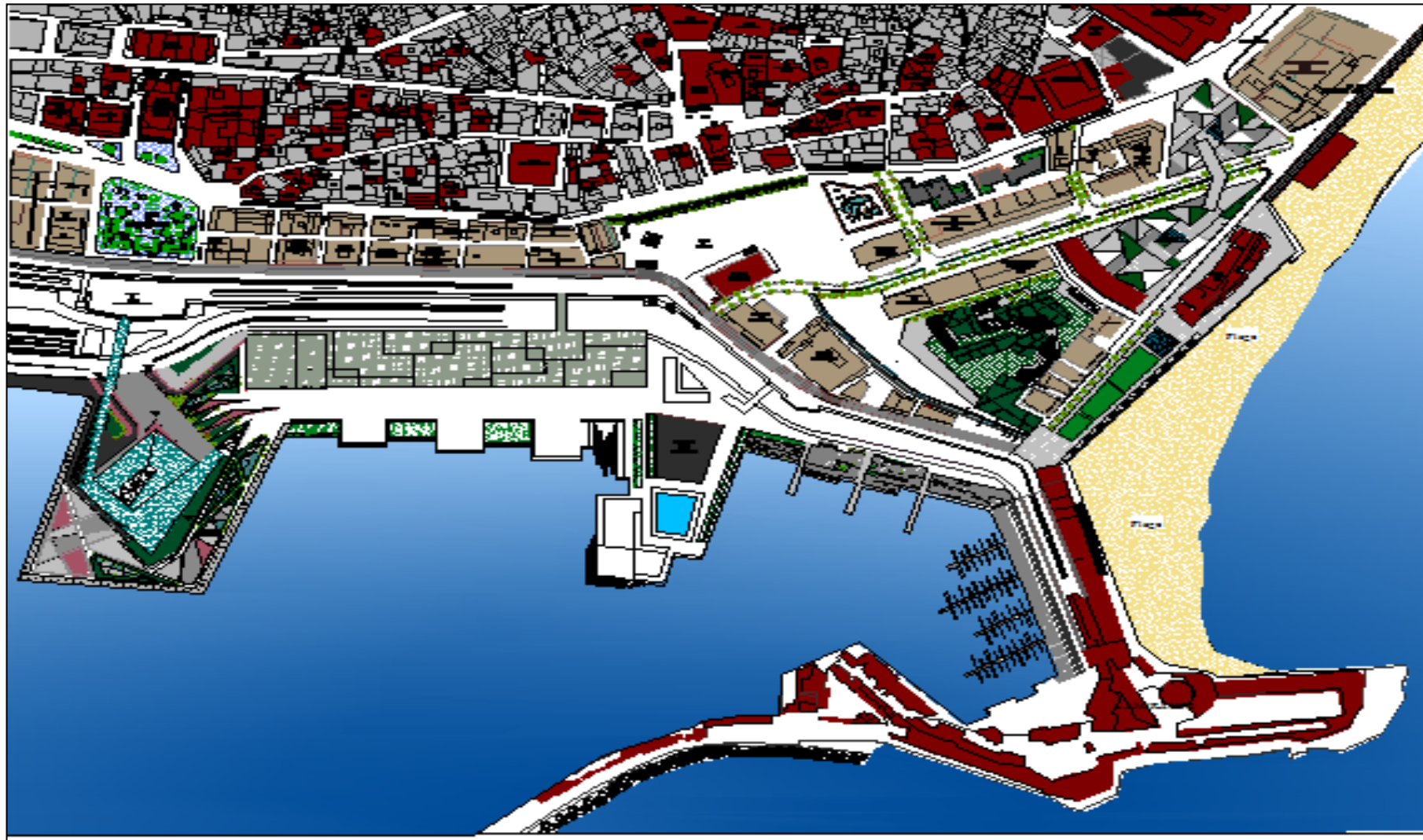
Source : Auteur

III-4-5-2- Palais des congrès sur le môle El DHEF

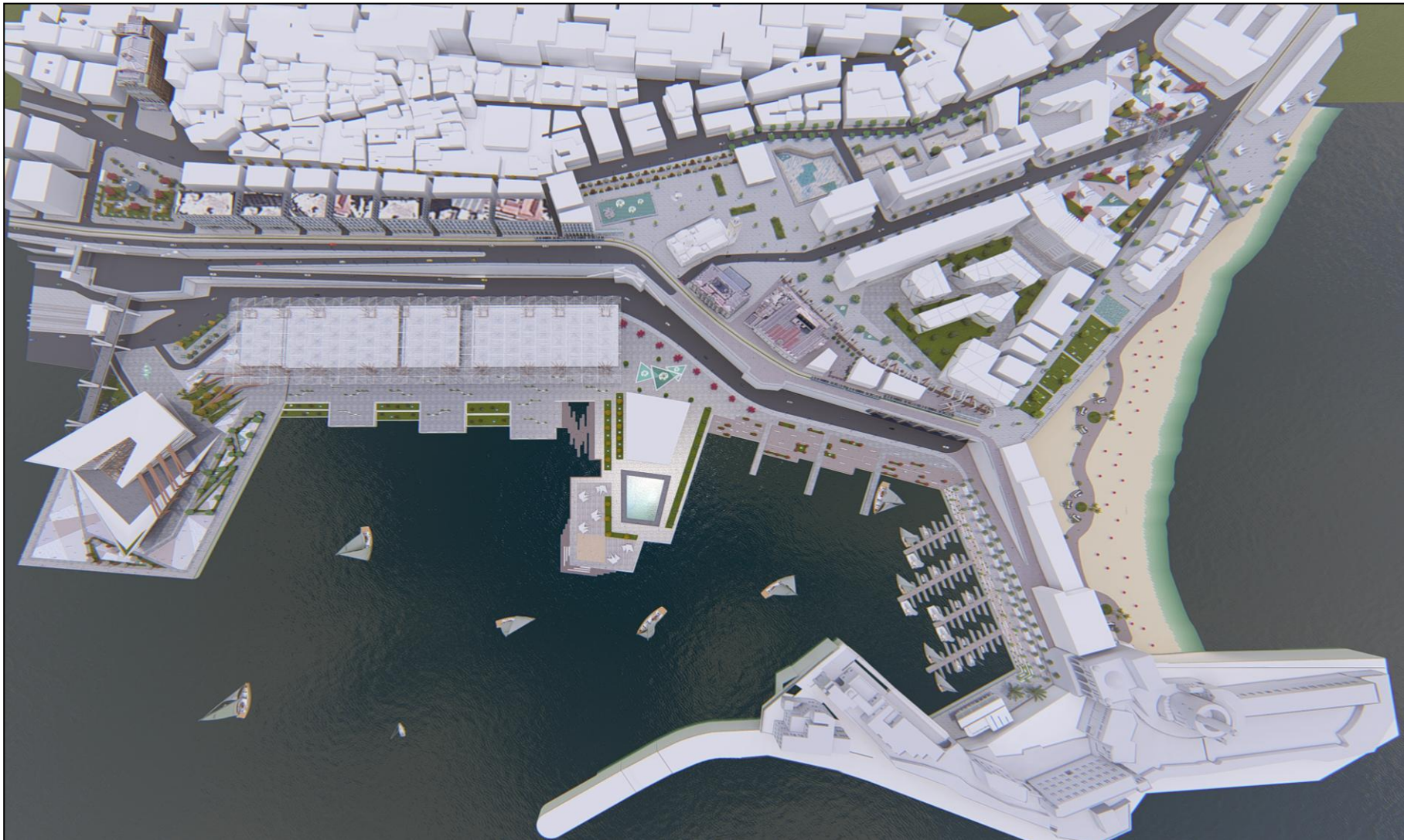
Constitue notre intervention en tant qu'opération urbaine structurante, nécessite des réflexions qui répondent à plusieurs exigences de dimensions multiples, soulevé lors de notre diagnostic, ces réflexion nous ont mené à formuler les réponses suivantes :

- Le site d'accueil assurera au projet un rôle structurant de part son implantation sur **le môle el Djefna** du port, mais aussi sa proximité des rampes Chassériau à forte valeur symbolique.
- Ce lieu à lui seul confère au projet une valeur et une échelle lui permettant un rayonnement sur l'ensemble de la ville.
- Le programme du projet est le résultat de la volonté de retrouver la mémoire du lieu et l'identité plurielle d'Alger comme étant un espace de rencontre des civilisations.
- L'intégration du projet dans son environnement ainsi que son harmonie avec l'ensemble des propositions urbaines lui apporte une nouvelle dynamique urbaine
- Sa forme architecturale s'harmonie parfaitement avec l'environnement urbain, en essayant de reformuler les formes traditionnelles simples avec un langage moderne.).

Plan d'aménagement (Schéma de cohérence)



Plan d'aménagement en 3D



Conclusion

L'Algérie compte une maigre expérience en matière d'intervention sur le patrimoine urbain, deux de ses expériences sont célèbres. Il s'agit de la vallée du Mزاب qui est la seule à être couronnée de succès, la deuxième expérience est la Casbah d'Alger qui a échoué à cause du changement des acteurs intervenants et les interventions isolées qui sont alternées dans le temps.

L'intervention urbaine dans un site a valeur patrimoniale comme la casbah recouvre un vaste spectre d'actions ayant pour objectif la récupération et la mise en valeur de ce patrimoine urbain. Dans le cadre des préoccupations actuelles, cette intervention implique l'amélioration du fait d'habiter en recherchant l'équilibre entre les aspects techniques, la préservation des valeurs patrimoniales et des critères d'équité sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement.



« Chapitre IV:

Projet

Architectural»

Introduction

« un projet avant d'être un dessin est, un processus c'est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme, et au thème , ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de créer ». **Richard Meier**

Ce chapitre, constitue la phase finale de notre travail de recherche, qui sera consacré au projet architecturale et urbain où nous allons procéder à projeter différents aménagements sur l'assiette d'intervention en plus du projet architectural lui-même qui découle du programme d'actions effectué au préalable.

Notre projet architectural s'inscrit dans une logique plus globale à l'échelle de l'interface portuaire, et de la ville, en assurant la liaison ville-port. Ainsi notre réflexion s'est portée de manière à ce qu'il fonctionne en cohérence avec l'ensemble des éléments qui composent le milieu urbano-portuaire et contribuera également à la mise en valeur de ce site patrimonial avec tous ses segments.

On débutera cette partie premièrement par une approche thématique, source de compréhension, de l'évolution et de développement du thème qui consiste à définir le thème pour mieux le cerner et avoir une connaissance et un maximum d'informations sur le sujet, cela à travers l'étude de plusieurs exemple, pour ainsi tiré les concepts et programme à utilisé. Ensuite on passe à la présentation de la parcelle d'intervention et ses caractéristiques. Et en dernier lieu commence le processus de conception de notre projet architectural basé sur la confrontation de tous ces paramètres et concepts afin de former un socle de données pour concevoir un projet cohérent et significatif d'une création contemporaine.

IV-1- Présentation du thème

IV-1-1- Choix du thème

D'après l'analyse que nous avons préalablement établie ; notre périmètre d'étude souffre d'un manque d'espace de rencontres ;d'échanges et de loisirs...Pour cela et afin de répondre à cette problématique ainsi qu'aux exigences relatives à la dynamique économique et l' attractivité ;notre choix s'est porter sur un palais des congrès et d'exposition, au programme d'activités variés économiques, politiques de recherche et de développement culturel et social, et au caractère urbain qui amène la ville à la mer où l'on peut s'amuser, échanger, se cultiver ou tous simplement traverser.

Le thème de notre projet présente une tendance du tourisme d'affaire et de culture ; il considérer de la même manière le passé ; le présent et le futur ; réinventer Alger comme un acte de mémoire ; la mémoire du pays d'une culture du progrès. Il a été choisi en réponse aux obligations de

relations multiples de la ville à toute échelle et particulièrement hors des frontières nationales, cela dans le but de permettre à la ville de disposer d'un pôle structurant tout en mettant en relation la ville avec sa partie portuaire par la conception d'un projet urbain et architectural contemporain qui compose avec le site et matérialise la puissance et le rayonnement de la ville. Il est à ce titre intitulé **Palais de congrès ; marqueur architectural et urbanistique d'Alger Métropole**

IV- 1-2- Définitions et généralités

IV-1-2-1- *Le tourisme :*

Le tourisme, est défini selon l'Organisation mondiale du tourisme comme : « l'ensemble des activités déployées par les personnes, au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité. ¹ »

IV-1-2-2- *Le tourisme culturel urbain* ²

Le tourisme culturel urbain est l'ensemble des ressources et activités touristiques implantées en ville, et offertes aux visiteurs extérieurs. De ce fait, il concerne toute personne visitant une ville en dehors de son lieu habituel, à des raisons de loisirs, d'affaires, ... en général et de culture en particulier.

- *Le tourisme culturel urbain et le patrimoine* ³

Il ne subsiste aujourd'hui aucun doute sur la relation forte qui existe entre le tourisme et le patrimoine, qu'il s'agisse de patrimoine matériel ou immatériel, les monuments historiques, ainsi que les événements festifs ou culturels ont toujours attiré les touristes. Les villes historiques sont prédisposées à être attractives, ce sont des lieux culturels par nature. Elles sont considérées donc comme des espaces privilégiés du tourisme culturel.

- *Les avantages du tourisme culturel urbain* ⁴

- Les effets du tourisme culturel peuvent être très positifs en termes de développement local, et cela par : La création d'emplois ;
La diversifier l'économie locale ;

¹ Organisation mondiale du tourisme : www.wold.tourism.org.

² Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles P092009.

³ www.oecd.org/cfe/tourism

⁴ www.oecd.org/cfe/tourism

- Susciter des occasions de partenariat ;
- Attirer les visiteurs s'intéressant à l'histoire et à la préservation du patrimoine ;
- Assurer la préservation des traditions et de la culture locale.
- Susciter la fierté de la collectivité vis-à-vis de son patrimoine ;
- Mieux faire connaître l'importance du site et de la région.

IV-1-2-3- Le tourisme d'affaires⁵

Tous les professionnels du secteur reconnaissent que la définition du « tourisme d'affaires » est imprécise tant au niveau national qu'international. Le tourisme d'affaires associe d'une part, le tourisme c'est-à-dire les déplacements et la consommation nécessaires aux personnes en déplacement (hébergement, restauration, accueil, transferts et parfois loisirs...) et d'autre part, une fonction professionnelle ou sociale (prospection de clientèle, chantiers, négociations, rencontres de spécialistes, études, formation, visites techniques...).

Plus généralement, on considère que le tourisme d'affaires regroupe des déplacements individuels ou organisés, effectués pour des motifs professionnels et dont la durée est d'au moins 24 heures.

Le marché du tourisme d'affaires peut être divisé en 4 secteurs :

- les congrès et les conventions d'entreprise,
- les foires et les salons,
- les incentives, séminaires et réunion d'entreprises,
- les voyages d'affaires individuels.

IV-1-2-4- Les congrès⁶

Le terme « congrès » est employé aujourd'hui soit au sens strict, c'est une réunion de personnes qui se rassemblent pour échanger leurs idées ou communiquer les résultats de leurs études,³ soit au sens large pour désigner les différents types de manifestations professionnelles, comme les conventions d'entreprises les lancements de produits, les symposiums, les colloques, les conférences, les « road show », les journées d'études,..ect

⁵ Les congrès et les autres secteurs du tourisme d'affaires, rapport de M. Perrion présenté lors de l'assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises en 1991

⁶ Op.cit

On considère généralement qu'un congrès est une réunion rassemblant un nombre important de participants d'une même corporation, fédération ou association, qui n'exercent pas obligatoirement la même profession, et qui se regroupent autour d'un thème d'intérêt commun directement lié à leurs préoccupations ou activités.

En fait, la notion de congrès est multiforme car elle peut aussi bien comprendre des manifestations :

- locales, régionales, nationales ou internationales
- internationales à vocation gouvernementales ou non gouvernementales,
- de sociétés ou d'associations
- professionnelles ou d'idées (politiques, religieuses, sociales ...), etc....

Il existe ainsi une grande multiplicité de terminologies qui ne sont d'ailleurs pas toujours toutes respectées.

IV-1-2-5- Centre des congrès

Un centre de congrès peut être défini comme un bâtiment spécifiquement construit pour recevoir des manifestations. Il se compose d'au moins un auditorium, de salles de commissions, de bureaux pouvant être mis à la disposition des organisateurs, d'une surface d'exposition et d'un espace de restauration.

IV-1-2-6- Palais des congrès

Bâtiment de grande dimension, construit par l'État ou par une collectivité publique, permettant d'y organiser des congrès. D'abord, il est question de soutenir le tourisme d'affaires, ce qui suppose la création d'hôtels de luxe, le développement d'infrastructures performantes, la construction d'un **palais des congrès**, ainsi qu'un parc d'expositions.⁷

IV-1-2-7- Les parcs d'expositions

Ils peuvent accueillir les foires et salons. Une foire est donc une manifestation nationale ou internationale ne comportant aucune opération commerciale organisée, dont les exposants visent à faire reconnaître la qualité de leurs produits et à inciter leur commande. Quand une foire se spécialise dans une certaine catégorie de produits ou dans un secteur d'activité spécifique, cela devient un salon (voir plus haut). Beaucoup de ces manifestations se déroulent à intervalle régulier en fonction des besoins économiques de la filière. Le développement de ces manifestations est particulièrement recherché par certaines destinations car les retombées économiques directes, indirectes ou induites sont très importantes.

⁷ M. Mouad Jamaï, propos recueillis par Mamady Sidibé, La Nouvelle Tribune, 2004

IV-1-3- Analyse d'exemples de référence

IV-1-3-1 Le palais des congrès de Metz

✓ L'essence du projet :

D'une superficie de 15 300 m², le Centre de Congrès de Metz est situé dans un quartier en pleine mutation, face au Centre Pompidou-Metz, et en étroite liaison avec la gare centrale.

Ce bâtiment sera un trait d'union entre le nouveau quartier de l'Amphithéâtre et le centre historique de Metz, deux univers architecturaux diamétralement opposés.

L'implantation du Centre de Congrès de Metz offrira une troisième face au triangle du Parvis des Droits de l'Homme sur la rue aux Arènes et surtout, il viendra enrichir l'offre touristique du territoire et son attractivité.

Le projet développé par Eiffage et l'agence Wilmotte & Associés repose sur quatre idées : matière, verticalité, lumière et espace.

✓ Les plans

Le centre comprend **5 niveaux** : un rez-de-chaussée, un rez-de-parvis, deux niveaux supérieurs et une mezzanine. Chaque niveau propose une programmation lisible et un jeu de circulations latérales permettant aux usagers de profiter au maximum des vues. Horizontalement, l'organisation est scindée en 2 parties bien distinctes : au nord se situent les zones liées aux expositions, tandis que la moitié sud est réservée aux parties logistiques et techniques, ainsi qu'à l'auditorium de 1 200 places.

Verticalement, la relation entre les espaces permet de relier certains événements entre eux, afin de profiter du lieu dans son intégralité si nécessaire. Ce renforcement de la verticalité par la superposition des fonctions offre également la possibilité de cloisonner les événements les uns par rapport aux autres. Selon les usages choisis et les visiteurs, le bâtiment se laisse moduler pour multiplier les champs d'action du programme



Figure IV-1: Plan de situation du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

REZ-DE CHAUSSEE

Le **Hall 1** est un espace multifonction, idéalement conçu pour toutes sortes d'expositions, mais également meetings, Conférences, diners et gala ou tout autre événement.

Le **Hall d'accueil** est un grand espace de 437 m², lumineux et accueillant.

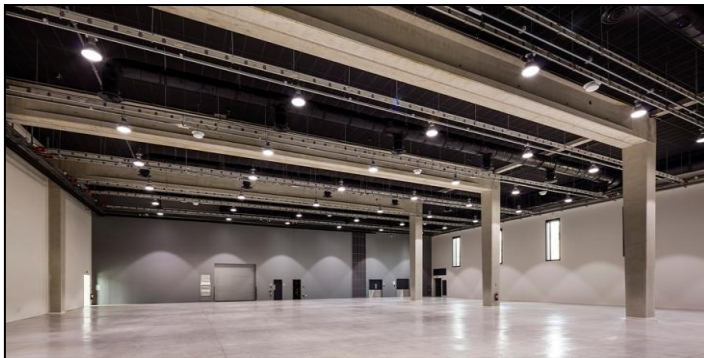


Figure IV-3: Hall 1 du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-2: Plan Rez-de chaussée du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-4: Hall d'accueil du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

PREMIER ETAGE

Le **foyer du 1^{er} étage** est un espace spacieux et très lumineux : il peut accueillir les réceptions et cocktails dans un lieu privilégié. Ainsi bénéficier de la magnifique vue sur le quartier de l'amphithéâtre, et notamment sur le Centre Pompidou-Metz.

Un magnifique jeu de lumière est observable de ce foyer grâce à la parure de pierres de Jaumont du Centre de Congrès.

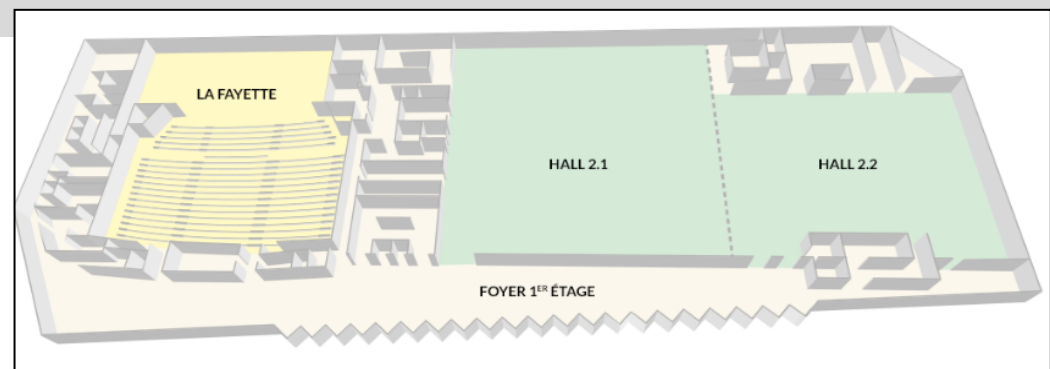


Figure IV-5: Plan du 1^{er} étage du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

Le Hall 2.1 et Hall 2.2 est un espace multifonction, conçu pour des expositions, conférences et autres événement.

La Fayette est un amphithéâtre qui offre une superbe scène avec hauteur sous perche de 10m, une ouverture de scène de 20m, et une profondeur maximum de 18.65m.

Lieu vivant permettant d'accueillir des spectacles, des concerts, des conférences, des meetings ou tout autre événement selon les besoins.

L'auditorium dispose d'une modularité exceptionnelle qui vous permet d'accueillir jusqu'à 1 200 personnes.

Sa jauge est modulable : 648 822 / 1 214 personnes.

DEUXIEME ETAGE

Le foyer du 2^{ème} étage est un espace conçu pour accueillir des réceptions ou cocktails en toute simplicité dans un lieu spacieux, lumineux et moderne.

La Fayette balcon conçu comme une partie de la fayette. IL offre une magnifique vue sur l'auditorium.

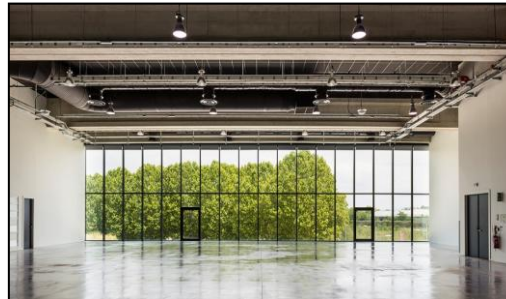


Figure IV-6: Hall 2.1 du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-7: Foyer du 1^{er} étage du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-8: La fayette du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

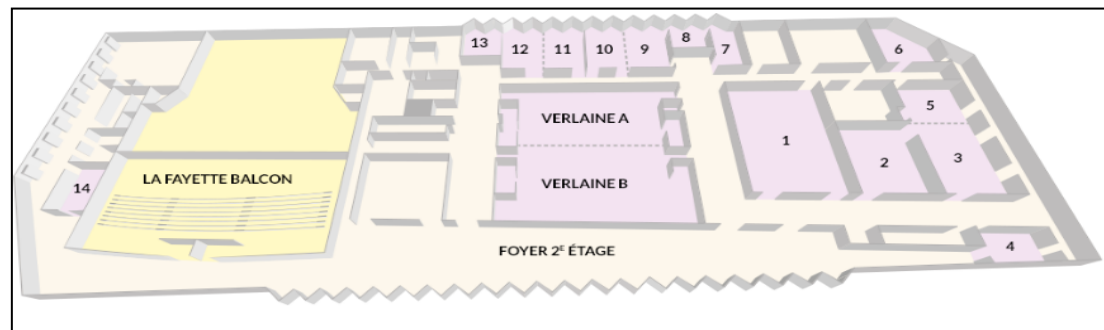


Figure IV-9: Plan du 2^{ème} étage du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

Salle Verlaine A et B est un espace multifonction, idéalement conçu pour toutes vos expositions, mais également meetings, conférences, dîners de gala ou tout autre événement. Cette salle est un espace complètement modulable à l'image de l'ensemble du Centre de Congrès. La salle Verlaine A est combinable avec la salle Verlaine B. Surface d'exposition des salles A + B : 418 m² / 400 places.



Figure IV-10: Salle Verlaine A du palais

Source : metz-congrès.com/Fr

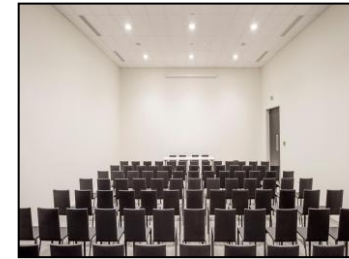


Figure IV-11: Salle Verlaine B du palais

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-12: Salle 1 et 2 du palais

Source : metz-congrès.com/Fr

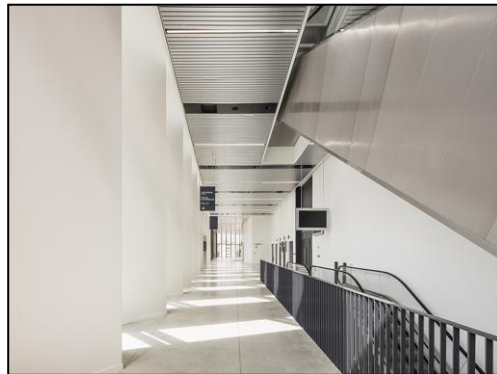


Figure IV-13: Foyer du 2ème étage du palais de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

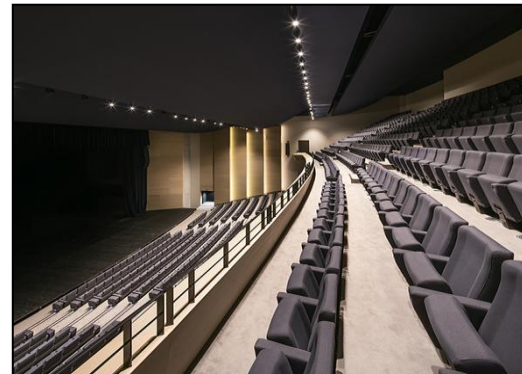


Figure IV-14: Fayette balcon du palais de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

Salle 4 et 6 permet d'accueillir des réunions, ateliers de travail ou autres. Elle est d'une surface de 27 et 63 m² pour une hauteur sous plafond de 4 mètres. Vue sur le Centre Pompidou-Metz.

Salle 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 permet d'accueillir des réunions, ateliers de travail ou autres. Elles sont d'une surface de 40, 40, 60, 58, 60,58 et 42. La salle 9 est combinable avec la salle 10 pour l'exposition.



Figure IV-15: Salle 3 et 5 du palais de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-16: Salle 4 et 6 du palais de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

Salle 1 et 2 permet d'accueillir des réunions, ateliers de travail ou autres. Elle est d'une surface de 212 et 91 m² respectivement, pour une hauteur sous plafond de 4 mètres.

Salle 3 et 5 permet d'accueillir des réunions, ateliers de travail ou autres. Elle est d'une surface de 99 m² pour une hauteur sous plafond de 4 mètres. La salle 3 est combinable avec la salle 5. Surface d'exposition des salles 3 + 5 : 160 m² Vue sur le Centre Pompidou-Metz - accès direct à la terrasse panoramique.

✓ Les façades

Pour conférer au bâtiment une identité forte, les façades feront l'objet d'un travail spécifique. Elles s'inspirent du jeu d'ombre et de lumière que l'on peut percevoir sur la façade de la cathédrale, en proposant un maillage perforé mariant opacité et transparence.



Figure IV-17: Entrée principale au palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr

IV-1-3-2 Palais des congrès porte- Maillot Paris

✓ Présentation du projet

Le Palais des Congrès de Paris, dans le 17^{ème} arrondissement, est un lieu d'affaires, de congrès et de spectacles de la Capitale, installé à la Porte Maillot. Construit à partir de 1970 par les architectes Guillaume Gillet, Serge Maloletenkov et Henri Guibout, il est inauguré le 28 février 1974. L'imposante façade en plan incliné date de la réhabilitation en 1998. Elle est l'œuvre de l'architecte Christian de Portzamparc.

Le Palais possède également de nombreuses salles de conférences et une galerie marchande sur deux niveaux.



Figure IV-18: Façade montrant le maillage perforé du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-19: Façade principale du palais des congrès de Metz

Source : metz-congrès.com/Fr



Figure IV-20: Situation du palais des congrès porte Maillot-Paris dans Paris

Source : wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de Paris

✓ Description du palais

Site leader dans l'accueil de congrès internationaux Paris XVIIème, Porte Maillot, à deux pas des Champs-Élysées 32 000 m² dont :

- 19 000 m² de surface d'exposition brute ;
- 4 amphithéâtres repartis sur 3 étages ;
- 20 salles de sous-commission ;
- 85 salles de réunions, un Club VIP pour les clients les plus prestigieux ;
- 2 studios de télévision ;
- 1 téléport équipé de 14 paraboles.

Ce Palais des Congrès de Paris accueille de grands congrès internationaux, des salons, des événements d'entreprises et les plus grands artistes.

✓ Les plans

Ce projet est composé d'un sous sol et 4 niveau qui sont :

NIVEAU SOUS-SOL

Ce niveau est constitué d'activités commerciales, restaurants et services: bureau de poste, poste de police.

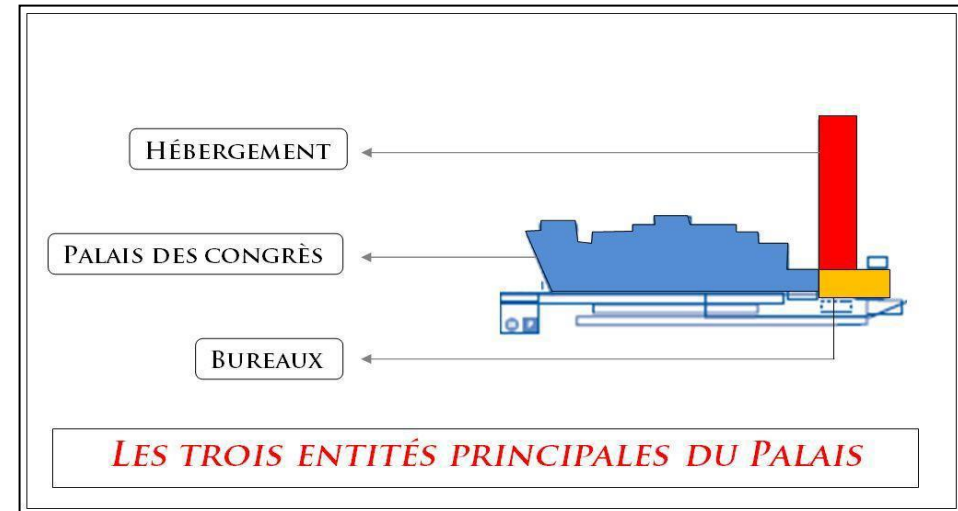


Figure IV-21: Différentes entités du palais des congrès porte Maillot-Paris

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris



Figure IV-22: Niveau sous-sol du palais des congrès porte Maillot-Paris

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris

NIVEAU REZ-DE CHAUSSEE

À ce niveau, on trouve un grand hall d'accueil, des boutiques, restaurants et coulisses. À ce niveau, on trouve un grand hall d'accueil, des boutiques, restaurants et coulisses.



Figure IV-23: Restaurant du palais



Figure IV-24: Réception du palais

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris

NIVEAU 01

Sa majeure partie est constituée du Grand Amphithéâtre, de grands halls et de salles de réunion avec 9 440 m² de surfaces d'exposition.

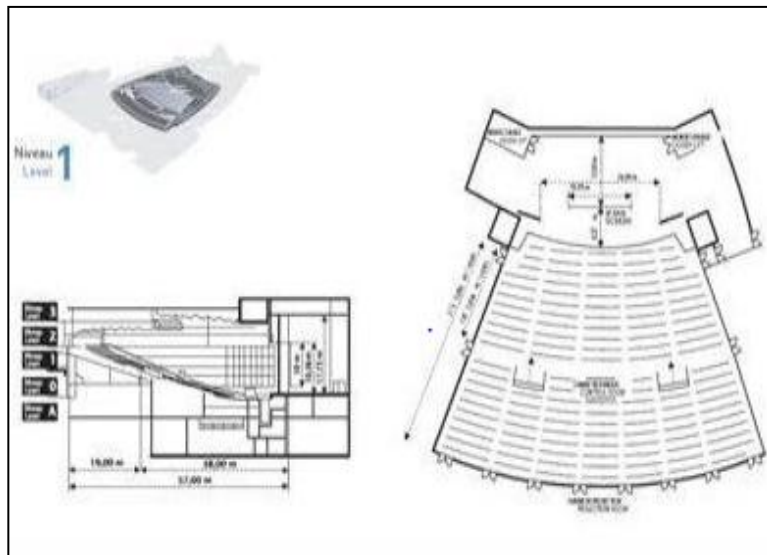


Figure IV-26: Coupe et plan du grand amphithéâtre du palais

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris



Figure IV-25: Niveau 01 du palais des congrès porte Maillot-Paris

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris



Figure IV-27: Grand amphithéâtre du palais

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris



Figure IV-28: Salle de conférence du palais

Source : wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris

NIVEAU 02

Il est constitué d'un amphithéâtre, salles de réunion, salles de conférence et d'un grand.



Figure IV-30: Salle de conférence du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès)



Figure IV-31: Salle d'exposition du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès)



Figure IV-29: Niveau 02 du palais des congrès porte Maillot-Paris

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de Paris](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris)



Figure IV-32: Niveau 03 du palais des congrès porte Maillot-Paris

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de Paris](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris)

NIVEAU 03

Ce niveau est constitué de :

- Deux amphithéâtres : Bordeaux et Havane.
- Salles de réunion et salles de conférence.
- Studio TV et un Club VIP.
- Un bar et deux grands halls.



Figure IV-33: Amphithéâtre 1 du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès)



Figure IV-34: Amphithéâtre 2 du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de)



Figure IV-35: Salle de réunion du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès)



Figure IV-36: Studio Tv du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès)

NIVEAU 04

Il est constitué de plusieurs salons.



Figure IV-37: Salon VIP du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de Paris](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris)



Figure IV-38: Salon des ambassadeurs du palais

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de Paris](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris)

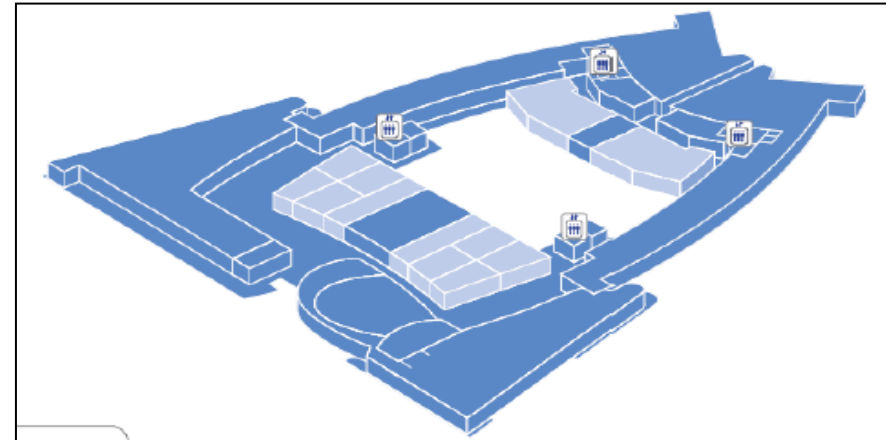


Figure IV-39: Niveau 04 du palais des congrès porte Maillot-Paris

Source : [wikipedia.org/wiki/Palais des congrès de Paris](http://wikipedia.org/wiki/Palais_des_congrès_de_Paris)

IV-1-4- Programme spatial du projet

Le programme dédié au projet est qualitatif et quantitatif. Le qualitatif correspond au caractère qui revêt chaque espace proposé en référence aux recherches déjà élaborées à travers les exemples mis en exiguë précédemment qui peut porter sur la conception formelle du projet que sur l'usage des différents espaces programmés. Le quantitatif est consacré à la répartition surfacique des différents usages ainsi se décline comme suit :

Entité congres		Entité Administration		Entité Hébergement	
Espace	Surface	Espace	Surface	Espace	Surface
Hall d'accueil	340 m ²	Bureaux personnels	230m ²	Hall d'accueil	163 m ²
Hall d'exposition	1600 m ²	Salles des réunions	120 m ²	Salon d'honneur	285 m ²
Auditorium	1200 m ²	Bureau secrétaire	39 m ²	Infirmierie	27 m ²

Sécurité et surveillance	68 m ²	Bureau directeur	59 m ²	Conciergerie	32 m ²
Agence de visite guidée	158 m ²	Archive	34 m ²	Restaurant	117 m ²
Boutiques	318 m ²	sanitaires	37 m ²	Salon d'Honneur	95 m ²
Restaurant	1300 m ²	Local technique	250m ²	Buanderies	200m ²
Sanitaires	180 m ²			Chambres deux lits d'une seule place	480 m ²
Salle gymnase	200 m ²			bibliothèque	150 m ²
Stockages	80 m ²			Suites	1140 m ²
Salles des réunions	1120 m ²			Chambre un lit de deux places	450 m ²
Studio TV	430 m ²				
Salles de commissions	130				
Salons d'honneur	520 m ²				
Les sièges	260 m ²				
Salles des festivités	270 m ²				
Salles des conférences	590 m ²				
Salles des séminaires	270 m ²				
Salles modulables	340 m ²				
Salles polyvalentes	538 m ²				

IV-2- Présentation de la parcelle d'intervention

IV-2-1- Choix de la parcelle

Rappelant que l'objectif principal du projet est d'abord de répondre à une problématique urbaine majeure, il s'agit de :

- Assurer à la fois une articulation entre le quartier de la marine, la frange portuaire et la mer et une continuité spatiale entre elles.
- Mettre en valeur la structure urbaine existante.

A une échelle plus réduite, c'est-à-dire à l'échelle de l'architecture, l'objectif majeur de la problématique c'est :

- l'intervention même sur un site patrimonial classé comme la casbah, un projet architecturale d'une thématique d'actualité, qui suscite beaucoup de réflexion et qui encourage la contemporanéité tout en mettant en valeur le patrimoine architectural existant.

De ce fait notre choix s'est porté sur le quai (MOLE EL DJAFNA)

qui se situe dans la partie portuaire de notre quartier en raison des possibilités et avantage qui l'offre :

- ✓ Sa présence sur la baie d'Alger se qui nous donne l'avantage de pouvoir rééquilibrer et embellir l'image de la ville ; c'est la vitrine de notre périmètre. Cela permet d'élargir le rayon d'influence du projet et de l'ouvrir vers le bassin méditerranéen.
- ✓ Représente un moment fort dans la réflexion globale des différentes propositions urbaines à savoir la requalification de l'interface portuaire ayant comme objectif de remédie a la rupture quartier –mer
- ✓ Sa position sur l'axe transversale qui relie les hauteurs à la mer ainsi permet de générer une dynamique urbaine.
- ✓ Son orientation permet de bénéficier d'une bonne perception et d'un maximum de vues panoramiques.



Figure IV -40: La parcelle d'intervention dans le quartier

Source : Google Earth, traité par l'auteur

IV-2-2- Situation et Limites

Notre parcelle située dans la partie portuaire du quartier est délimitée par :

- La pêcherie du côté **Nord**;
- La gare ferroviaire côté **Sud**;
- La mer côté **Est**;
- Le Square port Saïd du côté **Ouest**.

IV-2-3- Accessibilité

L'assiette présente une diversité d'accessibilités qui sont :

- **Accès piéton** : depuis la passerelle et les rampes Chassériau qui relie la partie haute au port.
- **Accès mécanique** : par le boulevard de l'ALN dans la continuité de la RN11 ainsi que les rampes depuis le boulevard du front de mer.
- **Accès Marin** : par voie maritime
- **Accès ferroviaire** : depuis la gare ferroviaire d'Alger



Figure IV -43: Morphologie et surface de notre parcelle



Figure IV -41: Situation et limites la parcelle d'intervention



Figure IV -42: Accessibilité à la parcelle d'intervention

IV-2-4- Morphologie et surfaces

Elle se présente sous une forme trapézoïdale, d'une surface de 2.8 hectare.

L'aspect topographique de la parcelle se caractérise par un terrain relativement plat avec une déclivité de 2% vers la mer.

IV-3- Démarche conceptuelle du projet

En architecture, tout commence par une idée, des concepts. Tout au long de la conception du projet, on a opéré des choix guidés pour que le bâtiment reflète notre idée de départ. Cette idée directrice est également découlée des analyses non architecturales qui précèdent l'élaboration du projet proprement architectural (appréhension du contexte historique, paysager, économique...). L'une des qualités de l'architecture de notre projet tient à la force et à la clarté du site. Alors que les bâtiments situés en arrière plan expriment l'idée de pouvoir par leur monumentalité ou leur ostentation, notre posture architecturale a été celle de l'humilité : construire un bâtiment en s'intégrant parfaitement à la force de son site patrimonial tant du point de vue paysager et historique que climatique. Cela se traduit par une architecture sobre, sombre, mate, au volume simple et à la hauteur limitée. De plus, en écho à la vocation d'affaire et de culture, palais des congrès et d'exposition placé à l'intersection des civilisations de la Méditerranée, on a souhaité un bâtiment ouvert sur son environnement proche et lointain. Pour cela, on a favorisé le vocabulaire de la transparence (verre, résille, vide) et a proposé un parcours qui traverse l'ensemble du bâtiment et relie les sites entre eux.

IV-3-1- Principes et concepts

- **Tirés du site**

Centralité : exprimer avec le patio de la maison de la casbah comme de centre de composition autour duquel s'organise tous les espaces, c'est un lieu de relations, d'échanges et de détente.

Unicité et originalité : la casbah est caractérisée par des éléments architecturaux et structurels, dont leur emplacement et aménagement spécifique montre une singularité dans leur conception.

Hiérarchisation et ouverture : Profiter des possibilités offertes par le paysage, et ainsi exprimer une volonté de prôner un désir d'évasion de calme et d'espace illimité.

Simplicité : qu'on retrouve dans les formes géométriques carré, rectangle, ainsi que la couleur blanche qui caractérise notre site.

Equilibre : Une organisation homogène à travers l'équilibre des masses urbaines ainsi que l'échelle des bâtisses.

Articulation : représente un concept urbain de notre site à travers l'agencement soit visuelle, virtuelle en fonction physique des différents éléments constituant l'espace urbain.

Continuité : Se traduit par le prolongement de la trame des axes historiques et articulations avec les moments forts de l'entourage immédiat.

Seuil : serait une séquence importante dans le passage urbain, représentant ainsi une porte d'accès, ou d'une autre façon un moment de seuil au quartier ce dernier permet également la distinction mais aussi le passage de l'intérieur vers l'extérieur ou le contraire.

Concept de végétation : Ce concept consiste à intégrer l'élément végétal dans notre architecture pour assurer la continuité avec la vocation du site.

- **Tirés du thème**

Légèreté /transparence : Accentuer la relation entre le dedans et le dehors qui reflète le paysage naturel du site.

Hierarchie : L'ouverture du projet au grand public exprime la hiérarchisation des espaces intérieurs et extérieurs en allant des espaces publics jusqu'aux espaces privés afin d'assurer un bon fonctionnement du projet.

Parcours : Une succession de séquence coordonnant différentes ambiances cette notion sera interprétée par un aménagement spécifique et des circulations internes et externes ; aménagées et animées afin de guider les visiteurs.

Mouvement et fluidité : Il est matérialisé par le vécu du projet tandis qu'il abrite des espaces d'échanges et de communication.

Lumière : Sa maîtrise permet d'allier le confort aux visiteurs et la présentation des espaces, le reste des espaces bénéficie d'un éclairage artificiel en rapport avec leurs exigences.

Monumentalité : Ce concept marque l'espace proche, sa vastitude est toute relative au vu de l'abondance d'objets architecturaux imposants, qui jalonnent l'espace de la ville.

Echelle : C'est la dimension attribuée au projet, un projet d'envergure internationale, dont il doit aussi répondre à l'échelle du quartier en renforçant la continuité urbaine dans la ville et l'échelle humaine pour améliorer son cadre de vie.

IV-3-2- Genèse du projet

- **Principe d'implantation**

Etape 01 : Articulation et continuité

Tandis que la préoccupation majeure de notre intervention urbaine est de remédier à la rupture quartier-mer, notre parcelle se voit traversée par deux axes virtuels :

-Le premier axe transversal : il allie le TNA, square port Saïd et notre projet à la mer et procure une perspective vers celle-ci, cela pour remédier à la rupture quartier-ville-mer qui va être matérialisé par l'intégration de la passerelle urbaine existante.

-Le deuxième axe longitudinal : constitue un parcours urbain qui lie la partie portuaire déjà requiert et le projet pour assurer la continuité d'image urbaine.

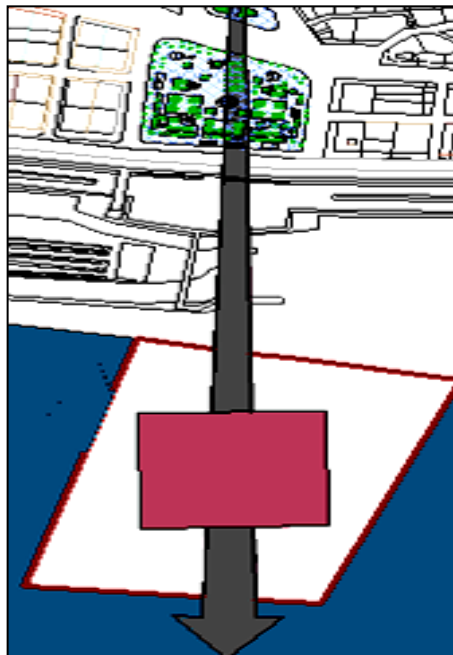


-L'intersection des deux axes : donne naissance à un seuil où nous avons réservé cette partie Ouest de l'assiette comme une place publique qui aura pour objectif de gérer le flux de la circulation dégager de la partie haute (casbah) et la partie portuaire mais aussi constitue une sorte de porte d'accès au projet

Etape 02 : Géométrisation

Géométrisation de la parcelle par l'insertion d'une forme rectangulaire en s'intégrant dans la forme globale de l'existant et dans une éventuelle restitution d'état des lieux, suivant la direction de l'axe transversal.

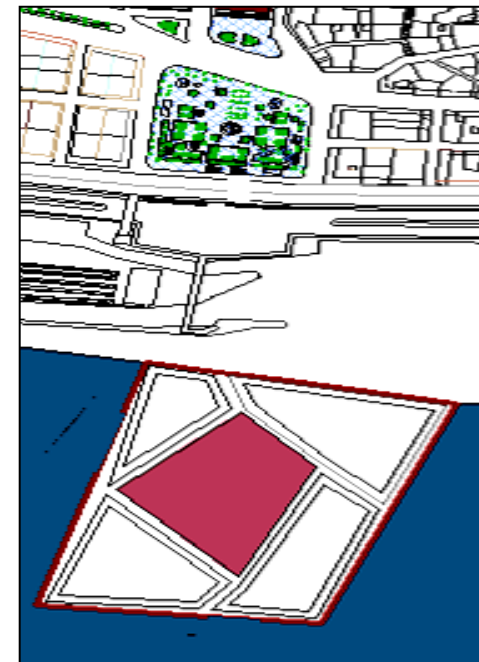
Ainsi pour des raisons d'exigences urbaines et de sécurité et afin de créer un parvis, définir un recule de 05 m.



Etape 03 : Soustraction et Rotation

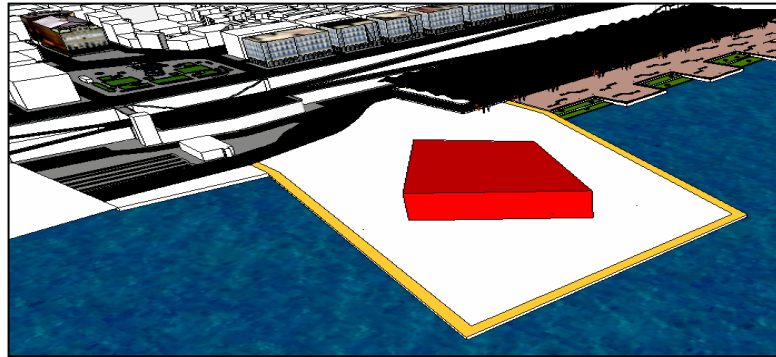
Rotation de la forme d'une manière à la dirigé vers le cœur du quartier en profitant d'une bonne orientation.

Soustraction donne naissance à un ordre spatial plus riche et plus dynamique



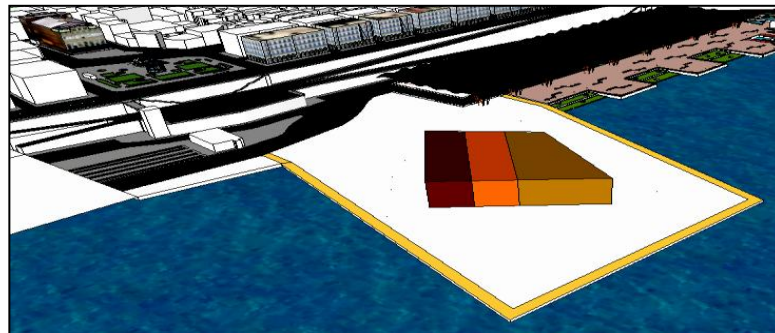
- Genèse de la forme

Etape 01 : Unicité et Equilibre



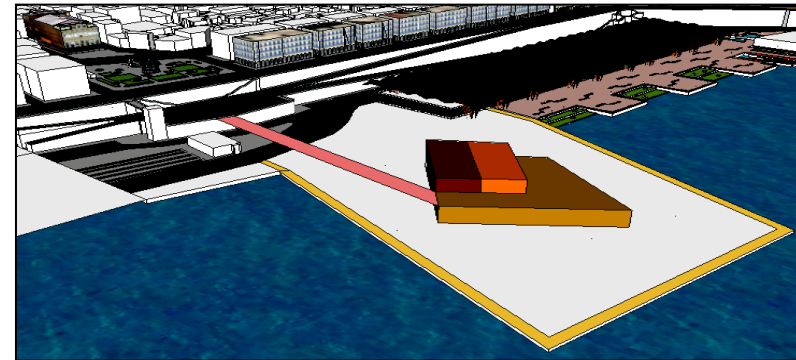
La formalisation du projet en 3 dimensions se voit composer d'un seul volume unifier et équilibrer tout en lui attribuant une hauteur de 20m (sur la même hauteur du balcon urbain), permettant ainsi à l'édifice de fondre dans son contexte et favorisant sa lisibilité dans la façade Maritime.

Etape 02 : Fragmentation



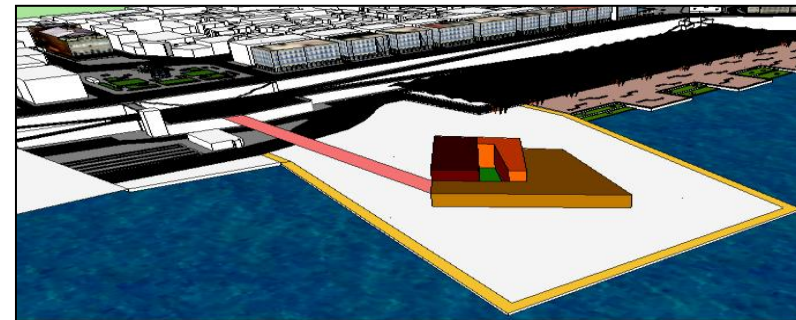
Fragmentation du volume en trois parties car la pluralité des thématiques et entités du projet nous induit à la subdivision.

Etape 03 : Articulation



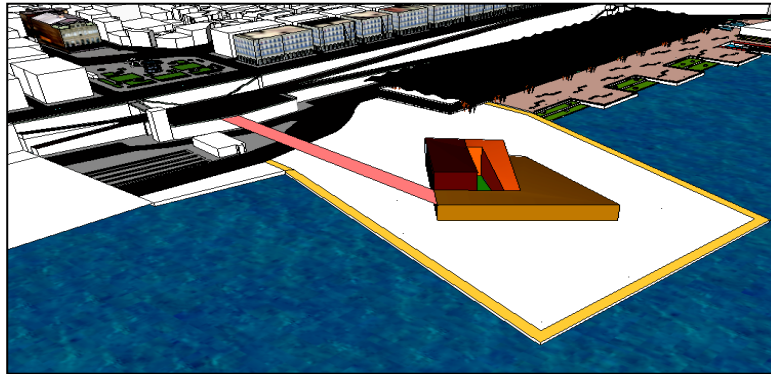
On matérialisant l'articulation entre notre quartier et la mer par l'intégration de la parcelle urbaine existante qui se trouve à 10m,r de ce fait une partie du volume diminuera pour atteindre le même niveau

Etape 04 : Centralité et ouverture



Etant une des composantes de l'architecture de la casbah et autour duquel tous les espaces de la maison s'organisent, nous avons opté à la projection d'une cour centrale qui de plus vient alléger le volume et permet d'assurer l'interconnexion entre les différentes parties du projet et au même temps constituera un espace minérale et végétale agréable agréant les ambiances intérieurs.

Etape 05 : Mouvement et parcours

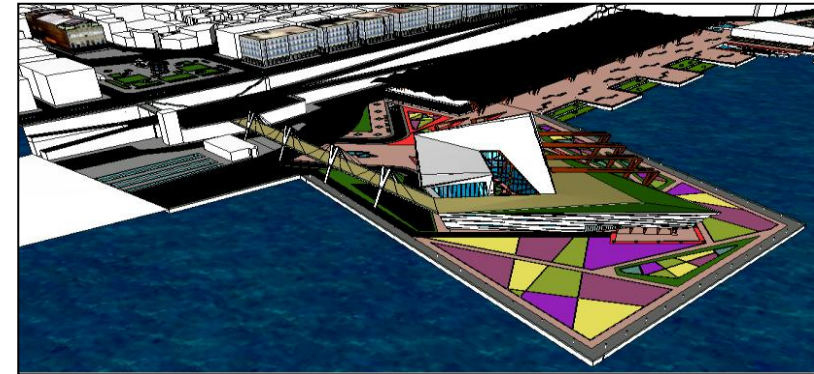


Dans le principe du mouvement inspiré des rampes Chassériau qui s'adosse au balcon urbain et dans le but de créer un parcours qui permet aux visiteurs empruntant la parcelle de contourner le projet et de profiter des vues panoramique (sorte de promenade), ainsi on fait un jeu de variation des hauteurs des différentes parties selon une direction inclinée avec cohérence de l'ensemble.



Figure IV -44: Maquette d'étude du projet

Etape 06 : Originalité et contemporanéité



De l'enveloppe extérieure à l'aménagement urbain, l'originalité et la modernité est le concept fondateur sur lequel repose la conception de notre projet, ainsi nous avons fait un geste d'étirement pour avoir des formes dynamiques orienté dans la direction vers la mer



Figure IV -45: Maquette d'étude du projet

IV-4- Description du projet

Notre projet consiste en une action développée parmi les différentes propositions urbaines projetées dans notre quartier qui est la rénovation du quai situé au contrebas de l'ordonnance Chassériau occupé par la gare Maritime dans l'axe qui relie les hauteurs à la mer, pour ainsi intervenir avec un palais des congrès et d'exposition dans la continuité de ce qui est pensée dans la réflexion urbaine. L'inscription de notre projet dans une logique globale d'intervention en fait à la fois la richesse et la complexité. Il s'agit de créer grand espace urbain au caractère paysager, avec une armature de jardins et d'espaces d'échanges, de loisirs et de communication.

En effet le projet prend naissance sur un site de 2,8 h, de capacité d'accueil de 3000 personnes, il occupe la 1/3 de la parcelle et s'identifie par une orientation particulière en s'opposant à l'orientation de la structure urbaine existante, ce qui permet de dynamiser les espaces mais tonte en restant dans une continuité urbaine.

Le projet se caractérise par une architecture qualitative, respectueuse et innovante, évitant ainsi un effet de muraille masquant la façade maritime et loin d'être une masse qui clôturait l'espace portuaire. L'équipement épouse la silhouette de la ville en s'intégrant dans son skyline. Par ailleurs, il s'ouvre sur de vastes espaces vert et placettes aménagées toutes en agrémentant l'attractivité du projet.

IV-4-1- Organisation spatiale

L'architecture est l'art de mettre en œuvre des volumes, des formes et des espaces. Nous proposons ici de comprendre l'organisation d'environ 7 000 m² du bâtiment à travers ses volumes, façades et circulations.

- **LE VOLUME**

Le principe de composition du projet est fondé sur la base de formes simple rectangulaire inspirées du contexte, fragmentés en trois volumes potentiellement hétérogène et unis pour assurer la fluidité et la flexibilité du projet.

Cette ensemble comprend ainsi trois entités : entité administration et entité hébergement développé en un seul volume et entité congrès qui occupe une grande partie développée en deux volume, duquel s'insère à l'intérieur une cour centrale.



Figure IV -46: Vue aérienne sur le volume du projet

Source : Auteur

Ce vide remplit une double fonction. Il est d'une part un espace de circulation, pensé comme un véritable parcours sensible et d'autre part une mise à distance entre les espaces centraux d'expositions et les espaces périphériques dédiés à l'administration, ces derniers ne risquant pas d'empiéter sur les espaces d'expositions.

La hauteur du palais est de 20 m. Il n'est volontairement pas plus haut afin d'être aligné sur la hauteur du balcon urbain. Cette contrainte de hauteur, stipulée dans le programme, permet d'anticiper une intégration respectueuse du futur bâtiment par rapport aux éléments naturels et patrimoniaux alentour.

• LES FAÇADES

Pour mettre en valeur notre projet dans le paysage urbain d'Alger et pour qu'il soit un élément repères par son architecture, nous avons opté pour un seul traitement de façade.

Ainsi les façades du bâtiment se composent de deux types d'enveloppes. L'une est faite d'une résille de béton, l'autre de verre, privilégiant ainsi le vocabulaire de la transparence et de l'ouverture.

Leur répartition est dictée comme suit:

✓ La résille de béton occupe tous les côtés des faces extérieures, les plus ensoleillés conçus pour gérer la lumière du jour abondante dans le but de créer une ambiance particulière à l'intérieur des espaces et plus particulièrement les espace d'exposition. A certains égards, il s'agit d'une expérience très spirituelle avec le soleil qui la traverse et qui crée les plus délicats et

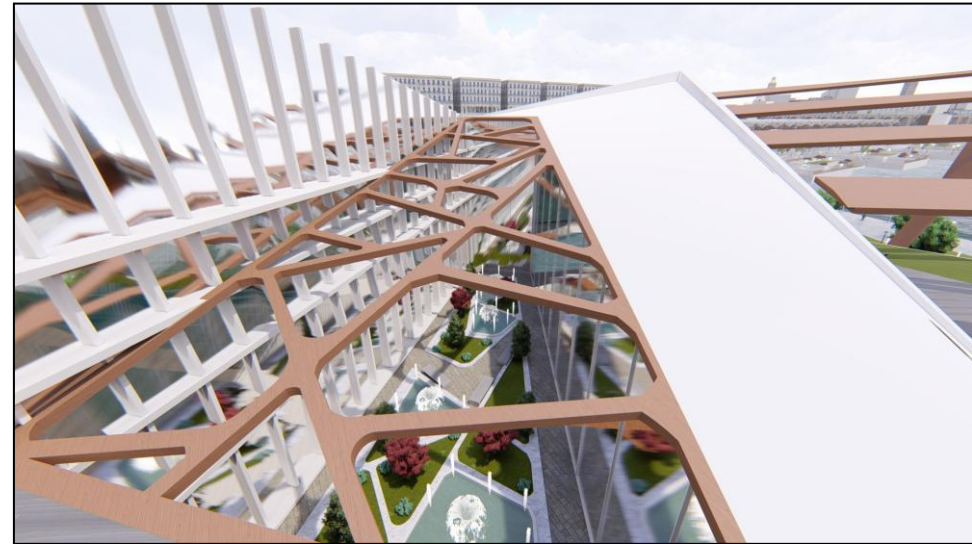


Figure IV -47: Vue aérienne sur le patio du projet

Source : Auteur



Figure IV -48: Façade Est du projet coté mer

Source : Auteur

les plus modèles d'ombre et de lumière, un mélange homogène de technologie et de culture.

- ✓ La façade de la cour intérieure, fournie un éclairage optimale totalement vitrée couverte avec une structure perforée.
- ✓ Pour la toiture nous avons intégré un des principes du

mouvement moderne qui est la 5^{ème} façade : un toit-terrasse selon lequel seulement la partie de la couverture de l'édifice articulé avec la passerelle est accessible comportant un coin soulevé traité végétalisé inaccessible pour des raison de sécurité

• LES CIRCULATIONS : UNE PROMENADE ARCHITECTURALE

Notre projet a été conçu comme un parcours architectural dans une logique d'ouverture sur la ville et donc à son quartier historique par l'intégration de la passerelle existante dans le bâtiment.

Par ailleurs, l'accès à la toiture en partie végétalisée en empruntant la passerelle est un point essentiel du projet. La volonté première est d'offrir un véritable espace public ouvert et accessible à tous, offrir ainsi aux habitants de l'agglomération et aux promeneurs une promenade panoramique et spacieuse avec vue sur la mer et qui révèle une faille qui pénètre jusqu'au pied du bâtiment et dévoile un parvis arboré et une esplanade dégagée sur la mer comme un nouvel espace de détente et de promenade aux touristes comprenant ainsi la terrasse du restaurant.



Figure IV -49: Façade coté Sud du projet

Source : Auteur

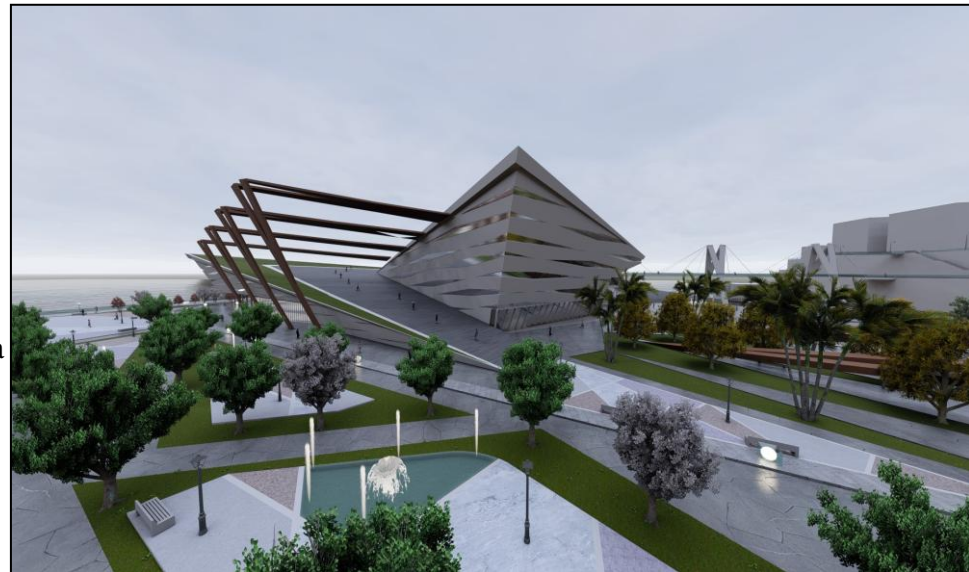


Figure IV -50: Aboutissement de la promenade du projet

Source : Auteur

Aménagement extérieur de cette esplanade est basé sur des ambiances urbaines confortables et sécurisantes, l'éclairage urbain est construit à différents échelles, balisage des parcours avec des boîtes de lumière vitrés ainsi qu'un éclairage intégré aux bancs dans les parvis mais aussi en périphérie de la parcelle cohérence avec le mobilier urbain aménagé dans les espaces du port.

Cette promenade offre une série d'expériences physiques et esthétiques particulières: sensation tactile des matériaux, ambiances sonores et lumineuses multiples, alternance de vues panoramiques et de cadrages, relation aux éléments naturels et patrimoniaux du site.

En finalité les visiteurs peuvent faire l'expérience de ce parcours gratuit sans nécessairement visiter les salles d'exposition, d'où le terme de promenade, il peut être perçu comme un pont qui relie symboliquement les différentes cultures méditerranéennes, mais également de façon littérale en créant de nouvelles circulations entre le quartier de la marine, le Vieux-Port et la mer.

• ACCESSIBILITE

Le projet se veut très ouvert sur l'urbain, et donc une fluidité optimale caractérise les parcours et accès de l'équipement qui sont :

- Un accès principal la RN 11 du côté Ouest où se trouve un parvis qui assure une fonction de transition entre l'urbain et le projet, il mène vers le parcours du projet où on peut choisir trois directions :
 - Une qui mène vers l'entité hébergement et administration.
 - Un accès qui mène vers l'entrée principale du projet.

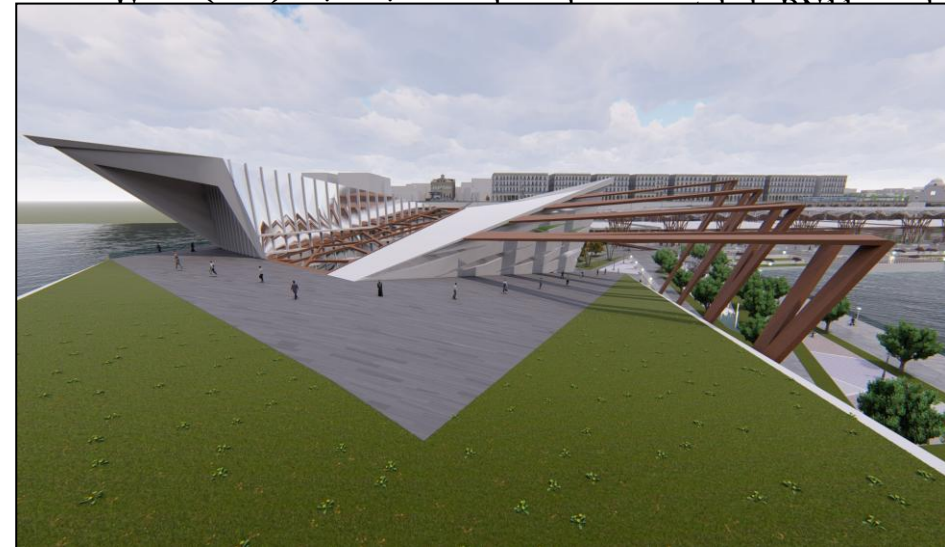


Figure IV -51: Vue aérienne la toiture végétalisée du projet

Source : Auteur

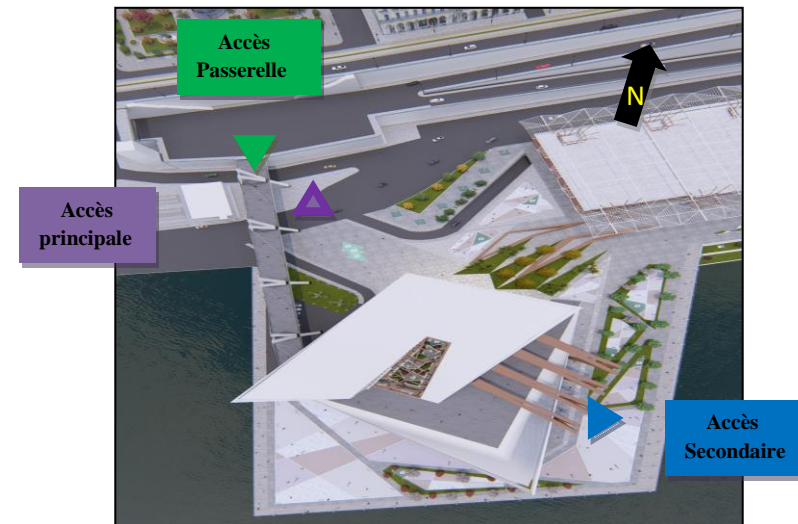


Figure IV -52: Plan de masse du projet

Source : Auteur

- Un accès secondaire du côté Est depuis l'esplanade
- Un accès par le quartier les rampes et escaliers ainsi que la passerelle confortablement dimensionnés pour assurer un accès facile et sécurisé.

IV-4-2- Fonctionnement spatial

Le projet comprend cinq niveaux : un rez-de-chaussée, quatre niveaux supérieurs et un patio. Chaque niveau propose une programmation lisible et un jeu de circulations latérales permettant aux usagers de profiter au maximum des vues panoramiques sur le quartier et la mer.

Horizontalement, l'organisation est scindée en trois entités bien distinctes : au nord se situent les zones liées aux expositions et tous qui est salles des conférences et auditorium, tandis que la moitié sud est réservée aux parties consommations, ainsi que au sud ouest se situent l'entité hébergement et administration.

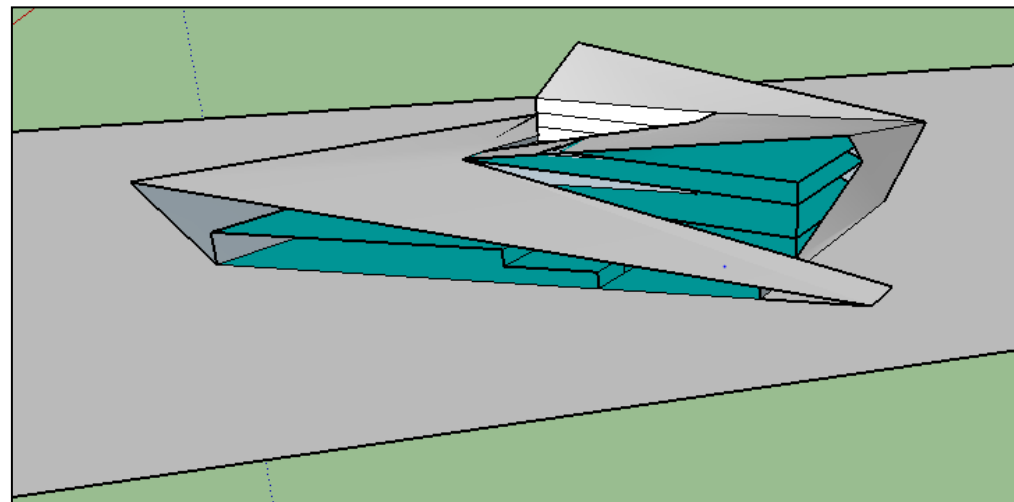
Verticalement, la relation entre les espaces permet de relier certains événements entre eux selon les usages choisis et les visiteurs.

Ainsi, on le trouve répartis en trois entités qui sont

- **Entité Congrès**

Regroupe notamment un hall d'accueil de 150m² lumineux et accueillant, un auditorium offre une superbe scène, lieu vivant permettant d'accueillir des spectacles, des concerts, des conférences, des meetings ou tout autre événement selon vos besoins.

L'auditorium dispose d'une modularité exceptionnelle qui permet d'accueillir jusqu'à 1000 personnes, un Hall d'exposition de 900m² destiné à tous types d'expositions et une brasserie d'une superficie de 113m² composé d'un restaurant, cafeteria et une terrasse qui s'ouvre sur l'esplanade en profitant des vues panoramiques vers la mer ainsi des salles destinées à des manifestations de type conférences et spectacles.



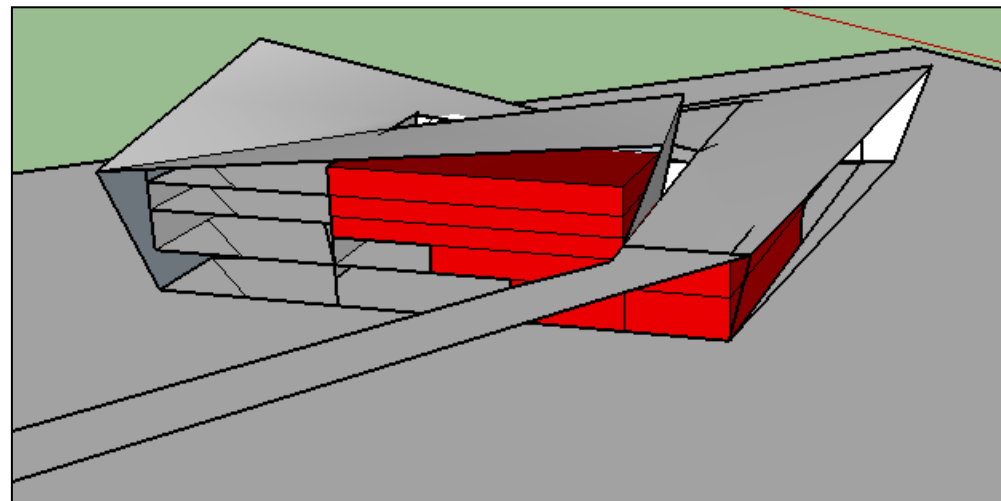
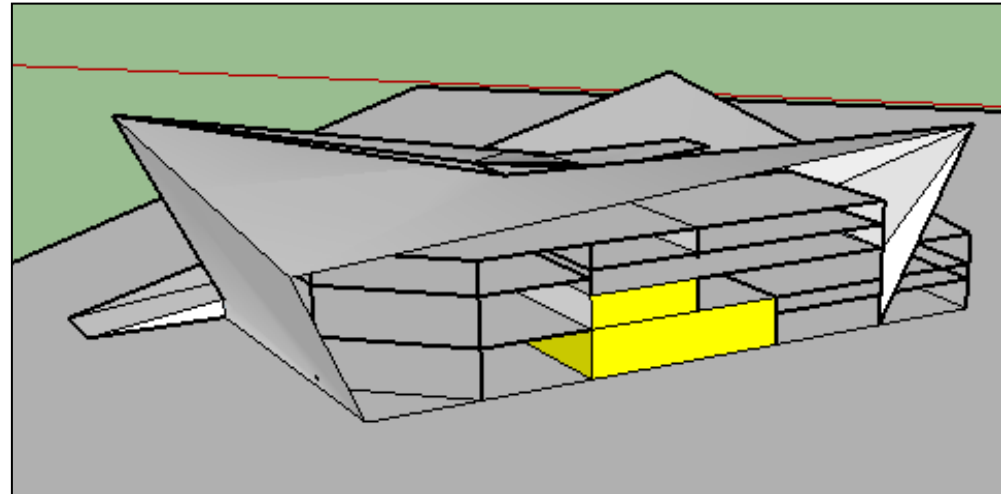
Cette entité comprend aussi de nombreuses autres salles nécessaires au fonctionnement de type : salle de commission, logs et salles de réunion.

- **Entité administration**

Se développe en 2 niveaux d'une superficie de 418 m² avec un accès privé, constituée de bureaux (directeur, secrétaire et le personnel, archives et des salles de réunions).

- **Entité hébergement**

Se développe en cinq niveaux avec une capacité d'accueil 80 places et des suites, des espaces d'accompagnement à savoir les salons un restaurant, foyer, bibliothèque et salle de jeux



IV-4-3- Système structurel et constructif

- **Choix structurel**

Afin de répondre à certaines exigences fonctionnelles et esthétiques de l'équipement mais aussi aux facteurs environnementaux ainsi que d'importants concepts développés dans le projet, les procédés structurels qui ont été adaptés sont scindés en 03 trames séparées par des joints de rupture à chaque fois et qui sont :

- La **1ere trame** qui accueille l'entité administration et l'hébergement repose sur un système de poteaux-poutres en béton armé sous une trame rectangulaire irrégulière resserrée en périphérie et éparse au cœur pour aboutir à de grandes portées dans les salles d'événements à l'étage.
- Pour la **2eme trame** qui comprend une partie de l'entité congrès et exposition, ainsi la grandeur des espaces nous a poussés à opter pour une structure métallique mixte (poteaux en béton et poutre en acier) mais aussi en raison des avantages qu'elle présente sur les plans fonctionnels, architecturaux et financiers.
- La **3eme trame** qui est l'autre partie du congrès et exposition est en structure métallique légère qui accorde de grandes portées sans avoir d'importantes retombées, elle permet aussi la flexibilité et l'ouverture des espaces, la reprise de toutes sortes de sollicitations (charge importante, vents).

- **Toiture végétalisée**

Une partie de la toiture reliée à la passerelle est végétalisée. Elle sera posée sur couche drainante en gravillons, un substrat de croissance (billes d'argile expansée ou d'ardoise expansée, particules de lave, pierre ponce, zéolithe...) et une couche végétale présente de nombreux avantages, tant sur le plan de l'esthétique et de la durabilité.

- **Couverture en GRC**

Pour la couverture des façades extérieures du projet, on a opté sur du GRC qui est composé de ciment, de sable, de fibres de verre spéciales. Ce matériau se distingue par une excellente résistance aux facteurs externes (rayons UV, pluies acides) au feu et à la corrosion. Dans sa forme la plus simple, le résistant aux alcalis (AR) et d'eau. Ces composants sont mis en œuvre via plusieurs procédés de fabrication, visant à obtenir un matériau de construction doté de propriétés mécaniques élevées, d'une polyvalence considérable offrant, légèreté et durabilité. Pour la façade du patio elle est en mur rideau.

- **Matériau de la passerelle :**

Le matériau utilisé pour la nouvelle passerelle intégré à la toiture. La meilleure solution était un ouvrage mixte acier-bois, où le bois serait utilisé au mieux pour la compression et la flexion.

Conclusion

Plus qu'un simple bâtiment d'accueil du public et d'organisation événementielle, le Centre de Congrès a pour objectif **d'être un véritable lieu de passage, vivant et attractif**. Les accès ont donc constitué un enjeu majeur de notre réflexion architecturale, une attention toute particulière ayant notamment été portée aux parvis et à la passerelle. Ainsi accès, modularité des espaces, organisation optimale des flux, ou encore agilité des équipements... Autant d'atouts qui font du palais Congrès le complément idéal d'Alger Métropole et un nouveau catalyseur de son développement.

Notre conception a donc attaché un soin tout particulier à trouver un parti une, entente qui permette d'une part de donner une unité architecturale à l'ensemble et, d'autre part, de conférer à l'équipement une identité douce et pérenne, à l'image même de la ville d'Alger, en s'inscrivant dans une tendance moderne. Le projet se métamorphose ainsi en fonction de l'angle d'observation en donnant à l'équipement une image résolument contemporaine.

En finalité, au-delà des visiteurs locaux et régionaux, cette implantation stratégique lui permet également d'attirer les voyageurs en provenance de toute l'Algérie, mais aussi de l'étranger.

Conclusion générale

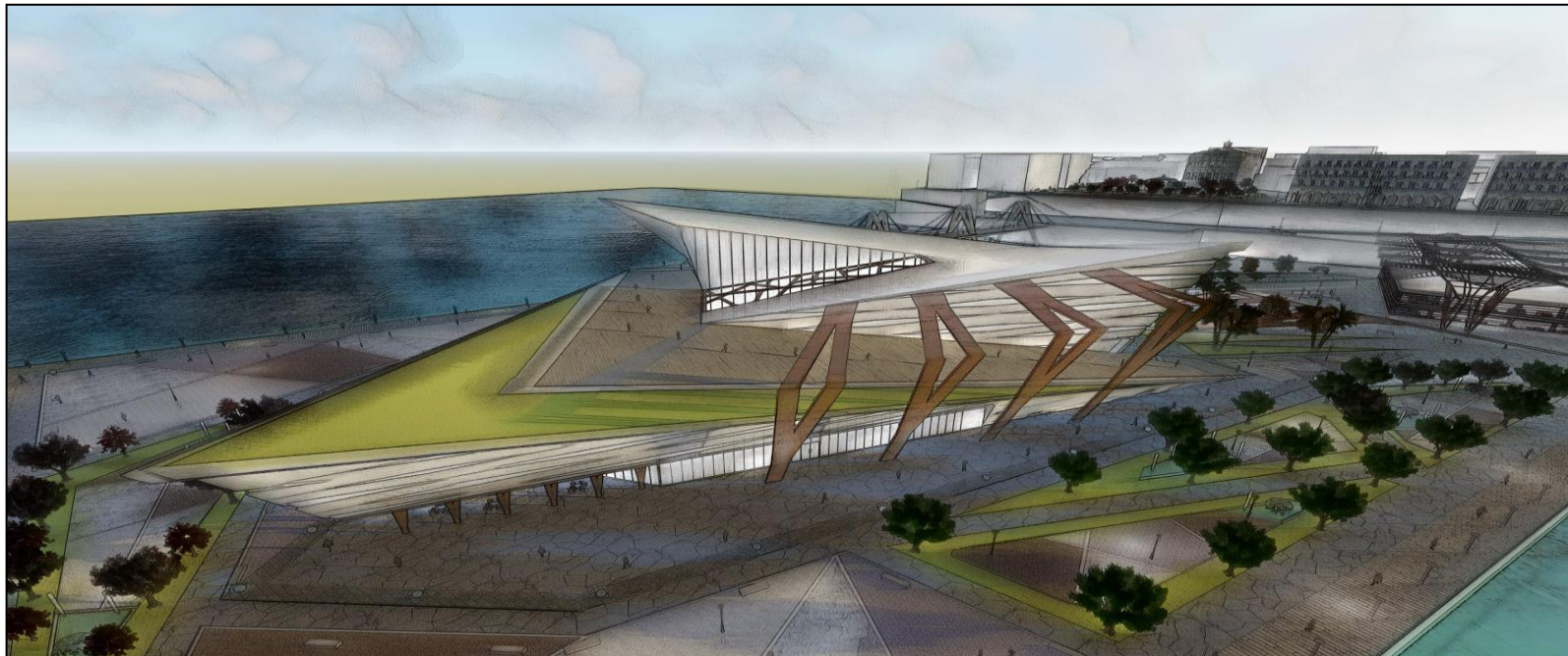
L'intervention avec un projet urbain et architectural sur un site à forte valeur patrimoniale et plus spécifiquement dans sa partie portuaire, s'avère une problématique complexe qui conjugue entre mémoire et valorisation, et production contemporaine, audacieuse, riche mais surtout nouvelle. Bien que la ville d'Alger soit née du port, il se trouve qu'aujourd'hui elle lui tourne le dos. Cependant, la ville désire son port et aimerait le retrouver. Pour cela, notre thématique a porté sur la rénovation d'un Quai du port autrefois Gare Maritime, en un projet ancré dans le tourisme d'affaire et culturel et inscrit dans une vision plus globale de renouvellement urbano-portuaire du Quartier de la marine.

Notre projet, depuis son émergence à sa mise en œuvre, s'est fondé sur une méthodologie de travail pour le faire aboutir à un projet digne de la ville d'Alger qui intègre les richesses historiques, architecturales, patrimoniales. Sa composition et son style à la fois moderne et imprégné des éléments traditionnels de l'architecture locale, affirment ainsi par contemporanéité et son rôle culturel et économique, et cela dans le cadre de la contribution à la métropolisation de la ville d'Alger.

L'objectif principal visé à travers notre projet a été répondre à la problématique posée et d'exploiter les potentialités du site, de représenter toutes ces qualités à travers notre projet, palais des congrès et d'exposition qui créera une dynamique pour la ville au sein du port.

Nous avons pu estimer que choisir de mettre en place un équipement d'affaire et de culture au niveau de l'interface pouvait répondre aux différents enjeux de récréation de liens entre la ville, le port et les citoyens. En effet, un congrès est un lieu de partage de création entre la population, les touristes, les associations ainsi que les entreprises professionnelles qui peuvent devenir acteurs du projet et ainsi lutter contre le clivage Ville-Port. Le port deviendra ainsi un lieu de vie, d'activités, de loisirs et d'innovations. Ce projet va aussi dans l'optique d'accentuer l'attractivité du territoire, puisqu'il va mettre en valeur le patrimoine local et apporter une nouvelle image à une ville déjà labellisée.

Nous espérons qu'à travers notre projet de palais des congrès et d'exposition nous avons pu répondre à la problématique posée en amont; et apporté ainsi la solution adéquate à ce site et servira de levier pour le territoire et pourra peut-être donner un nouvel élan pour la ville. Cependant, le projet que nous avons élaboré n'a nullement la prétention d'être une finalité, mais reste en perpétuelle évolution dans la mesure où s'il répond à certains questionnements, il ne fait qu'en ouvrir le champ de réflexion sur le devenir de l'architecture contemporaine d'Alger.





Références

Bibliographiques

Références bibliographiques

- Antonio da Cunha et Laurent Matthey, 2007, « La ville et l'Urbain : des savoirs émergents », édition presses polytechniques et universitaires romande.
- Dmoh Bacha. ALGER HISTORIQUE : Mythes et Réalité. Edition ILLINDI Publishing. USA: July 2017, 82p.
- J.J. Deluz, in Pour une Analyse Pluridisciplinaire du Fait Urbain: L'Exemple d'Alger, in Alger - Lumières sur la Ville, édition Dalimen, Alger 2004.
- BENYOUCEF B., Analyse urbaine : éléments de méthodologie, édition OPU, Alger, 1999, p5.
- TOUMOUEH Abdelmoutalib, Forme urbaine et instruments d'urbanisme, cas d'étude de Hai Akid Othmane (ville nouvelle) à Ain Temouchent, mémoire de magister USTO, 2007, p19.
- Allain Borie, et François Denieul " Méthode d'analyse morphologique des tissus traditionnels, page 4, 20,21.
- J.P.Lacaze : « La ville et l'urbanisme », 2012, PUF Collection : que sais-je ?, 127 pages.
- Regards sur les habitants et les sites d'Algérie », du catalogue de la Detroit Publishing Company (1905).
- Palais et demeures d'Alger à la période ottomane, Lucien Golvin, édition Edisud, 1988.
- Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles P092009.
- Les congrès et les autres secteurs du tourisme d'affaires, rapport de M. Perrion présenté lors de l'assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises en 1991.
- M. Mouad Jamaï, propos recueillis par Mamady Sidibé, La Nouvelle Tribune, 2004
- Chris van Uffelen, Architecture et espaces urbains, Edition Citadelles et Mazenod, 2013
- Jacobo Krauel, Espaces urbains conception et design, Edition Links books, 2013.
- MAMMERI Ep. BENANE Thinhinane, thèse de magister en Architecture : La revue Chantiers nord-africains et l'Architecture moderne entre 1929 et 1939: Exploration d'un patrimoine colonial sur la scène d'Alger, 2017.
- BENNOUR Meriem, mémoire master en Architecture: Renouvellement de l'interface Portuaire- Quartier la marine (Ville de Mostaganem), 2017.
- AIT OUALI Hassiba, mémoire de master en architecture : « Valorisation du patrimoine par la création architecturale contemporaine »Nouvelle approche d'intervention sur le monument historique, 2017.
- www.oecd.org/cfe/tourism.
- www.oecd.org/cfe/tourism.
- www.wold.tourism.org.



Annexes

